

Université de Neuchâtel
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

MÉMOIRE DE MASTER
30 ECTS

Master en Sciences Sociales (MAScS)
Pilier principal Sociologie

« Trop jeune pour perdre ses cheveux » : expériences interactionnelles
et négociations d'une caractéristique potentiellement stigmatisante chez
les hommes de moins de 35 ans

Par
Kim Genier
kim.genier@unine.ch

sous la direction de la
Professeure assistante Núria Sánchez-Mira
et l'expertise du
Professeur ordinaire Philip Balsiger

« L'idée importante à comprendre est celle de la circularité : les individus qui composent la société interagissent entre eux, instituent des normes, s'y adaptent ou s'y opposent, les changent, et font ainsi à nouveau évoluer la société. » (Kapp, 2019, p.12)

Résumé

Ce travail de mémoire appréhende la perte de cheveux chez les jeunes hommes comme un fait social ancré dans les interactions quotidiennes et les normes esthétiques genrées. La chevelure constitue un marqueur social associé à la jeunesse et l'attractivité, et sa perte, survenant jeune, est vécue comme une rupture avec une image de soi passée, menant à la redéfinition de sa nouvelle identité sociale et personnelle.

En s'inscrivant dans une perspective interactionniste, cette recherche mobilise la théorie de l'étiquetage modifiée ainsi que les stratégies d'adaptation et de négociation identitaire afin d'analyser comment la perte de cheveux chez quelques hommes de moins de 35 ans en Suisse devient un marqueur identitaire fort et est socialement considéré comme un stigma(te). À travers huit entretiens semi-directifs, j'explore comment les mécanismes de catégorisation et d'étiquetage influencent tant la perception d'autrui que l'auto-perception, ainsi que les stratégies mobilisées pour gérer la perte de cheveux et les réactions qu'elle suscite dans l'environnement social des enquêtés.

Les résultats révèlent que les hommes intériorisent souvent des représentations négatives associant la perte de cheveux au vieillissement ou au déclin de la séduction. De cette manière, la stigmatisation est davantage anticipée à travers la crainte d'être perçu comme moins jeune, moins séduisant ou moins conforme aux normes esthétiques genrées qu'elle n'est concrètement vécue au travers d'expériences de dévalorisation ou de rejet. Cette anticipation suffit néanmoins à générer une réelle angoisse face au jugement d'autrui et à faire de la perte capillaire, une épreuve émotionnelle marquée par la honte ou la peur de ne plus correspondre aux normes et d'être socialement mis à l'écart. Pour y faire face, les individus déploient diverses stratégies, notamment l'entretien minutieux de leur barbe qui apparaît comme l'attribut de substitution privilégié par tous les participants de l'enquête (contournement), mais aussi se raser la tête (surenchère) ou se faire greffer (assimilation au majoritaire), les deux seules options adoptées pour sortir de ce qu'ils qualifient de « l'entre-deux » pour signifier leur perte de cheveux partielle.

En fin de compte, ce travail démontre que les stratégies de réponse ne visent pas seulement à modifier l'apparence physique mais à négocier les significations sociales de la jeunesse ou de l'attractivité au sein des interactions. De cette manière, perdre ses cheveux en tant qu'homme jeune mène à une recomposition identitaire où l'on se détache des critères esthétiques superficiels pour valoriser sa personnalité, ouvrant alors la voie à de possibles re-symbolisations de la perte de cheveux comme une caractéristique acceptable, voire valorisante.

Table des matières

Résumé	3
Déclaration sur l'honneur	7
Remerciements	9
Préambule	11
1. Introduction	13
2. État de la littérature	16
2.1. Représentations et symboliques autour des cheveux et de leur perte.....	16
2.2. Construction sociale du stigma(te) et processus associés.....	18
2.3. La perte de cheveux masculine : explications, enjeux et « solutions miracles ».....	21
2.4. Lacunes dans la littérature scientifique.....	23
3. Cadre théorique et conceptuel	25
3.1. Le courant interactionniste symbolique.....	25
3.2. Une extension à l'interactionnisme symbolique.....	26
3.3. La théorie de l'étiquetage modifiée	27
3.3.1. Les stratégies de coping (ou d'adaptation)	31
3.4. Les stratégies identitaires et de négociation	32
3.5. Application à l'objet de recherche	36
4. Méthodologie.....	39
4.1. Posture de recherche et cadre méthodologique	39
4.1.1. Une posture interprétative.....	39
4.1.2. Positionnalité, réflexivité et posture sur le terrain.....	40
4.1.3. Méthode de collecte des données.....	41
4.2. Construction du terrain de recherche	43
4.2.1. Le pré-terrain	43
4.2.2. Le terrain principal	45
4.2.3. Profils des participants.....	46
4.2.4. Guide d'entretien semi-directif et thématique	48
4.2.5. Déroulement, organisation et conditions des entretiens	52
4.3. Enjeux éthiques et déontologiques	52

4.4.	Méthode d'analyse des données	53
4.4.1.	Type d'analyse choisie.....	53
5.	Résultats : perte de cheveux, stigma(te) et recomposition identitaire	57
5.1.	De la catégorisation sociale à l'intériorisation du stigma(te)	57
5.1.1.	La catégorisation par la différence comme fondement du jugement social	57
5.1.2.	L'étiquetage et la production des significations sociales.....	58
5.1.3.	De l'étiquetage à l'auto-perception : l'intériorisation du stigma(te)	61
5.2.	L'expérience émotionnelle du stigma(te) comme médiation centrale.....	62
5.2.1.	L'auto-stigmatisation comme mécanisme central	62
5.2.2.	Une expérience construite dans l'interaction avec soi-même et les autres.....	64
5.2.3.	Le rôle structurant des émotions	67
5.3.	Répondre au stigma(te) : entre adaptation, résistance et négociation.....	69
5.3.1.	Des stratégies socialement situées	70
5.3.2.	Les principales stratégies pour gérer la perte de cheveux.....	72
5.3.3.	Entre contrainte et agentivité : les modifications corporelles entreprises.....	76
6.	Conclusion.....	79
6.1.	Synthèse : d'un stigma(te) social à la recomposition de soi.....	79
6.2.	Réponses aux questions de recherche.....	81
6.3.	Discussion générale : théories mobilisées, apports et limites de la recherche.....	82
6.3.1.	Théories mobilisées	82
6.3.2.	Apports de ce travail.....	83
6.3.3.	Limites et ouvertures de cette étude	84
	Références bibliographiques	90
	Annexe.....	94
	Accord de participation à la recherche	94

Déclaration sur l'honneur



Déclaration sur l'honneur*

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseigné-e correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plagiat.

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université).

Je suis informé-e qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, **je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.**

Nom : **Genier**

Prénom : **Kim**

Cursus : **Master en sciences sociales, orientation sociologie**

Faculté d'inscription : **FLSH**

Lieu et date : **Morges, août 2026**

Signature :

Ce formulaire doit être dûment rempli par tout étudiant ou toute étudiante rédigeant un travail substantiel (notamment un mémoire de bachelor ou de master) ou une thèse de doctorat. Il doit accompagner chaque travail remis au professeur ou à la professeure.

* Formulaire largement inspiré de la Directive de la direction 0.3 bis, intitulée Formulaire Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses, de l'Université de Lausanne, du 23 avril 2007 et adapté aux besoins de l'Université de Neuchâtel.

Rectorat. Fbg de l'Hôpital 41, 2000 Neuchâtel, tél. +41 32 718 10 20, messagerie.rectorat@unine.ch

« [...] le monologue intérieur est un processus d'interaction symbolique où l'autre est toujours présent même s'il est physiquement absent ou imaginaire. » (Lacaze, 2013, p.44)

Remerciements

***Merci Simão** d'avoir été d'un soutien inégalable tout au long de l'écriture de mon mémoire et depuis le début de mon Master. Merci d'avoir eu les épaules pour soutenir toutes mes tempêtes émotionnelles au quotidien, d'avoir pris soin de moi et d'avoir su être le socle stable dont j'avais besoin pour mener ce travail à bien. Merci d'avoir essuyer mes larmes, d'avoir eu les ressources pour me faire changer d'air et me redonner le sourire dans les moments difficiles. Je t'aime. **Merci Coline** pour tes précieux conseils, tes relectures, tes mots toujours plus justes. Merci de m'avoir rappelé quotidiennement que je devais être plus douce avec moi-même, que j'étais capable de réaliser ce travail et que ma valeur ne devait être définie par ce dernier. Merci d'avoir su m'écouter quand j'en avais besoin, me conseiller quand je te le demandais, me rassurer quand je perdais pieds. Merci d'être mon exemple. Je t'aime. **Merci Léa** pour ta présence, ta maturité d'esprit et tes paroles si rassurantes. Merci d'avoir su calmer mon anxiété quand elle prenait trop de place et de m'avoir fait prendre la distance nécessaire quand je tournais en rond dans mes questionnements. Merci de ne pas me considérer comme une simple acolyte de Master mais une véritable amie. Je t'aime. **Merci mes parents** d'avoir toujours été là et de m'avoir soutenue dans mon parcours rocambolesque, de m'avoir toujours rassurée et d'avoir toujours cru en moi. Merci d'avoir su me faire confiance lorsque j'ai fait le choix de me reconvertir dans des études universitaires et d'avoir été les petites mains qui déposaient des marches sous mes pieds pour m'empêcher de couler. Je vous aime. **Merci mes chats** d'avoir absorber mes pleurs, de m'avoir câliné et de m'avoir achevée de toute la douceur que je n'arrivais pas à m'offrir. Je vous aime.*

***Merci à chacun de mes intervenants** pour le temps inestimable que vous m'avez accordé pour que je puisse réaliser ce travail dont je suis très fière. Merci de m'avoir fait confiance, de vous être confiés avec autant de sincérité. Merci d'avoir fait de nos échanges, des espaces pures et remplis de bienveillance.*

***Merci Mme Sánchez-Mira** pour votre soutien et votre accompagnement tout au long de ce travail. Merci d'avoir su croire en mon projet qui me tenait tant à cœur, d'avoir pris le temps de me faire des retours d'une grande qualité et de me cadrer lorsque je m'éparpillais ou voyais trop en grand. **Merci M. Balsiger** d'avoir accepté d'être mon expert pour ce projet qui m'est très cher. Au-delà de ce travail, merci également pour tous vos enseignements, tous plus intéressants les uns que les autres. Merci d'avoir contribué depuis mes toutes premières années au sein de cette université à enrichir mon intérêt pour la sociologie et la recherche. **Merci Aitor**, pour ton aide inestimable, ta relecture et le temps que tu as pris à chacune de mes demandes que ce soit pour la rédaction de ce travail, comme tout au long de nos études.*

À toutes les personnes que je n'ai pas citées et qui ont su trouver les mots lorsque je perdais confiance, sans votre soutien, vos paroles, votre loyauté et votre présence, aucun de ces mots n'auraient pu être écrits. La réussite d'un-e étudiant-e n'est jamais uniquement dû à iel-même, mais à la présence d'un entourage et des opportunités à saisir. Ce mémoire est l'accomplissement de mes études, mais surtout l'objet matériel qui témoigne de toutes celles et ceux qui m'ont soutenue tout au long de mon parcours, qui m'ont encouragée dans les moments de doute et accompagnée avec bienveillance et enthousiasme jusqu'à son aboutissement. Je suis profondément reconnaissante et fière d'avoir pu apporter mon savoir à ce sujet qui mérite toute sa visibilité et sa considération. Ce n'est pas un simple paragraphe de remerciements mais la reconnaissance profonde d'avoir la vie, l'entourage, le savoir, la curiosité, l'amour et la santé que j'ai. Cette reconnaissance m'a accompagné tout au long de mon parcours académique et continue de m'accompagner dans la réalisation et la rédaction de ce mémoire, alors encore une fois, Merci.

Préambule

Andrew Abbott (dans Kapp, 2019) souligne combien la formulation d'un objet de recherche peut s'avérer délicate, en particulier lorsque celui-ci paraît banal ou scientifiquement *moins* légitime. Dans cette perspective, le choix de m'intéresser à la perte de cheveux chez les hommes peut susciter de prime abord un certain scepticisme, tant cet objet peut apparaître comme secondaire. Pourtant, cette apparente banalité constitue précisément un terrain heuristique particulièrement riche.

À la manière des techniques proposées par Abbott, il est question d'abord de *contester les évidences* (dans Kapp, 2019, p.29). Si la perte de cheveux est souvent perçue comme un simple phénomène biologique, naturel et/ou inévitable, alors, que nous dit-elle des normes esthétiques et corporelles, des attentes sociales et des injonctions que les hommes vivent ou subissent ?

Ensuite, il convient de *prendre l'argument à revers* (Abbot, dans Kapp, 2019, p.29) car loin d'être insignifiante, la perte de cheveux peut constituer une expérience marquante, voire déstabilisante pour certains individus. On peut, dès lors, se demander si ce phénomène souvent minimisé socialement ne pourrait pas s'inscrire dans des processus interactionnels de stigmatisation ou de catégorisation sociale. Autrement dit, ce qui est socialement perçu comme un détail pourrait en réalité être révélateur de tensions bien plus profondes liées au genre, à l'apparence et aux mécanismes sociaux de valorisation et dévalorisation.

Enfin, pour que ce sujet soit scientifiquement viable, il s'agit d'y *formuler des hypothèses* (dans Kapp, 2019, p.29). On peut ainsi faire l'hypothèse générale que la perte de cheveux ne constitue pas uniquement une transformation corporelle mais qu'elle engage des dimensions symboliques et relationnelles, et qu'elle affecte la manière dont les individus se perçoivent et dont ils sont perçus par les autres. Dès lors, de quelles manières les hommes vivent-ils cette expérience et quels facteurs sociaux et individuels peuvent rendre cette expérience plus ou moins difficile à vivre ?

Ces questionnements conduisent à requalifier cet objet d'étude, car loin d'être un objet de recherche anecdotique, la perte de cheveux chez les jeunes hommes offre un point d'entrée pour analyser à partir des récits d'expériences, la manière dont les normes sociales et les interactions quotidiennes façonnent les trajectoires individuelles.

1. Introduction

« A 50 ans, la calvitie touche un homme sur deux. Elle est donc, au sens statistique, on ne peut plus courante. Si les hommes ne réagissent pas tous de la même manière face à l'alopécie, la plupart la ressentent toujours comme une épreuve voire une véritable souffrance pour les plus jeunes ou les plus sensibles. Symboliquement, donc, l'homme en perdant sa chevelure se retrouverait faible, fragile. » (Belbachir et al., 2016, p.28)

Comme l'affirment Belbachir et collègues, la perte de cheveux est un évènement fréquent concernant un homme sur deux dès l'âge de cinquante ans. Ce phénomène a, par sa banalité statistique, été largement documenté sur le plan médical afin d'y trouver des solutions dites « miracles ». Partant des constats génétiques aux explications hormonales et contextuelles (Krenc, 2018), ce phénomène que nous pouvons qualifier d'ordinaire tend à être considéré comme un simple fait physiologique évoluant *naturellement*¹ avec l'âge. Pourtant, son caractère presque inévitable est porteur de nombreuses symboliques situées qui peuvent différer historiquement et contextuellement mais qui tendent quand même à signifier une propension négative de manière globale (Bloch, 1915). Cependant, ce paradoxe soulève une interrogation sociologique centrale : comment un phénomène fréquent et communément considéré comme ordinaire peut-il néanmoins devenir, lorsqu'il survient à un certain âge, une source de préoccupation identitaire, de gestion de l'image de soi ou de négociation sociale ?

Ce mémoire propose alors d'analyser l'expérience de la perte de cheveux chez de jeunes hommes en observant le rapport qu'ils entretiennent avec les autres et avec eux-mêmes dans l'objectif de saisir comment certaines représentations de l'esthétique masculine normative contemporaine² se traduisent au sein-même des interactions. En mobilisant les mécanismes de catégorisations et d'étiquetage (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001 ; Link et al., 2004 ; Lacaze, 2008), cette recherche a pour but d'explorer les différentes stratégies de réponse que les hommes concernés mobilisent pour modifier,

¹ Le terme *naturellement* reprend le vocabulaire couramment mobilisé dans la littérature biomédicale et scientifique pour décrire la perte de cheveux mais ne constitue pas une prise de position de ma part.

² Bien que cette recherche fasse régulièrement référence à des normes esthétiques genrées et à quelques représentations socialement associées à la virilité, le concept des masculinités n'est volontairement pas mobilisé comme catégorie analytique centrale dans mon mémoire. Mon choix ne vise pas à nier la pertinence des travaux sur les masculinités qui ont notamment montré leur caractère pluriel, relationnel, historiquement et contextuellement situé (Connell & Messerschmidt, 2005), au contraire. Cependant, au travers de ma recherche, je ne souhaitais pas ériger les masculinités en grille interprétative préalable pour étudier les expériences de mes intervenants, mais plutôt privilégier les significations formulées par les participants et la manière dont ceux-ci perçoivent, mobilisent ou négocient certaines normes à travers leurs expériences et leurs interactions. Ce choix répond notamment à la nécessité de délimiter mon cadre conceptuel, mais aussi à la vigilance quant au risque de réifier les catégories de genre en rapportant leurs expériences à une configuration de masculinité particulière.

ou non, les représentations symboliques et sociales de la perte de cheveux dans leurs échanges avec les autres (Taboada-Leonetti, 1991). Au-delà de cette analyse, ce travail vise surtout à comprendre à quel point la perte de cheveux peut révéler des dynamiques de construction de l'identité masculine et des mécanismes de reconnaissance sociale.

L'intérêt sociologique de la perte de cheveux réside dans les processus de signification qui l'entourent et les représentations sociales qui y sont associées car elles apparaissent comme ambivalentes. En effet, si perdre ses cheveux est fréquemment associé à une diminution de l'attractivité ou à un vieillissement (Bloch, 1915), elle peut également être perçue dans certains contextes, comme un signe de maturité, de sagesse, voire d'autorité (Belbachir et al., 2016). Mais ces représentations ne s'imposent pas directement aux individus concernés et ceux-ci peuvent les interpréter, les ajuster ou les remettre en question. Les stratégies mobilisées lors d'une perte de cheveux, qu'il s'agisse de camouflage, de recours à des solutions esthétiques ou médicales, d'humour, ou d'une réappropriation symbolique mettent en exergue les multiples formes d'agentivité situées dans des contextes culturels et interactionnels spécifiques (Krenc, 2018 ; Taboada-Leonetti, 1991). À cet égard, la perte de cheveux devient ainsi un outil analytique heuristique pour analyser les normes esthétiques et symboliques intériorisées qui circulent et la manière dont l'apparence est socialement gérée. Dans ce cadre, il est donc important de préciser que ce travail ne perçoit pas les hommes, perdant ou ayant perdu leurs cheveux, comme des êtres passifs à cette épreuve. En effet, ils possèdent un soi et s'adressent aux autres grâce à la prise de leur rôle qu'ils se sont attribués par le biais de leurs interactions avec leur environnement social et culturel et usent de stratégies pour appartenir à des groupes sociaux. Pour ce faire, cette recherche repose sur une démarche qualitative fondée sur huit entretiens semi-directifs réalisés auprès d'hommes de moins de 35 ans et vivant en Suisse, ayant été confrontés *précocement*³ à la perte de leurs cheveux. Le choix de se concentrer sur cette tranche d'âge où la perte de cheveux demeure statistiquement moins fréquente, permet d'interroger plus spécifiquement la place que peut occuper l'âge dans la manière dont cette expérience est vécue et interprétée. Cette approche vise non seulement à saisir les significations qu'ils attribuent à leur expérience ainsi que les stratégies qu'ils mobilisent pour y faire face dans leurs interactions au quotidien, mais aussi pour répondre à la question de départ suivante : *Comment l'expérience de la perte de cheveux vécue par les jeunes hommes est appréhendée à travers leurs interactions sociales*

³ Le terme *précocement* fait référence aux divers résultats statistiques qui définissent l'âge « normal » ou « précoce » dans la perte capillaire chez les hommes.

et leur rapport à soi, et comment s'inscrit-elle dans la construction de leur identité individuelle et sociale ?

Ce travail de recherche s'articule autour de six chapitres principaux. Après cette introduction qui pose le contexte de la perte de cheveux masculine, le deuxième chapitre présente un état de la littérature dans lequel sont retracés la construction sociale du stigma(te) et les processus de stigmatisation et d'auto-stigmatisation, la manière dont la perte de cheveux est appréhendée dans le milieu scientifique ainsi que ses diverses représentations à travers le temps et les enjeux y découlant. Le troisième chapitre développe le cadre théorique et conceptuel liant la perspective revisitée de l'interactionnisme symbolique, la théorie de l'étiquetage modifiée et les stratégies d'adaptation et de négociation identitaire. Le quatrième chapitre détaille la méthodologie passant de ma posture interprétative à mon cheminement entre l'idée et le concret du terrain. Le cinquième chapitre consacré aux résultats de la recherche décortique les dires de mes participants et enfin, la conclusion générale synthétise à la fois les résultats et ouvre mon étude vers de nouvelles perspectives de recherche.

2. État de la littérature

Ce chapitre a pour objectif de présenter la manière dont la perte de cheveux masculine est appréhendée dans la littérature scientifique et comment elle est saisie comme objet de recherche dans les travaux existants, tout en situant ce travail dans le champ sociologique. Aussi, sont repris certains postulats scientifiques pour comprendre ce qu'est un stigma(te) et mettre en lumière les mécanismes interactionnels de la stigmatisation et d'auto-stigmatisation ainsi que les enjeux résultant de ces processus.

Pour ce faire, la première partie revient sur les représentations et les diverses symboliques des cheveux et de leur perte en retraçant leur évolution historique jusqu'à aujourd'hui. La seconde partie, elle, porte sur le concept de stigma(te) et les processus de stigmatisation et d'auto-stigmatisation associés. La partie suivante aborde la manière dont est approchée la perte de cheveux masculine comme un objet de recherche scientifique ainsi que les enjeux qui en découlent, permettant de lier les deux sections précédentes pour comprendre sous quelles conditions la perte de cheveux pourrait devenir une caractéristique stigmatisante. Enfin, la dernière partie de ce chapitre met en lumière les limites des recherches existantes (notamment leur ancrage majoritairement biomédical et psychologique) afin de justifier l'intérêt d'une approche sociologique centrée sur les normes, les interactions sociales et les processus de stigmatisation.

2.1. Représentations et symboliques autour des cheveux et de leur perte

« César était chauve et si honteux de ce déshonneur, qu'au dire de Suétone, il ramenait ses cheveux, d'arrière en avant, pour cacher son infirmité. Agathocle, tyran de Sicile, se couvrait la tête de couronnes de myrte pour dissimuler l'alopecie qui le déshonorait. Vespasien était chauve. De même en Grèce, Socrate, Esculape et Isocrate étaient représentés comme chauves. Chez ces derniers la calvitie était considérée comme un des attributs de la sagesse et du génie. Mais à Rome aussi on accusait les excès sexuels de provoquer l'alopecie. [...] La calvitie telle qu'elle doit être comprise et définie, constitue une sorte d'infirmité permanente devant laquelle toute thérapeutique doit rester nécessairement impuissante. »
(Bloch, 1915, pp.107-108)

Bloch (1915), Dardour et Hennebert (2003), Maghia (2021), Hoerni (2006) ainsi que Belbachir et collègues (2016) s'accordent sur le fait que les cheveux (et leur perte) sont porteurs de significations et de symboliques fortes, tant positives que négatives, depuis des siècles. Le mythe de Samson datant de l'Antiquité, repose d'ailleurs sur la symbolique d'une longue chevelure comme un signe d'alliance à Dieu, qui deviendra plus tard, un symbole de force et de virilité (Dardour & Hennerbert, 2003). À l'inverse, le rasage évoquera pendant de nombreuses décennies, un signe de soumission (en lien avec

les esclaves que l'on rasait), d'humilité (à l'image des moines) ou encore d'humiliation (dans le cas des prisonniers).

« Les cheveux jouent un rôle important dans l'esthétique, la chevelure et la façon de se coiffer permettent à chacun d'affirmer sa personnalité. Notre rapport aux cheveux, en effet, est plus complexe et profond qu'il n'y paraît. « Un changement de coiffure marque un passage d'un âge à un autre, d'un statut à un autre. Il donne à l'individu une nouvelle identité » [1]. Les traditions d'autres temps et d'autres cultures soulignent le pouvoir qu'on prête depuis des siècles aux cheveux. » (Belbachir et al., 2016, p.28)

La perte de cheveux constitue dans certains contextes, une caractéristique corporelle susceptible d'être associée à des jugements sociaux, à une catégorisation dévalorisante ou en tout cas, à de potentiels processus d'étiquetage qui tendraient à influencer la perception de soi et les relations sociales. Comme Belbachir et collègues (2016) l'affirment, les cheveux participent alors à un esthétique corporel, à l'affirmation de sa propre personnalité et à la construction d'une image de soi, un peu comme une forme de langage social évoquant auprès des autres, son appartenance, son genre, son âge et son statut.

L'exemple de Louis XIV illustre combien perdre ses cheveux a été vécu comme une réelle dégradation physique menant à l'institution de la perruque comme symbole de prestige et de virilité royale. En effet, Maghia (2021) expose que Louis XIV, devenu chauve à vingt ans à la suite d'une maladie, a imposé la perruque comme un symbole de majesté et de prestige. Puis, la perruque s'est vue perçue comme le symbole absolu de l'ancien Régime, portée par les personnes de haut rang pour témoigner publiquement de leur statut. Dardour et Hennebert (2003), de leur côté, parlent de la calvitie comme une « blessure narcissique » (p.365), une forme de « mutilation sexuelle » qui expliquerait pourquoi perdre ses cheveux serait vécu comme un handicap ou une maladie provoquant de la honte et la volonté de le dissimuler. Aussi, comme Belbachir et collègues (2016) le postulent, perdre ses cheveux renvoie aux premiers signes du vieillissement, lui-même perçu comme un attribut discréditant et faisant de la calvitie par effet de ricochet, un stigma(te) social :

« Bien que la majorité des hommes soit résignée face à la calvitie qui apparaît comme un fait inévitable, aucun n'aime perdre des cheveux. Cet événement est d'autant plus insupportable quand il affecte un sujet jeune. En effet les personnes concernées se perçoivent comme des êtres vieillissant prématurément et ils ne sont pas rares ceux qui tentent de lutter contre cette calvitie avec des traitements aussi variés qu'onéreux. » (Belbachir et al., 2016, p.27)

Dans une perspective plus institutionnalisante, Dardour et Hennebert (2003) contextualisent la symbolique contemporaine de l'homme chauve en affirmant que la calvitie se voit perçue comme un signe de faiblesse. En donnant notamment l'exemple de James Bond, les auteurs affirment qu'imaginer un héros chauve serait impossible dans la mesure où le cinéma tend à associer les hommes chauves à des rôles plutôt comiques. Krenc (2018) de son côté, démontre également au travers de quelques études récentes, que les chauves seraient perçus comme plus intelligents ou ayant plus de maturité mais resteraient néanmoins moins séduisants que les hommes chevelus. La calvitie semble alors générer une crainte concernant la transformation de son image corporelle et la perte d'un certain pouvoir de séduction comme Belbachir et collègues (2016, p.28) l'évoquent : « D'ailleurs, c'est également la crainte principale de ceux qui ne sont pas concernés par le problème. Ceux-ci sont 71 % à penser que cela diminuerait leur attractivité envers la gent féminine. ».

Pour conclure, autant la chevelure que la perte de cheveux sont des caractéristiques corporelles de catégorisations sociales porteuses de représentations parfois stigmatisantes, parfois valorisantes et mènent inévitablement à des enjeux interactionnels, identitaires et plus globalement de reconnaissance sociale.

2.2. Construction sociale du stigma(te) et processus associés

D'après le Comité départemental d'éducation pour la santé (2024), le terme *stigma* du grec ancien, invoquait initialement une marque corporelle servant à identifier une personne. Bien que sa définition originelle semble évoquer une certaine neutralité dans la nature du stigma(te), il n'en reste pas moins que ce terme a été signifié autant négativement que positivement tout au long de son existence. Par exemple, dans la religion chrétienne, les stigma(te)s du Christ comme les marques de crucifixion, sont considérés comme des signes de sainteté et les personnes qui en portent sont perçues comme des élues spirituelles (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024). Toutefois, aujourd'hui, le stigma(te) renvoie majoritairement à des significations péjoratives, et est progressivement appréhendé comme un signe distinctif provoquant jusqu'à l'exclusion sociale (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024). Se caractérisant par des attributs en marge, tant physiques que comportementaux voire des appartenances raciales, économiques ou politiques, le stigma(te) vient faire de l'individu qui le porte, une personne socialement diminuée et réduite à son étiquette qui lui a été assignée.

« Le stigma(te) n'est pas un attribut en soi : il se définit dans le regard d'autrui. Il renvoie à l'écart à la norme : toute personne qui ne correspond pas à ce qu'on attend d'une personne considérée comme « normale » est susceptible d'être stigmatisée. Le stigma(te) s'analyse donc en termes relationnels. Il

renvoie autant à la catégorie à proprement parler qu'aux réactions sociales qu'elle suscite et aux efforts du stigmatisé pour y échapper. » (Rostaing, 2015, p.100)

Dans sa définition la plus large, la stigmatisation est un processus social qui repose sur l'identification d'une différence consensuellement perçue comme contraire ou marginale aux normes sociales prédéfinies et à laquelle sont associées des stéréotypes, des représentations ou des symboliques qui conduisent à une catégorisation et à une dévalorisation (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024). Dans cette perspective, la stigmatisation (ou l'acte de stigmatiser quelqu'un) renvoie alors au fait de signaler explicitement un stigma(te) et de l'exclure, le discréditer ou le marginaliser en raison de ce dernier (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024). Ainsi, comme Rostaing (2015) l'exprime, une personne qui se voit stigmatisée est en réalité renvoyée à sa non-conformité aux normes (qu'elles soient sociales, physiques, esthétiques ou comportementales). Ceci se faisait remarquer dès l'Antiquité où stigmatiser renvoyait à marquer physiquement, de manière que les esclaves, les malades ou les criminels soient déshonorés, évités et isolés, et que leur statut discréditant soit reconnaissable par tous·tes (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024).

Dans la préface de *Mind, Self and Society* (1934), Morris présente la pensée de Mead comme une théorie selon laquelle les individus sont des êtres sociaux qui se comportent, se construisent et se pensent par le biais des interactions avec les autres, ce qui fait de la stigmatisation, un mécanisme influençant considérablement les actions individuelles et collectives des individus et leurs dynamiques relationnelles. De ce fait, lorsque le stigma(te) est visible ou reconnu par autrui, la personne discréditée en raison de ce dernier doit composer avec la tension entre les attentes normatives et son expérience personnelle, notamment en affrontant parfois les réactions de son entourage ou en contrôlant l'information relative à son stigma(te) (en choisissant consciemment ou inconsciemment, de le dissimuler, de le révéler, voire de l'extrapoler selon les situations et les environnements sociaux et interactionnels).

Certaines disciplines scientifiques ont réutilisé le concept de stigmatisation pour l'appréhender selon des prismes différents. Par exemple, la psychologie sociale utilise une approche davantage cognitiviste et cherche ainsi à comprendre comment les individus construisent des catégories et y associent des stéréotypes de manière inconsciente (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024). En focalisant un peu trop sur les mécanismes cognitifs, cette discipline tend à se concentrer sur les conséquences de la stigmatisation sur la santé mentale et l'estime de soi des personnes stigmatisées, ce qui a fortement été critiqué par d'autres disciplines, notamment car leur orientation

trop individualiste masquait ainsi les sources structurelles et institutionnelles de l'exclusion (Link & Phelan, 2001). Alors, dans le champ sociologique, Link et Phelan (2001), donnent leur définition de la stigmatisation en réponse à cette critique :

« Enfin, étant donné la multitude de situations stigmatisées et l'impact multidimensionnel des processus de stigmatisation sur la vie des individus, la stigmatisation influence probablement de manière significative la répartition des chances de réussite dans des domaines tels que les revenus, le logement, la délinquance, la santé et la vie elle-même. » (Link & Phelan, 2001, Abstract (*traduction personnelle*))

Comme on peut le comprendre ici, la sociologie tend davantage à analyser les rapports de pouvoirs entre les individus dans une multitude de sphères, tout en considérant que la stigmatisation dépend largement des inégalités structurelles définissant les catégories discriminantes et valorisantes. Ainsi, la sociologie met l'accent sur les normes et leur institutionnalisation, qui mèneraient à de la stigmatisation. Cependant, cette perspective est critiquable car certains sociologues focalisent alors trop sur la dimension macro-sociale de ce processus, invisibilisant, dès lors, les micro-interactions quotidiennes qui pourraient avoir un impact, voire transformer certaines représentations et symboliques institutionnalisées.

« L'individu se perçoit comme tel non pas directement, mais seulement indirectement, soit à partir du point de vue particulier des autres membres du même groupe social, soit à partir du point de vue généralisé du groupe social auquel il appartient. Car il entre dans sa propre expérience en tant que soi ou individu non pas directement ni immédiatement, non pas en devenant sujet de lui-même, mais seulement dans la mesure où il devient d'abord objet de lui-même, tout comme les autres individus sont des objets pour lui ou dans son expérience ; et il ne devient objet de lui-même qu'en adoptant les attitudes des autres individus à son égard, au sein d'un environnement social ou d'un contexte d'expérience et de comportement auquel lui et eux participent. » (Mead, 1934, p.138 (*traduction personnelle*))

En d'autres termes et comme l'explique Mead (1934), l'individu construit sa perception de lui-même à travers le regard des autres, en intégrant et adoptant les jugements et attitudes qui lui sont adressés au sein de ses interactions sociales. La conséquence derrière la stigmatisation réside dans le fait que la personne peut se retrouver fréquemment réduite à la caractéristique stigmatisante et ses comportements, interprétés à travers le prisme de son stigma(te). Les individus, ou groupes stigmatisés, peuvent alors intégrer et se définir selon les représentations et symboliques socialement et collectivement définies comme négatives, donnant lieu alors, à un mécanisme encore plus insidieux : l'auto-stigmatisation.

« Mais paradoxalement, la chute de cheveux apparaît considérablement plus préoccupante chez l'homme quand elle est anticipée que lorsqu'elle est effective. Ainsi, 67 % des hommes de moins de 35 ans qui ne sont pas atteints de calvitie se disent préoccupés par une éventuelle perte de cheveux (diminution progressive de la préoccupation avec l'âge pour atteindre 15 % pour les 65 ans et plus) » (Krenc, 2018, p.16)

Selon Taboada-Leonetti (1991), l'auto-stigmatisation ou *l'intériorisation* comme elle le nomme, est un processus qui consiste à ce qu'un individu ou groupe d'individus stigmatisés intègrent les jugements, les représentations et les symboliques négatives qui circulent dans leur environnement en les appliquant à eux-mêmes et ce, sans les remettre en cause. L'auto-stigmatisation ne dépend alors pas seulement des discriminations vécues, mais aussi de l'anticipation de jugement par autrui. Autrement dit, la personne qui présente le stigma(te) (socialement et culturellement défini comme tel) sera dans l'attente d'un potentiel jugement ou d'un rejet des autres à cause de ce dernier (Comité départemental d'éducation pour la santé, 2024). Ce processus d'auto-stigmatisation relie les représentations sociales et collectives aux trajectoires individuelles, en commençant par la prise de connaissance des stéréotypes associés au groupe auquel nous appartenons. Cette prise de connaissance se produit dans et par l'interaction avec les autres et parfois, elle peut découler d'une stigmatisation par autrui, ce qui met en exergue l'importance considérable des interactions sociales dans la construction individuelle d'une personne. Ensuite, l'individu peut y adhérer et/ou approuver ces stéréotypes, puis les appliquer à sa propre identité personnelle. Cela peut avoir des répercussions considérables tant sur le plan psychologique, que social et comportemental en raison du fait que le ou la stigmatisé·e, en s'auto-stigmatisant, passe de « avoir » l'attribut stigmatisant à « être » défini·e par celui-ci.

2.3. La perte de cheveux masculine : explications, enjeux et « solutions miracles »

Les différents travaux scientifiques abordant la perte de cheveux masculine cherchent principalement à identifier ses raisons génétiques et hormonales pour trouver des *solutions* à ce *problème* et en limiter ses effets. Afin de justifier la recherche active pour y trouver des interventions fiables et durables, les enjeux psychiques et moraux ainsi que l'impact sur l'estime et l'image de soi des hommes concernés sont très souvent abordés (Krenc, 2018 ; Belbachir et al., 2016).

Dans sa thèse, Krenc (2018) établit un état des lieux des connaissances actuelles relatives à la chute de cheveux androgénétique masculine, ainsi que les choix thérapeutiques possibles pour y faire face.

L'objectif est de fournir aux pharmaciens notamment, des outils pour pouvoir diagnostiquer et accompagner les hommes souffrant d'une perte capillaire en la présentant comme une véritable épreuve morale car l'apparence conditionnerait les relations sociales, amoureuses et/ou professionnelles. Par exemple, il insiste sur le fait que la chevelure est un puissant marqueur social et symbole de virilité et évoque l'impact sur la qualité de vie que peut avoir leur perte, qu'il compare et juge équivalent à celui que des pathologies cutanées lourdes comme le psoriasis.

Au-delà de la qualité de vie, Krenc s'accorde aux dires d'autres auteur·ices (Dardour & Hennebert, 2003 ; Belbachir et al., 2016) en évoquant les impacts socio-psychologisants que peuvent avoir les diverses formes d'alopecies notamment sur l'altération de l'estime et de l'image de soi en faisant appel aux significations implicites associées à la perte de cheveux comme le vieillissement et à la perte d'attractivité.

« 42% des hommes avec calvitie avaient une estime de soi faible versus 12% du groupe témoin et 46% avaient une estime de soi moyenne versus 60% du groupe témoin, de telle disparité affirme que la calvitie chez l'homme a un grand impact sur l'estime de soi et la perception de son image. De nombreuses études viennent corroborer l'impact psychologique de la perte de cheveux. De la chute des cheveux à la perte de l'estime de soi, il n'y aurait donc qu'un tout petit pas. » (Belbachir et al., 2016, p.27)

Cela ne vient pas uniquement souligner un constat statistique mais aussi l'influence qu'une caractéristique physique et esthétique peut avoir sur le rapport à soi et aux autres. Aussi, Krenc (2018) détaille les mécanismes biologiques de la chute de cheveux, passant du rôle des hormones (avec une prédominance de l'enzyme appelée *5-alpha réductase* qui transformerait la testostérone en DHT, l'androgène responsable de la diminution des follicules pileux) à l'explication génétique (qui impliquerait que les gènes liés aux récepteurs des androgènes se transmettraient de manière héréditaire dans 80% des cas). Krenc (2018) souligne également que la recherche scientifique moderne aurait établi des corrélations entre la calvitie survenant jeune et les risques sanitaires globaux, faisant de l'alopecie androgénétique, non seulement un potentiel marqueur du cancer de la prostate, des troubles cardiovasculaires ou un syndrome métabolique, mais aussi et surtout, un indicateur de santé publique qui nécessiterait une certaine surveillance. Enfin, il analyse les solutions disponibles allant des traitements médicamenteux comme le *Minoxidil* et le *Finastéride*, aux compléments alternatifs comme les acides aminés soufrés, les vitamines de groupe B, les huiles essentielles ou les bloqueurs naturels de DHT ou encore les chirurgies capillaires via des techniques d'extraction par unité (*FUE*) ou bandelettes (*FUT/FUL*).

Bien que la démocratisation de certaines problématiques fasse évoluer les mentalités et la recherche, il s'avère que depuis les années 2000, une normalisation de la chirurgie par le biais des réseaux sociaux vient inverser la tendance et le profil des demandeurs de chirurgie (Krenc, 2018). Passant d'une pratique mobilisée par ceux qui souffraient de troubles psychologiques diagnostiqués par des professionnel·les de la santé mentale à une pratique davantage acceptée, moins honteuse, voire devenue banale en apparence, Krenc (2018) souligne que la chirurgie est rendue accessible à un public de plus en plus large et de plus en plus jeune ce qui en fait un sujet d'utilité publique.

Pour clore cette partie, il convient de constater que la littérature biomédicale tend à appréhender la perte de cheveux masculine comme un problème appelant à une prise en charge thérapeutique. Cette perspective vient éclairer les mécanismes physiologiques et certains enjeux socio-psychologiques de la perte de cheveux mais elle laisse cependant dans l'ombre, les processus sociaux par lesquels cet attribut acquiert une signification négative et peut devenir une véritable source de stigmatisation sociale.

2.4. Lacunes dans la littérature scientifique

Nous savons dès lors que la chevelure au sens large a été porteuse symboliquement de connotations tant positives que négatives tout au long de l'histoire. Cependant à ce jour, en vue de la propension des possibilités de *solutionner la problématique* de la perte de cheveux, nous pouvons considérer que la perte de cheveux chez les hommes (et qui plus est chez les jeunes hommes) peut être socialement construite comme une caractéristique stigmatisante.

Il convient de constater que les effets concrets sur le quotidien des hommes concernés restent encore peu approfondis. Les recherches mentionnées et brièvement présentées dans cet état de la littérature interviennent principalement dans le domaine biomédical ou psychologique. Toutefois, très peu soulignent le facteur décisif des normes esthétiques et genrées ainsi que de leur intériorisation dans la construction et la représentation de la virilité dans la société. Car en effet, les auteur·ices évoquent fréquemment le caractère négatif des représentations associées à la perte de cheveux mais ces dernières sont souvent présentées comme des évidences, sans interroger les processus sociaux qui contribuent à leur production, leur légitimation et leur perpétuation. De cette manière, les normes esthétiques qui définissent ce qu'il convient de porter, de dissimuler ou de corriger, apparaissent alors comme des présupposés plutôt que comme des constructions sociales à expliquer et ne sont que peu remises en question. Cela nous amène à un autre constat : dû au fait que les travaux ne semblent pas

se situer dans le domaine de la sociologie mais plutôt dans la sphère médicale, peu l'ont approché de manière qualitative et encore moins dans une perspective interactionniste. Ceci s'explique notamment par le fait que les recherches médicales s'inscrivent le plus souvent dans une logique interventionnelle, selon laquelle elles visent à développer ou évaluer des solutions destinées à prévenir, ralentir ou corriger la perte de cheveux. Enfin, si une partie importante des travaux consacrés à la stigmatisation s'est développée dans le champ de la psychologie, une autre partie accorde une attention croissante aux normes sociales, aux processus de catégorisation et aux rapports de pouvoir. Et bien que les travaux sur la stigmatisation se sont largement intéressés à des sujets tels que les maladies psychiques et les handicaps, les conditions a priori plus ordinaires comme la perte de cheveux semblent être bien plus limitées. En privilégiant certaines conditions, le risque est que les travaux existants peuvent contribuer à laisser dans l'ombre des formes plus ordinaires de stigmatisation et renforcer l'idée que certaines expériences méritent d'être davantage reconnues comme des objets de recherche plus légitimes que d'autres. Dans cette perspective, s'intéresser à la manière dont les individus composent activement avec une caractéristique potentiellement stigmatisante (notamment au travers de stratégies déployées dans les interactions quotidiennes) constitue un angle d'analyse encore peu exploré et complémentaire à la littérature existante sur la perte de cheveux.

L'enjeu de cette recherche est alors d'examiner la manière dont la perte de cheveux est vécue, interprétée et négociée par de jeunes hommes dans leurs interactions quotidiennes et de l'étudier de manière approfondie sous l'angle de la sociologie. De manière plus précise, cela amène à interroger ce que signifie socialement le fait de perdre ses cheveux en étant jeune et notamment, à comprendre pourquoi une même caractéristique physique peut être perçue comme davantage problématique à moins de 35 ans qu'à 50, ainsi que les normes et représentations associées à la jeunesse qui participent à construire cette différence. Dans cette perspective, le concept de stigmatisation constitue une grille d'analyse permettant d'interroger les situations dans lesquelles perdre ses cheveux peut acquérir ou non, une dimension socialement disqualifiante. L'attention portée aux réactions stratégiques et identitaires pour faire face aux conséquences sociales et interactionnelles de la perte de cheveux permet, quant à elle, d'articuler à la fois une compréhension des normes esthétiques actuelles, mais aussi des interactions sociales qui gravitent autour de celles-ci et les attentes qui y sont liées.

3. Cadre théorique et conceptuel

Ce cadre théorique et conceptuel est structuré en suivant une progression analytique sous forme d'entonnoir. En effet, je commence ce chapitre en présentant les fondements de l'interactionnisme symbolique de Blumer, puis dans sa revisite proposée par Snow en 2001 afin de situer ma perspective qui articule agentivité, structures sociales et action collective (dans Lacaze, 2013). Dans cette optique, la théorie de l'étiquetage modifiée au prisme de Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001 ; Link et al., 2004 ; Lacaze, 2008) s'inscrit dans ce cadre interactionniste plus large, non seulement en prolongeant l'analyse des processus de définition sociale et d'attribution de sens, mais aussi en mettant en perspective les mécanismes sociaux de catégorisation, de déviance et de stigmatisation qui en découlent ainsi que les stratégies de coping qui en résultent. Enfin, j'aborde grâce à l'apport de Taboada-Leonetti (1991), les stratégies et formes de négociations identitaires mobilisées par les groupes minoritaires qui me permettent d'étudier les différentes dynamiques mises en place pour faire face aux assignations sociales et aux discriminations liées. Pour clôturer ce chapitre, je mets en cohérence mon cadrage présenté en l'appliquant directement à mon objet de recherche pour mettre en pratique la théorie.

3.1. Le courant interactionniste symbolique

« L'interactionnisme symbolique postule que l'être humain est un organisme qui possède un soi (self), c'est-à-dire qu'il peut se voir, s'adresser à lui-même et agir envers lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de rôle » (role-taking). Le soi est un processus et non une chose logée dans la tête, comme le pensent certains. C'est la constatation de ce fait premier qui a un caractère fondateur. » (Lacaze, 2013, p.44)

Les premières perspectives de ce courant théorique ont été instituées par Herbert Blumer, un sociologue américain et élève de George Herbert Mead, influence majeure dans la théorie de l'action et du *self* issu de la première génération de l'École de Chicago (Lacaze, 2013). Dans son article *Social Psychology* (in Lacaze, 2013) dans lequel il y propose une nouvelle orientation axée sur le concept d'interaction symbolique, Blumer soutient que la réalité se compose de situations dans lesquelles est immergé l'acteur social et dont leur(s) signification(s) influence(nt) ses actions ultérieures. Par ailleurs, l'interactionnisme symbolique postule que les individus agissent en fonction des significations qu'ils attribuent aux situations, significations elles-mêmes construites et ajustées dans l'interaction.

C'est ce que Blumer (1986) amène en mettant l'accent sur les processus de définition et d'interprétation qui représentent pour lui, le cœur des relations humaines en mettant en exergue trois prémisses du courant interactionniste symbolique. Premièrement, « les êtres humains agissent envers les choses en fonction des significations que celles-ci ont pour eux ». Deuxièmement, « la signification de ces choses est dérivée de, ou émerge de, l'interaction sociale que l'individu entretient avec ses semblables ». Troisièmement, « les significations sont mobilisées et modifiées au travers d'un processus interprétatif utilisé par l'individu dans sa relation aux choses qu'il rencontre » (Blumer, 1986, p.2, *traduction personnelle*).

3.2. Une extension à l'interactionnisme symbolique

« [...] l'interaction par définition n'est pas une activité solitaire, une idée de la conduite humaine centrée sur cette idée ne se focalise pas sur des actes isolés d'individus mais sur le développement de l'action collective, sur la façon dont les gens agissent ensemble pour créer une activité qui devient quelque chose à quoi ils ont tous contribué. » (Lacaze, 2013, p.46)

Comme précisé plus haut, ce travail ne s'inscrit pas dans le courant interactionniste symbolique classique tel que présenté par Blumer mais par sa reformulation proposée par Snow en 2001 (*in* Lacaze, 2013). Car en effet, afin d'élargir encore un peu plus la conception quelque peu restrictive de ses prédécesseurs, Snow vient remettre en cause l'étroite liaison que postulait Blumer entre l'interactionnisme et la subjectivité, qui tendait à invisibiliser, selon l'auteur, l'influence de toute la structure sociale et de la culture. La démarche de Snow vise avant tout à repenser l'interactionnisme d'un point de vue sociologique en connectant l'agentivité et la structure sociale, et démontrer qu'il s'agit d'une étude de l'action conjointe et collective plutôt qu'une microsociologie du face-à-face (Lacaze, 2013). Dans cette optique, la perte de cheveux chez les jeunes hommes est appréhendée à la fois à travers leurs interactions (action conjointe au niveau micro), au sein desquelles ils réagissent, s'ajustent et donnent du sens à leur expérience et à travers les normes sociales partagées (action collective au niveau macro), qui définissent ce qui est valorisé ou stigmatisé et influencent les manières de percevoir et/ou vivre cette expérience. Ainsi, Lacaze (2013) recense son apport sociologique à la perspective psycho-sociale de Blumer en formulant les quatre principes fondamentaux à prendre en compte pour dépasser la question du sens et de l'interprétation subjective que sont : *la détermination interactionnelle* ; *la symbolisation* ; *l'émergence* ; et *l'agentivité humaine*.

La détermination interactionnelle (Lacaze, 2013, p.46) est un principe postulant que les objets sociaux (comme le soi, les rôles ou les mouvements sociaux) n'existent pas au travers de qualités

intrinsèques, mais au sein des réseaux de relations. Ensuite, chez Blumer, le sens était perçu comme quelque chose de continuellement traité et modifié par l'acteur au cours de l'action. Mais Snow insiste sur le fait que les symboliques (telles que les significations et interprétations attribuées par les individus aux éléments de leur environnement) sont routinisées, répétées, voire ancrées depuis longtemps dans des contextes organisationnels et culturels préexistants. Et leur interprétation n'est donc pas toujours remise en question dans la mesure où elles sont institutionnalisées, consensuelles et stables. C'est ce que Snow comprend lorsqu'il parle de *symbolisation* (Lacaze, 2013, p.47). Le troisième principe concerne *l'émergence* (Lacaze, 2013, p.48) qui renvoie aux processus par lesquels apparaissent de nouvelles réalités sociales ou de manières de penser et de ressentir, et qui peuvent transformer les pratiques quotidiennes. Ici, l'intérêt est porté sur le caractère dynamique et imprévisible des interactions qui amènent à de la nouveauté et c'est ce qui distingue le postulat sociologique de Snow du psycho-social de Blumer. Enfin, le dernier principe est celui de *l'agentivité humaine* (Lacaze, 2013, p.49). Bien que Blumer considère l'acteur comme étant actif, Snow souligne encore plus cet élément qu'il catégorise comme central dans la relation structure-humain. Pour lui, les individus prennent en considération les contraintes culturelles et structurelles afin de développer leurs propres lignes d'action dans leurs relations à eux et aux autres.

En ce sens, l'approche de Snow apparaît particulièrement pertinente pour étudier la perte de cheveux chez les jeunes hommes dans la mesure où elle permet de comprendre comment la perte de cheveux se construit à la fois dans les interactions quotidiennes des jeunes hommes et au travers des normes sociales desquelles ils se sont construits, sans pour autant réduire cette expérience uniquement à une interprétation individuelle, ou à un effet des structures sociales.

3.3. La théorie de l'étiquetage modifiée

La théorie de l'étiquetage développée dans les années 60 par l'école interactionniste de Chicago, montre que la déviance et la stigmatisation ne résultent pas d'attributs intrinsèques aux individus mais de processus sociaux de catégorisation et de définition collective (Blumer & Riot, 2004 ; Lacaze, 2008). Cette théorie s'inscrit directement dans le prolongement de l'interactionnisme symbolique revisité en ce qu'elle repose sur l'idée que les significations attribuées aux, et par les individus, se construisent dans l'interaction. L'étiquetage apparaît alors comme un processus d'attribution de sens, au cœur des relations et à travers lequel, certaines caractéristiques sont définies et interprétées (et parfois transformées) soit comme des marqueurs de déviance, soit comme des marqueurs de « normalité ».

En d'autres termes, lorsqu'un attribut est identifié collectivement comme stigmatisant, il peut être étiqueté et associé à des symboliques et conduire à une différenciation entre le « nous » et le « eux » (Lacaze, 2013). Ce clivage peut alors entraîner diverses conséquences sociales et relationnelles pour l'individu qui le porte, telles que de la discrimination et/ou la marginalisation. En ce sens, la *labeling theory* propose donc une nouvelle perspective sur la déviance selon laquelle cette dernière serait la résultante d'une création purement sociale (Lacaze, 2008).

Le concept de stigma(te) occupe une place centrale dans le courant interactionniste et plus précisément dans la théorie de l'étiquetage. Cependant, cette notion a abusivement été utilisée, conceptualisée, comprise et appliquée, et grand nombre ont été les critiques sur sa pertinence académique et scientifique. Link et collègues (1989) apportent alors une modification à cette théorie en montrant, qu'à travers les discriminations, l'étiquetage (ou désignation sociale) affecte la vie des personnes tout en introduisant l'idée centrale de l'auto-étiquetage selon laquelle les individus intérioriseraient des images négatives bien avant d'être eux-mêmes étiquetés. Dans la lignée de son postulat et avec sa collaboratrice Jo C. Phelan (2001), Link amène une révision critique du concept de stigma(te) en le définissant comme un processus en quatre composantes qui coexistent dans une situation de pouvoir : *l'étiquetage ; la stéréotypisation ; la séparation entre « eux » et « nous » ; ainsi que la perte de statut.*

L'étiquetage ou *labeling* (Link & Phelan, 2001, p.367 ; Lacaze, 2008, p.189) est un processus social de sélection qui consiste à identifier et désigner des *différences* visibles afin de catégoriser socialement les individus par rapport à celles-ci. Cette composante socialement, temporellement et culturellement située représente une convention sociale et non une caractéristique intrinsèque de la personne, ce qui lui vaut d'ailleurs sa dénomination « d'étiquette » comme quelque chose que nous assignons à une personne (Lacaze, 2008). En ce sens donc, l'étiquette attribuée est une forme de création sociale de la déviance et le déviant devient *de facto*, celui à qui l'étiquette a été appliquée avec succès. Le Théorème de Thomas (*in* Lacaze, 2013), permet de comprendre que les représentations sociales et symboliques mènent à une interprétation de la réalité et orientent les perceptions, les attitudes et les comportements des individus, car comme il est formulé : « si les hommes définissent une situation comme réelle, elle le sera dans ses conséquences » (p.43). Ces représentations, que nous pourrions nommer d'étiquette dans ce cas-là, sont alors socialement produites et reposent sur des croyances ou des stéréotypes partagés, influençant donc directement les interactions humaines et sociales et participant ainsi, à la construction de certains processus sociaux et interactionnels (Berger & Luckman, 2018).

Comme précité, la théorie de l'étiquetage modifiée met au centre de son postulat la notion d'auto-étiquetage. L'internalisation de ces représentations culturelles négatives s'inscrit dès lors, elle aussi, dans cette première composante faisant de cette dernière, la première étape du processus de stigmatisation pouvant entraîner une altération de la perception de soi-même, une perte d'estime de soi, de la honte, et/ou une anticipation du rejet social.

La stéréotypisation (Link & Phelan, 2001, p.368 ; Lacaze, 2008, p.189) est la seconde composante du processus de stigmatisation évoquée par les auteur·ices qui consiste à associer les personnes étiquetées à des caractéristiques basées sur des croyances culturelles dominantes.

Le stéréotype traduit par une « image dans la tête » (Lacaze, 2008, p.189) désigne une idée toute faite et une croyance partagée concernant un trait ou un comportement. De ce fait le stigma(te) est la résultante d'une relation entre un attribut et son stéréotype, une association qui est produite socialement.

« [...] Crocker et ses collègues (1998) définissent la stigmatisation, comme indiqué plus haut, comme un « attribut ou une caractéristique qui véhicule une identité sociale dévalorisée dans un contexte particulier ». Dans notre terminologie, cet aspect de la stigmatisation implique une étiquette et un stéréotype, l'étiquette associant une personne à un ensemble de caractéristiques indésirables qui forment le stéréotype. » (Link & Phelan, 2001, pp.368-369 (*traduction personnelle*))

Comme il a été évoqué précédemment, que ce soient au travers des médias ou des réseaux sociaux, les représentations culturelles et médiatiques véhiculées influencent dès lors, la vision collective à propos de certains attributs. Ainsi, la *stéréotypisation* est un processus par lequel la culture dominante lie des étiquettes sociales (qu'elles soient positives ou négatives) à des caractéristiques, occasionnant alors un traitement inégalitaire des personnes qui les portent.

La séparation entre « eux » et « nous » (Link & Phelan, 2001, p.370 ; Lacaze, 2008, p.190) représente plus communément ce que nous pouvons nommer de distance sociale entre un individu ou un groupe stigmatisé (« eux ») et le reste de la société (« nous »). Cette composante du processus de stigmatisation est fondamentale dans la mesure où la situation de pouvoir devient davantage explicite. Le langage représente, d'ailleurs, un outil puissant de séparation pouvant réduire une identité à l'étiquette qui a été préalablement attribuée. Link et Phelan (2001) affirment que la distance sociale se voit alors renforcée notamment par l'usage du verbe « être » plutôt qu'« avoir » (p.370) notamment dans le champ psychiatrique en qualifiant une personne « d'être schizophrène » ou « épileptique » plutôt que de décrire sa pathologie.

La perte de statut et la discrimination (Link & Phelan, 2001, p.370 ; Lacaze, 2008, p.192) représentent les conséquences de la distance sociale exercée. En ce sens, cette composante représente le traitement inégalitaire entraîné par *l'étiquetage, la stéréotypisation et la séparation entre le « eux » et le « nous »*. Cette perte de statut peut entraîner, telle une « hiérarchisation descendante » (Lacaze, 2008, p.192), une inégalité des chances, une dévalorisation de la personne voire dans certains cas, une privation de ses droits.

« Par exemple, un statut social inférieur peut rendre une personne moins attrayante pour les interactions sociales, la participation à des activités communautaires ou l'intégration à un projet commercial nécessitant des partenaires influents auprès des élus locaux. Ainsi, une position inférieure dans la hiérarchie sociale peut avoir des répercussions négatives en cascade sur toutes sortes d'opportunités. » (Link & Phelan, 2001, p.373 (*traduction personnelle*))

Il se peut également que dans tout ce processus de stigmatisation, il y ait un acte comportemental ou verbal négatif envers la personne stigmatisée, ce qui est conceptualisé ici comme de la discrimination. Elle peut se manifester à deux niveaux, individuel et/ou structural, et peut mener la personne à des états de santé mentale notables.

À la suite de ces diverses composantes, Link et collègues (2004, p.513) reprendront cette décomposition analytique pour y ajouter une nouvelle composante, celle des *réactions émotionnelles* et plus précisément les réponses émotionnelles des stigmatisateur·euses et des stigmatisé·es venant faire écho au rôle central de l'auto-étiquetage de la théorie de l'étiquetage modifiée. En effet, les émotions liées au processus de stigmatisation peuvent révéler les représentations de chacun·e à l'égard du stigma(te) visé. En ce sens, les réponses émotionnelles sont essentielles à la compréhension du comportement des deux parties car le processus de stigmatisation peut à la fois être déclenché par les émotions des stigmatisateur·euses et à la fois, provoqué des émotions chez les stigmatisé·es. Cela peut se traduire par de la peur, de la colère, du dégoût, de la gêne, de la honte ou de la pitié, ce qui va influencer la nature et la direction des interactions tant dans l'expression que dans la réception.

« Premièrement, une réaction émotionnelle est perceptible par la personne stigmatisée, fournissant ainsi un indice important sur la réaction de l'auteur de la stigmatisation. [...] Deuxièmement, les réactions émotionnelles peuvent influencer les comportements ultérieurs envers la personne ou le groupe stigmatisé, selon les processus décrits par la théorie de l'attribution (Weiner, 1986). Dans cette perspective, les attributions relatives aux causes d'un événement négatif, et notamment le sentiment de contrôle de la personne stigmatisée sur cet événement, ont une grande influence sur la façon dont les autres la perçoivent et se comportent à son égard. » (Link et al., 2004, p.513 (*traduction personnelle*))

L'enjeu dans la prise en compte de cette nouvelle composante réside dans le fait que les émotions suscitées par l'expression ou la réception d'une stigmatisation peuvent valider les préjugés existants et renforcer le risque que les personnes stigmatisées restent « captives » d'un traitement inégal ou soient réduites à leur stigma(te). C'est aussi essentiel de prendre les réactions émotionnelles en considération dans la mesure où elles permettent de comprendre leurs mécanismes et rendre les luttes anti-stigma(te) efficaces. Dans cette perspective, les réactions émotionnelles jouent un rôle important dans le processus d'auto-étiquetage et de stratégies de négociation puisqu'elles peuvent non seulement jouer un rôle dans l'intériorisation des représentations sociales associées à la perte de cheveux chez les hommes, mais aussi orienter les comportements pour y faire face.

3.3.1. *Les stratégies de coping (ou d'adaptation)*

Dans le cadre de la théorie de l'étiquetage modifiée (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001 ; Link et al., 2004), les auteur·ices décrivent les stratégies de *coping* comme des moyens de gérer les conséquences négatives liées au processus d'étiquetage subi. De cette façon, la personne susceptible d'être catégorisée et stigmatisée adopte des comportements de défense par crainte d'être marginalisée. Cette image du *challenger actif* (Link & Phelan, 2001, p.378) que les auteur·ices mobilisent, décrit la capacité d'une personne stigmatisée d'utiliser de ses ressources disponibles afin de résister au processus de stigmatisation. Ces stratégies sont ainsi comprises comme des stratégies d'adaptation émergeant de l'attente d'un potentiel rejet et d'une auto-stigmatisation, et désignent plus concrètement, les réponses comportementales pour faire face à la stigmatisation et à l'étiquetage. Link et collègues (2004, pp.524-525) évoquent cinq stratégies de *coping* qui sont le secret (*secrecy*), le retrait (*withdrawal*), l'éducation (*educating*), la distanciation (*distancing*) et la confrontation (*challenging*).

Le secret est une stratégie qui consiste à dissimuler le stigma(te) pour éviter d'être étiqueté par les autres et être potentiellement rejeté. *Le retrait* en revanche, repose sur le fait de limiter les interactions sociales aux personnes qui connaissent cette caractéristique et l'acceptent, ou alors avec celles qui la partagent également afin de se protéger d'un rejet potentiel. *L'éducation* quant à elle, est une approche où la personne sensibilise les autres et lutte contre les stéréotypes en corrigeant les fausses croyances autour du stigma(te). D'un autre côté, *la distanciation* est une stratégie cognitive où la personne cherche à se différencier du groupe auquel elle appartient en minimisant ses points communs avec les autres membres du groupe pour se rapprocher du groupe social dominant et préserver son estime d'elle-même. Enfin, *la confrontation* se caractérise par le fait d'affronter directement les préjugés et

les discriminations par la prise de parole en public, le signalement de comportements stigmatisants, ou encore l'engagement dans des actions collectives.

Bien que ces stratégies permettent aux stigmatisé·es de se protéger du rejet social, les auteur·ices soulignent toutefois qu'elles peuvent aussi contribuer à les maintenir dans une position désavantageuse et affecter l'estime d'eux-mêmes et leurs relations sociales.

3.4. Les stratégies identitaires et de négociation

« Cette réponse inédite à la situation sociale inhérente à l'ensemble organisé des attitudes érige le « je » en opposition au « moi ». Le « moi » est un individu conventionnel, ancré dans ses habitudes. Il est omniprésent. Il se doit d'avoir ces habitudes, ces réactions que chacun possède ; sans cela, l'individu ne pourrait appartenir à la communauté. Or, l'individu réagit constamment à cette communauté organisée en s'exprimant, non pas nécessairement en s'affirmant de manière agressive, mais en s'exprimant, en étant lui-même, au sein de ce processus de coopération propre à toute communauté. Les attitudes en jeu sont issues du groupe, mais l'individu qui les porte à la possibilité de leur donner une expression peut-être jamais vue auparavant. » (Mead, 1934, pp.197-198 (*traduction personnelle*))

Mead met ici en évidence le fait que l'individu se construit à travers un dialogue constant entre le *moi* (qui renvoie aux attitudes intériorisées) et le *je* (qui renvoie à la capacité de réaction et de transformation des attentes sociales). Ce dialogue souligne que l'identité ne peut être réduite à une dimension strictement intime à l'individu mais qu'elle s'élabore dans une articulation entre intériorisation des normes et expression de soi. Bien que l'intériorisation des normes et l'agentivité constituent deux dimensions complémentaires de l'expérience identitaire, cette recherche adopte une perspective sociologique privilégiant le rôle structurant des normes sociales et s'intéresse ainsi à la manière dont celles-ci orientent les interactions et participent à la construction des identités, sans pour autant nier la capacité des individus à y réagir et à les transformer. Ainsi, la société au sens large, ne se contente pas de reconnaître des identités mais contribue à définir et distinguer des groupes dominants et dominés et à assigner aux individus, des appartenances qui construisent ce qu'ils sont socialement. Partant du postulat que la perte de cheveux chez les jeunes hommes est définie collectivement comme une caractéristique minoritaire et parfois stigmatisante (Belbachir et al., 2016 ; Krenc, 2018), il convient de s'interroger sur la manière dont se construisent et se produisent différentes réactions stratégiques que ces derniers développent pour faire face à ce processus de stigmatisation dont ils font l'objet.

Pour l'explorer, la sociologue Isabelle Taboada-Leonetti (1991) propose un article sur les stratégies identitaires et les minorités abordées sous le prisme de la migration. En affirmant que l'identité n'est pas une essence mais une relation et qu'elle est le produit d'une interaction, les découvertes de l'autrice peuvent s'appliquer à un très large spectre, bien plus large que la migration. Partant de l'idée qu'il s'agit d'un rapport de force, il est constatable que la confrontation entre un groupe désigné majoritaire (à travers les processus de catégorisation sociale) et un groupe désigné minoritaire peut être considérée comme un terrain de lutte. Selon l'autrice, le groupe minoritaire ne sera jamais passif face aux injonctions que le groupe majoritaire impose, il y a une réaction consciente ou inconsciente qui se produit. C'est ce que l'autrice qualifie de stratégies identitaires : cette forme d'agentivité que les individus mettent en place pour faire face à l'étiquette et toutes les attentes et représentations liées qui leur sont assignées. Ces injonctions dont l'autrice parle s'apparentent aux normes sociales, ces attentes consensuelles et majoritaires qui définissent les catégories et attributs jugés *normaux* ou *naturels* dans une société donnée et située et qui contraignent les individus de cette dite société à agir en leur sens (Taboada-Leonetti, 1991). De cette manière, l'attribut jugé *naturel* serait la perte de cheveux masculine à un âge avancé (35 ans et plus) et en-dessous de cet âge, la jauge de normalité descendrait jusqu'à atteindre la *différence* ou en tout cas la *minorité*, quand cela touche des jeunes hommes ayant moins de 25 ans.

Parmi les réponses stratégiques susmentionnées, *l'intériorisation* (pp.60-61) est la première que la sociologue évoque. *L'intériorisation* selon elle, est une réaction inconsciente et passive. Elle n'est donc pas volontaire et consiste à accepter, voire absorber complètement, la définition que nous nous attribuons et qui est produite socialement dans, et par l'interaction. En ce sens, comme le cite Sébastien Kapp :

« On appelle « socialisation » le processus qui consiste, pour un groupe, à transmettre les éléments qui les caractérisent. Il peut s'agir de normes [...], mais aussi de valeurs [...], qui vont contribuer à la construction de l'identité sociale de chaque individu. C'est par le procédé de socialisation qu'un groupe social se maintient, en assurant la reproduction de ses caractéristiques [...]. La socialisation consiste donc en une interaction entre un individu et son environnement social, qui permet à certains éléments identitaires de transiter. » (Kapp, 2019, p.46)

Taboada-Leonetti (1991) précise d'ailleurs que la motivation derrière le fait d'adopter le discours dominant et de se conformer à ce qui est attendu peut apparaître paradoxalement, comme une manière d'accéder à la reconnaissance et de s'assurer une position, même si celle-ci est la plus défavorable, afin d'exister socialement.

S'inscrivant dans une forme d'acceptation, la seconde réaction que l'autrice met en évidence est celle de *la surenchère* (pp.61-62). Cette stratégie consiste non seulement à accepter le stigma(te), mais aussi de l'amplifier, le caricaturer. Cette stratégie se met en place lorsqu'une catégorisation sociale apparaît comme particulièrement contraignante et difficilement réversible et le principal pouvoir qui demeure est son contrôle ainsi que sa mise en scène et ce, même si cela veut dire la pousser à l'extrême. Cette forme d'agentivité montre que certains individus peuvent réagir de manière consciente et volontaire, en choisissant d'être acteurs de leur propre disqualification sociale plutôt que de la subir passivement.

Le contournement (pp.62-63) est une réaction adaptative au rapport de domination, qui ne devient possible que sous certaines conditions. Effectivement, cette réaction suppose d'une part, que la pression sociale exercée par le groupe majoritaire ne soit pas excessivement contraignante et d'autre part, que le groupe minoritaire dispose de ressources propres relativement solides (comme une culture partagée ou une histoire commune à laquelle se raccrocher). Dans ce cas, le groupe « dominé » ne cherche ni l'affrontement, ni la reconnaissance. Ainsi, les individus minoritaires sont physiquement présents dans l'espace dominé par le groupe majoritaire, mais socialement et symboliquement situés à côté de celui-ci. Si cette stratégie permet d'éviter la confrontation et de préserver une forme d'autonomie identitaire, elle n'en modifie pas moins les rapports de pouvoir qui restent fondamentalement inchangés.

L'instrumentation de l'identité assignée (pp.64-65) consiste toujours à accepter l'identité imposée par la société, mais sans réellement l'intégrer cette fois. En d'autres termes, les individus sont conscients que l'identité qu'on leur donne est socialement attribuée mais ils l'utilisent à leur avantage afin de tirer parti de leur situation dans laquelle ils ne peuvent s'extirper.

La recomposition identitaire (pp.65-67) quant à elle conduit comme son nom l'indique, à la formation d'une toute nouvelle identité collective. Cette stratégie repose sur l'expérience de traitement que le groupe minoritaire subi et par ce destin collectif qui uni tous les individus de ce même groupe en se réappropriant les catégories globalisantes pour désigner les groupes minoritaires. Ainsi, l'autrice parle de *retournement sémantique* (pp.63-64), un acte social visant à reprendre le contrôle de la définition de soi. Le retournement sémantique permet donc de transformer une assignation négative en une ressource identitaire positive. Plus largement, cette manière de maîtriser le langage à son

avantage révèle que le pouvoir symbolique passe en grande partie par la capacité à nommer, classer et donner du sens au monde social.

L'assimilation au majoritaire (pp.67-69) est une stratégie qui repose sur le fait « d'effacer » ou d'estomper des marqueurs individuels et personnels qui peuvent être associés à l'identité minoritaire. Ceci, afin de non seulement se conformer aux normes du groupe majoritaire et dominant, mais aussi plus simplement, à accéder à une position sociale plus valorisante. Cette stratégie implique une rupture avec l'origine sociale et culturelle de l'individu sous différentes formes. L'autrice exemplifie cette stratégie par le changement de prénom, l'abandon d'une langue maternelle ou l'adoption de pratique et de codes culturels utilisés au sein du groupe majoritaire. Elle amène également la naturalisation comme étant l'aboutissement juridique de ce processus. Néanmoins, si cette stratégie peut constituer une forme de réussite individuelle en permettant une mobilité sociale d'un groupe minoritaire vers un groupe majoritaire, elle reste ambivalente en raison des coûts psychologiques qu'elle implique, tels que le sentiment de trahison ou de rupture avec le groupe d'origine, ou encore la crainte d'être symboliquement démasqué. En revanche, d'un point de vue collectif, l'assimilation individuelle ne modifie aucunement le statut social du groupe minoritaire d'origine, ce qui revient à faire de cette « solution » réactionnelle, une forme de fuite.

Le *déni* (pp.69-70) est considéré comme une autre stratégie individuelle face à l'assignation identitaire et se distingue de l'assimilation majoritaire dans la mesure où l'objectif ici est de refuser explicitement la catégorie dans laquelle le groupe dominant intègre l'individu. De cette manière, l'individu en question conteste le pouvoir de l'autre à le définir en rejetant totalement l'étiquette qui lui est imposée. Ainsi, en refusant de reconnaître la légitimité des catégories produites par le regard dominant, cette posture constitue un acte symbolique de résistance et remet en cause les structures sociales et symboliques qui rendent possible l'existence-même de telles catégorisations.

Enfin, la dernière stratégie recensée est *l'action collective* (pp.70-71), la réaction stratégique la plus transformatrice pour faire face à la domination sociale selon l'autrice. Contrairement à l'assimilation majoritaire et le déni qui visaient soit à trouver une place au sein du système existant, soit au contraire à s'en extraire, l'action collective, elle, cherche à transformer les règles du jeu social en elles-mêmes. Il ne s'agit donc pas d'ajuster les trajectoires individuelles mais de remettre en cause les rapports de pouvoir qui produisent des inégalités, en mobilisant et refusant les rôles sociaux assignés et en revendiquant collectivement afin de choisir sa propre image plutôt que de la subir. En ce sens, cette dynamique-là inverse le rapport entre l'identité et la mobilisation car en effet, l'identité

communautaire ne constitue plus un préalable à l'action mais elle se construit dans, et par la lutte solidaire. Nous pouvons comprendre ainsi que cette forme de revalorisation collective de l'identité représente une condition centrale dans la reconnaissance sociale dans la mesure où les identités individuelles ne peuvent être valorisées durablement si le statut du groupe dans son ensemble reste stigmatisé. Cette stratégie est également révélatrice du fait que les membres des groupes minoritaires ne sont pas des victimes passives mais sont ici compris comme des acteurs sociaux capables de transformer l'ordre social.

3.5. Application à l'objet de recherche

« Un problème sociologique est toujours de comprendre ce qui se passe en termes d'interaction sociale. Donc il ne s'agit pas tant de savoir pourquoi quelque chose « va mal » du point de vue des autorités et de la gestion de la société, mais comment, tout d'abord, le système tout entier fonctionne, quels sont ses présupposés et comment tout cela tient ensemble. » (Berger, 2014, p.73)

En mobilisant les apports de la théorie de l'étiquetage modifiée⁴ (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001 ; Link et al., 2004 ; Lacaze, 2013), la perte de cheveux est appréhendée dans ce travail comme une expérience socialement située, dont les significations émergent d'un processus de définition collective et dont les enjeux sont identitaires et relationnels. De la même manière, les étiquettes sociales participent à la construction des identités et orientent les comportements ainsi que les rapports sociaux. Cependant, chaque phénomène social est porteur de représentations connotées positives ou négatives. Les jugements consensuels et positifs tendent à valoriser un phénomène, qui devient ensuite normatif, tandis que les jugements consensuels négatifs amènent à une stigmatisation de ce phénomène et une marginalisation des individus qui s'y inscrivent. Au prisme de la théorie de l'étiquetage modifiée, la stigmatisation peut donc s'observer comme une forme de désignation sociale des différences rattachées à des stéréotypes culturels dominants et qui entraînent une *séparation entre le « nous » et le « eux »* (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001). En revanche, la stigmatisation n'est ni automatique, ni uniforme car elle dépend des contextes culturels et interactionnels, des normes sociales dominantes et des ressources symboliques dont disposent les individus pour y faire face. Cette construction interactionnelle de l'identité invite donc à s'intéresser aux processus de catégorisation et d'étiquetage par lesquels certaines caractéristiques corporelles comme la perte de

⁴ Pour rappel, Link et collègues (2004) abordent les stratégies de *coping* dans le cadre de la santé mentale. Et bien que les stratégies soient étudiées scientifiquement à l'aide d'échelles de mesure pour évaluer le degré d'adhésion des individus à ces différentes stratégies, dans le cadre de cette recherche, elles resteront des concepts théoriques décrivant les réactions comportementales des intervenants face à la stigmatisation qu'ils ont pu subir vis-à-vis de leur perte de cheveux.

cheveux chez les jeunes hommes se forment et m'amène à formuler cette première sous-question : *Comment les mécanismes de catégorisation et d'étiquetage influencent-ils, au cours du processus de la perte de cheveux, la perception des autres et l'auto-perception des hommes perdant, ou ayant perdu leurs cheveux ?*

« Pour la sociologie, il ne peut exister d'identité-pour-soi substantialiste, il n'y a que des identités en situation, produites par les interactions. [...] le regard des autres renvoie à chacun un visage, une personnalité, des rôles sociaux, que l'individu peut accepter ou rejeter mais par rapport auxquels il ne peut éviter de se déterminer. » (Taboada-Leonetti, 1991, p.54)

Ensuite, comme le souligne Taboada-Leonetti (1991), les individus sont des êtres sociaux constamment amenés à se définir en situation à partir de rôles qu'ils souhaitent tenir, de catégories auxquelles ils appartiennent et d'attentes auxquelles ils sont soumis dans l'environnement social dans lequel ils sont inscrits. En conséquence, il n'existe pas « [d']identité-pour-soi » et la chevelure en son sens, constitue un élément identitaire ou un *marqueur d'identité* qui définit d'une part l'identité personnelle d'un individu et de l'autre son identité sociale. Aussi, la pertinence de mobiliser à la fois les stratégies de coping et les stratégies identitaires dans l'analyse de cet objet d'étude repose sur le fait que les stratégies proposées par Taboada-Leonetti (1991) sont des stratégies de soi à soi, où l'autre reste en arrière-plan, tandis que les stratégies de coping de Link et collègues (2004) sont des stratégies où l'autre est central dans leur mobilisation : soit on se retire de l'interaction, soit on se confronte à l'autre, soit encore on le cache à l'autre. Ainsi, le fait de considérer ces deux catégories de stratégies permet de comprendre le processus dynamique entre la construction d'une identité individuelle et sociale, ce processus où l'une se nourrit de l'autre et vis-versa.

Dans cette perspective relationnelle, nous pouvons donc envisager l'identité comme une réalité produite et négociée au sein des interactions sociales et l'expérience de la perte de cheveux comme un outil analytique permettant de mettre en lumière la tension subjective qui lie ces deux identités chez chaque individu. Dès lors, il s'agit d'interroger la manière dont les jeunes hommes perdant, ou ayant perdu leurs cheveux, répondent aux assignations auxquelles ils sont confrontés, ce qui me conduit à la formulation de la seconde sous-question suivante : *Quelles sont les stratégies d'adaptation et de négociation symbolique que les hommes perdant, ou ayant perdu leurs cheveux mettent en place et pour quelles raisons les mobilisent-ils ?*

Les objets d'analyse de l'interactionnisme symbolique tel que rappelés par Lacaze (2013), sont à la fois les concepts de soi, de rôle, de comportement collectif et d'organisation, et ils ne peuvent être

abordés sans prendre en considération les contextes interactionnels dans lesquels ils s'ancrent, ni même les réseaux de relations au sein desquels ils émergent. Ceci car ils « n'existent pas en eux-mêmes mais seulement en relation mutuelle entre eux » (p.46). De cette manière, la mobilisation de l'interactionnisme symbolique revisité comme cadrage théorique, me permet ainsi l'analyse et la construction pertinente des significations subjectives concernant la perte de cheveux masculine chez les jeunes hommes au travers de leurs interactions sociales.

En résumé, l'articulation de mon cadrage théorique (interactionnisme symbolique revisité, théorie de l'étiquetage modifiée et des stratégies d'adaptation et de négociations identitaires) permet d'appréhender la perte de cheveux comme une expérience qui :

1. peut faire l'objet de processus d'étiquetage ou de stigmatisation ;
2. est socialement construite dans les interactions ;
3. peut donner lieu à des stratégies d'adaptation et de négociations symbolique et identitaire ;
4. participe à la construction de l'image de soi ;

Cela étant, l'enjeu n'est pas de déterminer si la perte de cheveux constitue un stigma(te) en soi, mais plutôt de comprendre comment cette caractéristique corporelle et esthétique peut, selon les contextes et les individus, faire l'objet d'assignations stigmatisantes ou, au contraire, être re-symbolisée en ressource acceptable, voire valorisée grâce à leur environnement social et leurs relations interpersonnelles. De cette manière, les différentes théories mobilisées serviront à analyser la manière dont les représentations sociales associées à la perte de cheveux peuvent d'abord conduire à anticiper le jugement d'autrui, puis, comment cette anticipation suscite certaines émotions et enfin, comment celles-ci participent à mettre en place des stratégies d'adaptation et de négociation identitaire pouvant conduire à une redéfinition de soi.

4. Méthodologie

Ce chapitre méthodologique retrace l'entier de ma démarche de recherche pour ce travail de mémoire. Dans un premier temps, je présente ma posture pour appréhender mes données, ma positionnalité en qualité d'apprentie chercheuse en sociologie, ma réflexivité, et ma posture sur le terrain. Je justifie ensuite la méthode mobilisée pour récolter mes données. Dans un second temps, je reviens sur la construction de mon pré-terrain, mon terrain et comment je les ai appréhendés. J'y présente les modalités de recrutement de mes participants, le déroulement de mes entretiens, les enjeux éthiques auxquels j'ai dû faire attention ainsi que les difficultés que j'ai pu rencontrer. Puis, je décris le profil type recherché de mes participants. Enfin, je présente et justifie ma méthode d'analyse, en précisant le type d'analyse choisi et ses étapes. Et je termine ce chapitre par les limites de ma recherche, qu'il s'agisse du terrain ou de l'échantillonnage, comme ses biais méthodologiques.

4.1. Posture de recherche et cadre méthodologique

4.1.1. *Une posture interprétative*

Cette recherche adopte une posture interprétative avec un ancrage constructiviste c'est-à-dire que l'analyse vise à comprendre les significations que mes intervenants attribuent à leurs expériences et qu'elle repose sur l'idée que la réalité sociale n'est pas donnée, mais construite dans les interactions (Corbetta, 2003 ; Berger & Luckman, 2018).

« [...] les situations d'interaction productrices d'identité sont étudiées, décodées, par le sociologue à partir de l'étude des rapports sociaux qui prédéterminent les statuts et les rôles des acteurs et leurs rapports complémentaires. Il se doit de chercher, dans les processus identitaires qui mettent en scène deux individus ou deux groupes dans une interaction, ce qui se joue, ce qui s'affronte au-delà de ces individus en termes d'identités collectives, au niveau des rapports sociaux. » (Taboada-Leonetti, 1991, pp.54-55)

La représentation de la perte de cheveux présentée comme une « souffrance » (Belbachir et al., 2016) ou un « déshonneur » (Bloch, 1915) constitue le point de départ de mon travail. La posture interprétative que j'ai décidé d'adopter pour ce travail repose sur le postulat que la réalité sociale ne doit pas simplement être observée mais comme son nom l'indique, être interprétée et surtout, comprise (Corbetta, 2003). En ce sens, il ne s'agit pas d'appréhender les résultats comme une réalité objective de la perte de cheveux chez les jeunes hommes, mais plutôt d'analyser les significations que chacun d'entre eux attribuent à cette expérience, ainsi que les cadres sociaux et symboliques au sein desquels leur expérience prend sens. Ce paradigme permet de concevoir l'action individuelle comme étant chargée de signification, considérant alors chaque comportement humain comme étant

subjectif de sens. Sur le plan ontologique, opter pour une vision constructiviste et relativiste (Corbetta, 2003) signifie qu'il existe des réalités multiples et que ces réalités, sont le produit de significations attribuées par les individus, et au travers de leur propre culture et environnement social.

4.1.2. Positionnalité, réflexivité et posture sur le terrain

Afin d'accéder à mes intervenants, il a fallu que je fasse preuve de réflexion sur mon objet d'étude et sur moi-même. Tout d'abord, il s'agissait de prendre conscience de l'ampleur que mon objet d'étude pouvait représenter pour les personnes que je souhaitais interroger, la manière dont j'allais le présenter et l'aborder, ainsi que ma positionnalité.

Lors de mon appel à témoin, j'ai notamment pu prendre conscience du caractère sensible de mon sujet de recherche lorsque des répondants se sont rétractés, mais aussi quand certains de mes proches ayant demandé à des hommes de leur entourage de venir témoigner, m'informent du déclinement parfois vif qu'ils ont pu recevoir. Ainsi, mon accessibilité au terrain ne relevait donc pas uniquement d'une question logistique mais d'un travail de mise en confiance et de légitimation de ma démarche. C'est ce qui m'a finalement permis d'accéder plus simplement à mes participants et obtenir une grande profondeur dans leurs témoignages et leur réflexivité.

Cependant, m'entretenir avec mon réseau personnel a inévitablement brouillé les frontières existantes entre les sphères privée et académique. Autant cela m'a facilité l'accès à mon terrain, autant cela a soulevé des questions éthiques et méthodologiques dans la mesure où leurs participations pouvaient d'un côté relever d'un intérêt réel pour le sujet, mais aussi, d'un soutien amical. Cette situation m'a contrainte à clarifier mon positionnement envers mes participants car il ne s'agissait plus d'une interaction ordinaire comme nous pourrions l'avoir habituellement, mais bien d'une relation d'enquête, impliquant un cadre (flexible mais présent) et un dispositif d'enregistrement. Aussi, être une femme qui ne soit, qui plus est, pas sujette à une quelconque perte de cheveux n'est évidemment pas un facteur à écarter. Je n'ai pas véritablement de point commun avec mes intervenants donc il s'agissait de comprendre pourquoi ces derniers souhaitaient me partager leur expérience, comment ils me voyaient, me catégorisaient, quel rôle je devais tenir lors de nos échanges et quels rôles ils allaient naturellement adopter en témoignant pour mon travail de recherche. Est-ce que je leur inspirais confiance ? Notre relation amicale (pour certains) jouait-elle un rôle là-dedans (que ce soit dans leur volonté de témoigner ou dans le degré d'ouverture de leur témoignage) ?

Par exemple, concernant le déroulement des entretiens, bien que j'aie réalisé le tout premier avec un ami, je me sentais particulièrement stressée car je n'étais pas suffisamment familière avec le fait de mener un entretien semi-directif et biographique (Pin, 2023). En effet, j'ai rarement été mise dans cette situation car jusque-là, dans mes anciens travaux, soit je menais des *focus group* (et les échanges se faisaient de manière fluide alors je prenais plutôt le rôle de recadrante), soit je menais des entretiens, mais jamais en *one-to-one*, et plutôt avec un·e autre étudiant·e ce qui me permettait d'avoir un soutien et un appui pour mener à bien l'échange. Alors même que le sujet me passionne, et que la personne que j'interviewais était un proche, j'appréhendais de louper une information importante, de trop divaguer, ou encore de faire écho à quelque chose de blessant, voire de traumatique chez lui de manière involontaire et que ce dernier interrompe l'entretien brutalement ou se ferme au dialogue. Finalement, tous les entretiens se sont particulièrement bien déroulés et au fil du temps, j'ai pu remarquer que je me sentais de plus en plus à l'aise avec mes intervenants, mes questions et mes relances. D'ailleurs, le hasard a fait que j'ai pu commencer mes entretiens avec mes amis et connaissances, et que j'ai terminé avec les participants qui m'étaient jusque-là, inconnus. Ainsi, le fait d'avoir mené cinq précédents entretiens m'a permis d'être bien plus en confiance et de mieux maîtriser mon sujet et ma méthodologie pour pouvoir être la plus rassurante possible auprès de mes trois derniers participants. De cette manière, j'ai ressenti un véritable climat de confiance entre eux et moi, ce qui a, je trouve, permis la liberté de parole et favorisé la confiance.

Enfin, malgré le fait qu'ils avaient été mis au courant en préalable, certains d'entre eux ont souligné le fait que la signature de l'accord de participation rendait la situation « sérieuse ». Cela m'a fait remarquer que tous n'étaient pas familiers ni avec le principe de se faire enregistrer, ni d'approfondir une expérience intime et personnelle. Il fallait donc que je pose mes questions non pas comme une enquêtrice mais comme une amie ou connaissance souhaitant échanger sur le sujet, tout en restant attentive à mon non-verbal, mais aussi en leur faisant omettre le dispositif de récolte de données qui peut, pour certains, être impressionnant (Clerc et al., 2023).

4.1.3. *Méthode de collecte des données*

« Il y a toutefois une sorte de paradoxe à s'adresser à des individus, dans leurs particularités, à travers leur vécu, leur personnalité, pour atteindre ce qui est social. En effet, à partir du discours des personnes interrogées qui exprime leur relation à l'objet social dont on leur demande de parler, notre objectif est de passer par ce qu'il y a de plus psychologique, de plus individuel, de plus affectif, pour atteindre ce qui est sociologique, ce qui est culturel. » (Michelat, 1975, p.233)

C'est en partant des dires de Michelat (1975) et du postulat de Montoussé et Renouard (2021) selon lequel les interactions et relations sociales sont des lieux de production de sens et de pratiques sociales, que j'ai souhaité approcher mon objet de recherche de manière microsociologique. Cette perspective permet de saisir comment les significations associées à la perte de cheveux ne sont pas fixes, mais qu'elles se construisent dans les échanges, les regards, voire les moqueries (Corbetta, 2003). Ainsi, mon intérêt n'était pas seulement de documenter l'expérience individuelle des intervenants mais aussi de comprendre comment cette dernière influençait les processus de négociation identitaire et de re-symbolisation. La microsociologie offre alors un cadre pertinent pour saisir la manière dont ces phénomènes émergent, tout en montrant comment ils se transforment au sein des relations.

« L'action d'un individu et le sens qu'il lui donne dépendent de ses relations avec les autres. [...] Bien souvent, les comportements sont stéréotypés et semblent obéir à des règles sociales, mais, pour subsister, ces règles ont besoin d'être confirmées par les individus. Au cours de leurs relations, les acteurs créent, confirment et transforment les règles sociales. Les individus, de leur côté, sont également le fruit des multiples actions réciproques qui forment la trame de la vie sociale. [...] la personnalité d'un individu n'est jamais donnée une fois pour toute. Elle est confortée ou modifiée par chacune des relations qu'entretient cet individu avec les autres. » (Montoussé & Renouard, 2021, pp.49-50)

Pour ce faire, j'ai fait le choix d'une méthode qualitative en menant des entretiens biographiques de type semi-directifs (Kapp, 2019 ; Pin, 2023) auprès de jeunes hommes de moins de 35 ans, vivant en Suisse et ayant déjà perdu leurs cheveux ou les perdant encore. L'entretien biographique et semi-directif me semblait alors la meilleure option pour pouvoir aborder avec eux, leur expérience qu'elle soit douloureuse ou assumée. L'objectif était de non seulement saisir comment ils avaient vécu (et comment ils vivent encore) cette expérience de vie qui a, pour certains, questionner leur identité individuelle et sociale, mais aussi leur rapport aux autres et à eux-mêmes.

Mon choix pour la méthode qualitative se justifie par ma volonté d'adopter une approche compréhensive (Corbetta, 2003) afin d'appréhender la subjectivité, les intentions et la réflexivité de chacun de mes intervenants et de les mettre au cœur de ma recherche. De cette manière, grâce aux entretiens semi-directifs et à leur analyse, j'ai pu mettre en évidence la réalité des configurations sociales et de quelques modèles culturels dans lesquels je situais mon terrain, tout en saisissant la singularité des expériences vécues et le sens que mes intervenants donnaient à leurs actions. En adoptant une démarche abductive, l'expérience de la perte de cheveux s'est façonnée au fur et à

mesure, dans un rapport itératif entre mon pré-terrain, mon état de littérature, mon cadrage théorique et mon terrain, permettant à mes hypothèses d'émerger (Benelli, 2011).

4.2. Construction du terrain de recherche

Cette section présente la construction du terrain de recherche, allant de l'inspiration de départ (pré-terrain) à son élaboration concrète (les modalités de recrutement des participants ayant structuré la collecte de données, la présentation sociodémographique et expérientielle de la population d'étude, le guide d'entretien semi-directif élaboré pour mettre en évidence des thématiques pertinentes abordées dans le pré-terrain et le déroulement des entretiens détaillé).

4.2.1. Le pré-terrain

L'objet de cette recherche m'a été inspiré d'une vidéo titrée « Entre mecs : La Calvitie » diffusée sur la plateforme YouTube et produite par Ben Névert, un youtubeur français connu et réputé pour ses contenus transparents et originaux (Ben Névert, 2025). Dans cette dite vidéo, une table ronde est réalisée autour du sujet de la calvitie, réunissant trois autres invités. Cette table ronde, similaire à un format plus officiel empiriquement - le *focus group* - a ainsi servi de matériau exploratoire afin de saisir des thématiques et enjeux récurrents liés et provoqués par la perte de cheveux chez les hommes, servant alors de base pour construire le guide d'entretien thématique de ce travail (Clerc et al., 2023). Ainsi, la méthodologie choisie et adoptée pour ce travail de recherche se veut construite et inspirée de cet échange entre quatre jeunes hommes témoignant à cœur ouvert de leur expérience de perte de cheveux traumatique pour certain et plus légère pour d'autres.

Pour me permettre de ressortir quelques thématiques principales de ce pré-terrain, j'ai dans un premier temps, visionné la table ronde en m'appuyant sur un outil qui extrait et retranscrit les sous-titres des vidéos YouTube. Une fois mon document retranscrit sous les yeux, j'ai ensuite réécouté l'intégralité de la table ronde afin de vérifier et mettre en forme la retranscription qui m'avait été générée, ainsi que pour attribuer les différents verbatims aux intervenants concernés. Dans un second temps, j'ai procédé à un premier codage en surlignant les extraits qui me paraissaient significatifs et je les ai intitulés de manière à me rendre compte de leur contenu. Je réutilisais ces premiers codes⁵ lorsque des propos similaires ou faisant référence au même enjeu apparaissaient à différents moments de l'échange. J'ai ensuite regroupé les codes (*Tableau 1*, colonne de gauche) au sein d'un tableau de

⁵ Par exemple : Solution : greffe/risques ; Attache aux cheveux ; Personnalités de références ; Difficulté liée à l'âge (social et réel) ; Critère d'acceptabilité ; Barrière sociale et professionnelle ; Symbolique ; Stéréotype ; Tabou ; etc.

codage (que j'ai parfois renommé) puis, je les ai organisés afin de ressortir quelques indicateurs importants auxquels me référer (*Tableau 1*, colonne de droite) pour créer des questions plus précises pour mon guide d'entretien. Cette démarche de classification m'a finalement permis de dégager ces quelques thématiques récurrentes de cette table ronde et qui m'ont inspirée mon guide d'entretien thématique :

Expérience corporelle et perception de la perte de cheveux chez les hommes	Déclencheurs de la prise de conscience
	Localisation et visibilité de la perte
	Âge biologique vs Âge social
Attachement aux cheveux et identité personnelle	Cheveux comme élément constitutif du soi
	Identité personnelle vs Identité sociale
	Auto-étiquetage/Auto-stigmatisation
Normes esthétiques	Attentes normatives de la capillarité
	Séduction et désirabilité
	Réseaux sociaux et image sociale
Représentations symboliques de la perte de cheveux chez les hommes	Symboliques négatives dominantes
	Symboliques positives ou ambivalentes
	Incohérences symboliques
Interactions sociales et rôle de l'entourage	Réactions de l'entourage
	Importance du regard d'autrui
	Barrière sociales et professionnelles
Critère d'acceptabilité de la perte de cheveux chez les hommes	Acceptabilité conditionnelle
	Acceptabilité comparative
	Avantages perçus
Stratégies de réponse et de négociation symbolique	Stratégies corporelles
	Stratégies cognitives et symboliques
Temporalité et trajectoires biographiques	Évolution du rapport à la calvitie
	Pensée obsessionnelle et charge mentale
Construction sociale et tabou	Perte de cheveux comme sujet tabou
	Socialisation genrée

Tableau 1 : Tableau de codage pour le guide d'entretien élaborée à partir du pré-terrain

Certaines catégories et indicateurs répertoriés dans cette grille m'ont servi de base et ont été transformées en thème et relances pour mon guide d'entretien. L'explication de cette traduction

passant des catégories issues du pré-terrain à des question thématiques du guide d'entretien se trouve plus tard, dans la partie sur le guide d'entretien semi-directif et thématique (*Tableau 3*, Section 4.2.4).

4.2.2. Le terrain principal

Le terrain principal de ce travail repose sur huit entretiens biographiques et semi-directifs menés auprès de jeunes hommes âgés de 24 à 31 ans et ayant été confrontés plus jeunes, à la perte de leurs cheveux. Ce choix méthodologique a pour but de saisir les expériences vécues et les stratégies identitaires qu'ils ont mobilisé, ou mobilisent encore, pour faire face à un attribut qui se veut stigmatisant ou marginalisant chez les hommes de moins de 35 ans.

4.2.2.1. Modalités de recrutement des participants⁶

La première réflexion que je me suis faite dès mon pré-terrain, était de reconnaître qu'il s'agissait d'un sujet pouvant toucher à la vulnérabilité et à l'estime de soi. Dès lors où la perte de cheveux est un attribut physique visible, qui peut mener à un complexe chez certains hommes, il fallait que j'appelle à participer à ma recherche, sans viser directement qui que ce soit pour ne pas moi-même étiqueter ou catégoriser mes participants en réveillant, sans volonté de blesser, un éventuel complexe chez eux. Alors, j'ai fait le choix de sonder mes abonnés et amis sur Instagram pour savoir s'il y avait des hommes de moins de 35 ans qui se sentaient concernés par la perte de cheveux et qui souhaitaient participer à ma recherche de fin d'études. À la base, ce sondage avait pour unique objectif de voir si mon sujet pouvait être pertinent et si la recherche de participants allait s'avérer compliquée ou pas. Cependant, elle s'est finalement révélée concluante et bien que certains aient finalement choisi de se rétracter, cinq d'entre eux ont finalement choisi de réellement participer à la recherche que vous lisez. Cette étape pouvant sembler anodine constitue, en réalité, un moment méthodologique central dans ma recherche car elle m'a non seulement permis de tester la faisabilité empirique de mon terrain et de mon sujet, mais elle m'a aussi et surtout, permis de m'interroger sur ma positionnalité et l'accessibilité à mon terrain. Sont-ils ouverts de me parler de leur perte de cheveux parce qu'ils l'ont accepté ou sont-ils dans une phase de grand questionnement à ce sujet ? Cherchent-ils des réponses en participant à ma recherche ou souhaitent-ils m'aider parce qu'ils apprécient le fait de pouvoir échanger à ce sujet et témoigner de leur expérience ? Se sentent-ils vulnérables ou au contraire, résilients face à cette étape de leur vie ? Voient-ils l'étape de l'entretien comme une expérience thérapeutique, réflexive, difficile ou amusante ?

⁶ Les quelques limites que ces modalités de recrutement impliquent sont mises en exergue (Section 6.3.3).

La plupart de mes intervenants (cinq sur les huit) étaient des connaissances ou amis, les trois autres étaient des amis d'amis. J'ai donc reçu le témoignage de trois participants que je ne connaissais ni de près, ni de loin, et qui se sont proposés par le biais du bouche-à-oreille. Cet élément est important car c'est à la lecture de mon sondage, que l'on a pensé à des personnes qui étaient concernées. Cela est déjà révélateur dans la mesure où un processus d'(auto-)étiquetage s'est naturellement et implicitement produit en amont chez les personnes qui ont lu mon appel à témoin et celles et ceux qui m'ont envoyé le contact de leurs proches et amis.

4.2.3. Profils des participants

Les premières lignes de ce travail de recherche permettent de contextualiser mon choix concernant l'âge moyen des participants que je recherchais pour cette enquête. En effet, comme on a pu le lire en introduction de ce mémoire, et comme l'ont cité Belbachir et collègue (2016, p.28), un homme sur deux dès l'âge de cinquante ans est touché par la calvitie. Cependant, bien que cette caractéristique physiologique soit plus ou moins courante à cet âge, qu'en est-il des moins de 35 voire de 25 ans ?

D'après les dires de Krenc (2018), nous constatons que ce « problème » (tel qu'il est présenté et abordé dans la littérature scientifique) commence autour de 25 ans pour une minorité de personnes et augmente progressivement avec l'âge (p.15). Ce qui suscite mon intérêt, ce sont les résultats de Krenc (2018) qui montrent que la perte de cheveux représente la principale préoccupation chez 67% les hommes de moins de 35 ans non concernés contre 15 % des hommes de 65 ans et plus (p. 16). Ce bref retour à la littérature me permet de justifier mon choix concernant mes participants. Car comme nous l'avons compris, les hommes de moins de 35 ans représentent un petit échantillonnage concerné par le sujet qui est, qui plus est, fortement préoccupé par la perte de cheveux. Mais alors, qu'en est-il des femmes ?

À ce stade de l'exploration de la littérature, j'ai rapidement compris qu'il fallait que je détaille davantage mon profil type recherché. Alors, toujours selon Krenc (2018, p.47) : « Les hommes sont davantage touchés par la calvitie que les femmes. ». Cette affirmation, associée à mon exploration de littérature ainsi que mon pré-terrain, m'ont orienté naturellement vers des hommes. Ceci, pour des raisons de praticité, de sensibilité et d'échantillonnage. Car en effet, au-delà du fait qu'il existe davantage d'hommes touchés par la perte de cheveux que de femmes (ce qui me permettait de trouver plus de participants), l'accessibilité à des femmes touchées par une perte de cheveux me semblait naïvement plus complexe et moins riche au niveau de la diversité des profils et de leurs stratégies de négociation. Aussi, les causes de perte de cheveux chez les femmes sont plus souvent traumatiques

que naturelles (Krenc, 2018) et je trouvais cet élément spécifiquement sensible à traiter en vue de mon statut d'apprentie chercheuse.

Enfin, après avoir défini que je souhaitais interroger des hommes de moins de 35 ans, je me suis donc posé la question de savoir si je situais mon échantillonnage en Suisse. Et toujours pour des raisons de faisabilité, j'ai préféré m'orienter sur le territoire dans lequel je vis, pour pouvoir obtenir le plus possible d'entretien en face-à-face car je trouve ce format plus adapté et favorable à l'échange.

4.2.3.1. Caractéristiques des participants

Ci-contre se trouvent les différents profils de mes participants (conformément aux conditions d'anonymisation répertoriées dans l'accord de participation à ma recherche⁷).

Tout d'abord, il y a huit participants avec un âge moyen de 27 ans. Parmi eux, deux types de profils se présentent : ceux qui ont fait le choix de rasé leurs cheveux naturels à quelques millimètres de longueur (5/8), et ceux qui sont passés par l'étape de la greffe capillaire (3/8). Aucun n'est rasé à blanc, ou au contraire, n'a de cheveux longs. On peut donc conclure à une diversité moyenne des participants concernant les profils.

Nous pouvons également constater un élément important qui sera approfondi dans le chapitre interprétatif des résultats, celui de l'âge du début de la perte cheveux. Il est pertinent de souligner que, bien que j'aie ciblé des participants âgés de moins de 35 ans, je n'avais pas anticipé que les personnes répondant à mon appel à témoins se trouveraient, dans la plupart des cas, à un stade plus ou moins avancé de leur perte de cheveux. Ainsi, de façon non intentionnelle, j'ai en réalité dans mon sondage, appelé des hommes ayant été concernés bien plus jeunes à la perte de leurs cheveux. Cela montre le décalage involontaire qui s'est esquissé entre le profil initialement recherché et les logiques d'auto-sélection de mes participants mais aussi, mes propres questionnements initiaux concernant l'âge, le rapport au corps, et la confrontation aux stéréotypes et représentations de la perte de cheveux qui étaient encore davantage « testés ».

⁷ C.f. Accord de participation en annexe

Intervenant	Âge	Âge au début de la perte	Situation professionnelle	Gestion de sa perte de cheveux
I1	31	23-24	Étudiant	Rasé
C2	27	17-18	Cadre dans une entreprise de service	Rasé
C3	24	16-17	Ferblantier et étudiant	Rasé
B4	25	17-18	Employé administratif	Greffe de cheveux
F5	27	15-16	Chômeur	Greffe de cheveux
H6	29	23-24	Technicien en planification des travaux	Rasé
E7	27	16-17	Chargé de sponsoring	Greffe de cheveux + Rasé
I8	26	18-19	Collaborateur RH	Rasé

Tableau 2 : Profils des participants

4.2.4. Guide d'entretien semi-directif et thématique

« [...] chaque individu est porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif. Nous entendons ici par culture l'ensemble des représentations, des valorisations effectives, des habitudes, des règles sociales, des codes symboliques [...] On ne peut construire le modèle d'une culture qu'à partir de ses productions. Dans notre cas, l'utilisation de l'entretien non directif a pour but de provoquer les productions verbales des individus de telle façon qu'elles puissent constituer autant d'informations symptomatiques. Celles-ci sont considérées comme révélatrices à la fois de la culture et des sous-cultures propres à chaque individu, et de certains mécanismes qui président à leur constitution (utilisation, transformation, organisation des différents « stéréotypes » disponibles). » (Michelat, 1975, p.232)

Mon guide d'entretien semi-directif et thématique (Pin, 2023) a été réalisé en amont sur la base de l'analyse exploratoire de la table ronde de Ben Névert (2025) qui constitue mon pré-terrain. En sont ressorties les thématiques suivantes : l'expérience corporelle et la perception de la perte de cheveux ; l'attachement aux cheveux et à l'identité personnelle ; les normes esthétiques masculines ; les représentations symboliques de la calvitie ; les interactions sociales et le rôle de l'entourage ; les critères d'acceptabilité de la perte de cheveux ; les stratégies de réponse et de négociation symbolique ; la temporalité et les trajectoires biographiques ; la construction sociale et le tabou.

En m'inscrivant dans une démarche abductive (Benelli, 2011), j'avais déjà en partie défini ma volonté de situer mon travail de recherche dans la perspective interactionniste symbolique revisitée, tout en usant de la théorie de l'étiquetage modifiée (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001 ; Link et al., 2004 ; Lacaze, 2008) et des stratégies d'adaptation et de négociation identitaire (Taboada-Leonetti, 1991). Dans cette perspective, mon cadre théorique et mon pré-terrain ont permis d'orienter mon regard, tout en laissant les données recueillies préciser ou redéfinir certaines catégories et en faire

émerger de nouvelles que je n'avais pas anticipées⁸. Pour ce faire, il a fallu reprendre les catégories issues de l'analyse de la table ronde pour les adapter à mon objet de recherche. De cette manière, ces catégories constituaient des axes qui ont permis d'orienter mes entretiens et les questions ouvertes ainsi que les relances ont permis aux intervenants d'aborder spontanément des thématiques qui n'avaient pas nécessairement été identifiées lors du pré-terrain. Par exemple, la catégorie issue du pré-terrain « Interactions sociales et rôle de l'entourage » regroupe trois sous-thèmes que sont : *les réactions de l'entourage* ; *l'importance du regard d'autrui* ; et *les barrières sociales et professionnelles*. Cette catégorie se traduit par la thématique d'entretien « Regard et relations aux autres ». Clarifions davantage ce processus de traduction entre le pré-terrain et le guide d'entretien.

Les discussions qui ont mené au premier sous-thème « Réactions de l'entourage », tournaient entre autres, autour de la franchise des enfants lorsqu'un invité explique avoir reçu un commentaire du type « On voit ton crâne ! » ou encore les remarques directes des proches, lorsqu'un autre explique avoir reçu une remarque de son frère lui disant « Ah ouais mais t'es chauve en fait ! ». Dans cette optique, ce premier sous-thème se traduit par les questions et relances suivantes dans le guide d'entretien : « Est-ce que tu as reçu des remarques, des blagues, des commentaires ? De qui ? ». Ainsi que : « Comment tes proches (amis, famille, partenaire) ont réagi ? ». L'objectif derrière ces questions est surtout de recevoir les récits d'expériences qui ont marqué ou impacté (que ce soit positivement ou négativement) les participants de ma recherche car le simple fait de raconter une situation spécifique démontre explicitement qu'elle a été significative pour eux.

Ce qui me permet d'en venir au second sous-thème « Importance du regard d'autrui », qui a été tiré en l'occurrence du décalage souligné par les invités de la table entre leur âge réel et l'âge qu'on leur attribue. Notamment l'un d'entre eux qui avoue souffrir qu'on lui donne entre 28 et 32 ans alors qu'il n'en a que 21, mais également de la peur du jugement et des remarques quotidiennes qu'ils seraient susceptibles de vivre ou subir. Ainsi, les questions d'entretien telles que : « Y a-t-il des situations où tu t'es senti plus exposé ou mal à l'aise ? » permettent non seulement de jauger l'importance que mes intervenants accordent au regard des autres, mais aussi et surtout, de définir leur susceptibilité d'anticiper ou non, le jugement d'autrui.

⁸ C'est notamment le cas de l'auto-stigmatisation, du degré d'acceptation et de la dépendance à la validation extérieure qui se sont précisés au cours de l'analyse des résultats et ont conduit à faire évoluer les catégories initiales (Tableau 7, Section 6.1).

Enfin, les « Barrières sociales et professionnelles » ont été traduites par la question d'entretien : « Est-ce que cette perte de cheveux a changé quelque chose dans ta relation aux autres ? » car elles sont comprises ici comme une conséquence des différentes expériences interactionnelles vécues par les intervenants. D'ailleurs, cette question a été classée en question principale car elle permet une réponse *straight to the point* avant de pouvoir placer les relances qui approfondissent plus en détails des situations explicitant leur réponse.

Introduction	Est-ce que tu as des questions concernant ma recherche ? Est-ce que tu peux te présenter brièvement ? (âge, situation professionnelle, autre)
	De manière générale, comment décrirais-tu ton rapport à ton apparence ?
Récit biographique	Est-ce que tu peux me raconter comment tu as vécu le fait de perdre tes cheveux, depuis le début ?
<i>Relances</i>	<i>Est-ce que tu te souviens du moment où tu as vraiment pris conscience que tes cheveux changeaient ?</i>
	<i>Qu'est-ce que ça représentait pour toi à ce moment-là ?</i>
	<i>À quel âge ça s'est produit ? Est-ce que tu t'y attendais ?</i>
	<i>Quelles émotions tu associes à cette période ?</i>
Regard et relation aux autres	Est-ce que cette perte de cheveux a changé quelque chose dans ta relation aux autres ?
<i>Relances</i>	<i>Est-ce que tu as reçu des remarques, des blagues, des commentaires ? De qui ?</i>
	<i>Comment tes proches (amis, famille, partenaire) ont réagi ?</i>
	<i>Y a-t-il des situations où tu t'es senti plus exposé ou mal à l'aise ?</i>
	<i>Est-ce que tu as l'impression que le regard des autres a évolué avec le temps ?</i>
Significations sociales de la perte	Selon toi, qu'est-ce que la perte de cheveux dit d'un homme, socialement ?
<i>Relances</i>	<i>Est-ce que ça renvoie plutôt à l'âge, à la maturité, à la virilité ?</i>
	<i>Penses-tu que la manière de le vivre est différente si on est jeune ou plus âgé ?</i>
	<i>Est-ce que tu t'es comparé à d'autres hommes ?</i>
	<i>Est-ce que tu penses que ça varie selon les milieux sociaux ou professionnels ?</i>
Stratégies et ajustements	Concrètement, qu'est-ce que tu as fait ou que tu fais encore face à ta perte de cheveux ?
<i>Relances</i>	<i>Est-ce que tu as cherché à la cacher, la ralentir, la corriger ou l'assumer ?</i>
	<i>Qu'est-ce qui a motivé tes choix ?</i>
	<i>Est-ce que tu as hésité entre plusieurs options ? Si oui, pourquoi ?</i>
	<i>Est-ce que ta manière de faire a changé avec le temps ?</i>
Rapport actuel	Aujourd'hui, comment tu te situes par rapport à ta perte de cheveux ?
<i>Relances</i>	<i>Est-ce que tu dirais que tu as « accepté » ? Qu'est-ce que ça veut dire pour toi ?</i>
	<i>Est-ce que ta manière d'en parler a changé ?</i>
	<i>Est-ce que tu arrives à associer des choses positives à cette expérience ?</i>
	<i>Est-ce que tu as l'impression que ça fait partie de ton identité ?</i>
Mise à distance	Si tu devais donner un conseil à un homme qui commence à perdre ses cheveux, que lui dirais-tu ?
	Est-ce que tu as l'impression que le regard de la société sur la calvitie évolue ?
Conclusion	Est-ce qu'il y a quelque chose que tu aimerais ajouter ?

Tableau 3 : Grille d'entretien mobilisée comme guide pour les entretiens semi-directifs

4.2.5. *Déroulement, organisation et conditions des entretiens*

À propos du déroulement concret des entretiens, je me suis toujours rendue au rendez-vous avec un cadeau de remerciement que je donnais avant l'entretien pour instaurer un cadre d'échange détendu. Les entretiens ont duré en moyenne entre 35 minutes et 1,5 heure et ont commencé par la signature de l'accord de participation à ma recherche, ainsi qu'une explication de mon avancée dans mon travail. J'ai, en plus de leur signature, demandé oralement si l'enregistrement au microphone était accepté et j'ai effectué quelques tests en préalable pour m'assurer du bon fonctionnement de l'enregistrement. Concernant les lieux d'entretien, l'objectif était de trouver des espaces qui leur facilitent, voire leur évitent le déplacement, qui s'adaptent à chacun et qui soient propices à un enregistrement (c'est-à-dire, un endroit calme et sans trop de bruits de fond pouvant impacter la compréhension des discours lors de la retranscription). Le tout premier entretien s'est déroulé dans un lieu connu et fréquenté par mon premier participant, un espace ouvert et public et dont le bruit ambiant était présent mais pas dérangerant. Ce dernier m'a servi d'entretien « test » pour prendre connaissance de mes préférences concernant l'environnement dans lequel je souhaitais mener mes prochains entretiens. Donc, j'ai fait le choix avec mes autres participants, de mener les suivants directement chez eux pour m'assurer de leur confort, mais aussi de garantir un espace favorable à la prise de parole. Cela a permis non seulement de ne pas avoir le regard, ni l'oreille qui déviaient de la conversation, mais aussi de ne pas ressentir un quelconque jugement, quant au fait de se retrouver face à un micro ou encore, concernant le sujet abordé.

4.3. Enjeux éthiques et déontologiques

« Le document de travail préparatoire rappelait la « règle d'or », qui visait à cadrer la pratique de l'enquête par des débutantes, à savoir « tout ce que vous collectez ne peut l'être qu'avec l'accord de la personne. Il faut qu'elle vous dise au début, mais aussi à la fin de l'enquête, qu'elle est d'accord pour qu'on utilise ses matériaux pour travailler » (Clerc et al., 2023, p.137)

Lorsqu'une recherche scientifique est menée, certaines règles de déontologie doivent être considérées et respectées. Alors, avant de mener mes entretiens et sur la base d'un modèle qui m'avait été procuré par ma directrice de mémoire, j'ai rédigé mon propre accord de participation⁹. Cet accord stipule le titre de ce travail de recherche, mon nom et prénom en qualité de chercheuse, le nom et prénom de ma directrice de mémoire, les droits que le participant possède, des cases à cocher concernant ce qu'il autorise ou non lors de l'entretien ainsi que l'espace disponible pour la date, le lieu et la signature de

⁹ C.f. Accord de participation en annexe

la chercheuse et du participant. Comme j'ai pu le stipuler précédemment, cette étape de lecture et de signature de l'accord a rendu l'expérience plus engageante pour les participants mais a permis, cependant, de poser un cadre pour que l'échange ne dévie pas uniquement dans une direction amicale, et aussi de rendre explicite le fait que leur témoignage était protégé et confidentiel.

Une fois l'accord signé, afin de garantir le respect des exigences éthiques, je commence l'enregistrement et je rappelle oralement à mon participant ses droits qu'il vient de signer. Je lui redemande son accord oral, et je commence l'entretien en lui faisant état du sujet que je traite dans mon travail, d'où je me situe dans mon avancée, je lui demande s'il a des questions concernant ma recherche ou ma manière de traiter les données et je l'informe qu'il pourra recevoir mon mémoire après sa validation. Conformément à ce que Clerc et collègues (2023) affirment dans leur travail sur l'intimité des sociologues et le retour réflexif sur des proches, je précise toujours oralement et lors de l'enregistrement de l'entretien, que s'il y a une question qui le met mal à l'aise ou à laquelle il n'a pas envie de répondre, il peut se sentir libre de le faire sans aucun jugement de ma part. Aussi, je lui précise que s'il a envie d'interrompre l'entretien, il peut le faire à tout moment. Cela permet de lui signifier qu'il conserve le contrôle de l'entretien et qu'il peut se rétracter s'il le souhaite. La prise en compte des exigences déontologiques se traduit également lors des retranscriptions, dans lesquelles j'ai pris le soin d'anonymiser toutes les données sensibles de mes participants susceptibles de pouvoir les reconnaître.

4.4. Méthode d'analyse des données

4.4.1. *Type d'analyse choisie*

Compte tenu du fait que je suis encore une apprentie chercheuse, mais aussi que je souhaite identifier des éléments fondamentaux dans les discours et saisir les significations que les participants attribuent à leur expérience, la méthode d'analyse que j'ai adopté pour ce travail d'enquête est l'analyse thématique dans une démarche de catégorisation mixte (Paillé & Mucchielli, 2016). J'entends par *mixte* le fait que cette démarche articule à la fois une logique déductive selon laquelle les catégories sont tirées des différents thèmes de mon cadrage théorique et à la fois une logique inductive, qui me permet de faire émerger de nouvelles thématiques à partir de mes entretiens.

L'analyse s'est déroulée en plusieurs étapes qui sont les suivantes :

Tout d'abord, à la suite de mes entretiens, j'ai remarqué que mes intervenants racontaient leur expérience au travers d'une *time line* mettant en avant différentes étapes : le « avant » et le

« pendant » leur perte de cheveux observées par eux-mêmes, l'évènement marquant qui a souligné que leur perte de cheveux était devenue observable par les autres, la modification corporelle qu'ils ont choisie pour pallier l'éventuel regard jugeant des autres et d'eux-mêmes, et enfin le « après » qui correspond à la temporalité des entretiens. De la même manière et comme j'ai pu le stipuler précédemment, la stigmatisation dépend des contextes culturels, interactionnels, des normes sociales dominantes et des ressources symboliques des individus pour y faire face. De ce fait, en prenant en considération que mes intervenants ont perdu leurs cheveux bien avant l'âge auquel nous nous sommes rencontrés pour en parler, il était important de mettre en place cette chronologie lors de l'analyse de leur expérience pour ne pas appliquer faussement le cadre théorique mobilisé. Ainsi, la *time line* suivante est structurée de manière à pouvoir inscrire les différents mécanismes de la théorie de l'étiquetage modifiée qui sont observés en fonction de l'étape de vie dans laquelle mes intervenants se situaient et les stratégies mobilisées *in situ*. L'objectif étant de comprendre si tous les mécanismes sont applicables, lesquels sont prépondérants selon les étapes d'expérience et lesquels peuvent influencer les stratégies mobilisées de mes intervenants.

Avant la perte de cheveux	Évènement révélateur (où la perte devient visible)	Pendant la perte de cheveux	Modification(s) corporelle(s) (greffe, médicament, rasage, autres)	Après le(s) choix
---------------------------	---	-----------------------------	---	-------------------

Tableau 4 : Time line permettant de situer les mécanismes d'étiquetage vécus et les stratégies mobilisées

Le tableau suivant regroupe les mécanismes d'étiquetage évoqués par les intervenants servant à répondre à la première question de recherche¹⁰, ainsi que les deux types de stratégies (coping et identitaires) qui forment les catégories analytiques structurantes de l'analyse et permettant de répondre à la seconde question de recherche¹¹. De manière plus explicite, cela m'a permis d'identifier dans les discours de mes intervenants, la manière dont les différents mécanismes d'étiquetage et stratégies se manifestaient concrètement durant leur expérience de la perte de cheveux.

¹⁰ *Comment les mécanismes de catégorisation et d'étiquetage influencent-ils, au cours du processus de la perte de cheveux, la perception des autres et l'auto-perception des hommes perdant, ou ayant perdu leurs cheveux ?*

¹¹ *Quelles sont les stratégies de réponse et de négociation symbolique que les hommes perdant, ou ayant perdu leurs cheveux mettent en place et pour quelles raisons les mobilisent-ils ?*

Blocs théoriques	Catégories analytiques	Codes analytiques	Indicateurs dans les verbatims
Théorie de l'étiquetage modifiée (Link et al., 1989/2001/2004 ; Lacaze, 2008)	<i>Mécanismes d'étiquetage</i>		
	<i>Labelling</i>	Catégorisation sociale	Usage de termes comme 'chauve', 'dégami'
	<i>Stéréotypisation</i>	Stéréotypes associés	Discours sur vieillissement, perte d'attractivité
	<i>Séparation nous/eux</i>	Différenciation sociale	Opposition hommes avec cheveux vs chauves
	<i>Perte de statut</i>	Marginalisation sociale	Difficultés relationnelles/professionnelles
	<i>Réactions émotionnelles</i>	Réactions interactionnelles	Moqueries, gêne, honte, plaisanteries
	<i>Stratégies de coping (d'adaptation)</i>		
	<i>Le Secret</i> <i>secrecy</i>	Dissimulation, silence volontaire	Peur d'être décelé comme « dégami »
	<i>Le Retrait</i> <i>withdrawal</i>	Repli social, cercle restreint	Repli social et recherche de sécurité auprès des « siens » pour éviter un potentiel rejet
	<i>L'Éducation</i> <i>education</i>	Pédagogie préventive, sensibilisation	Discours visant à corriger les stéréotypes sur la perte de cheveux précoce
	<i>La Distanciation</i> <i>distancing</i>	Mise à distance du groupe de pairs	Exceptionnalité de son propre cas pour se séparer cognitivement du groupe stigmatisé
	<i>La Confrontation</i> <i>challenging</i>	Militantisme, réaction immédiate	Refus actif des propos dévalorisants et le signalement des comportements stigmatisants
Stratégies et négociations identitaires (Taboada-Leonetti, 1991)	<i>Intériorisation</i>	Acceptation des normes	Honte, acceptation du stigmat
	<i>Surenchère</i>	Humour / exagération	Autodérision, caricature
	<i>Contournement</i>	Compensation identitaire	Valorisation d'autres traits
	<i>Instrumentation</i>	Usage stratégique du stigmat	Valorisation maturité/autorité
	<i>Recomposition identitaire</i>	Redéfinition symbolique	Discours positif sur calvitie
	<i>Assimilation</i>	Camouflage / correction	Greffé, traitements, dissimulation
	<i>Déni</i>	Rejet de l'étiquette	Contestation de la définition sociale imposée
	<i>Action collective</i>	Mobilisation collective	Discours publics, réseaux sociaux

Tableau 5 : Stratégies d'adaptation et de négociation mobilisées et mécanismes d'étiquetage vécus

Le fait d'avoir commencé par l'élaboration de ces grilles analytiques avant la retranscription des entretiens m'a permis de les avoir en tête et de gagner du temps ensuite pour l'analyse. Afin de thématiser les différents passages des entretiens et commencer le travail de codage des *verbatim* tout en restant ouverte à l'émergence d'éventuelles catégories nouvelles, il a fallu ensuite réécouter chaque entretien et commencer la retranscription. À cette étape, l'analyse de mon pré-terrain m'a été d'une grande aide pour me situer concernant ma maîtrise de l'écoute attentive. De cette façon et par contraintes de temps, je me suis mise face à ma grille analytique, j'ai écouté chaque entretien attentivement, et j'ai retranscrit uniquement les passages que je pouvais classer dans les différents codes, ou ceux qui en faisaient émerger de nouveaux.

Cette manière de procéder comporte toutefois une limite méthodologique qu'il est nécessaire de souligner. En construisant préalablement ma grille analytique, j'ai obligatoirement orienté mon attention vers les catégories qui composaient ma grille ce qui a pu me conduire à privilégier les passages qui y faisaient écho. Par ailleurs, en faisant le choix de ne pas retranscrire l'intégralité de mes entretiens, il se peut que certains passages que je ne considérais pas ou peu significatifs au moment de l'écoute aient été écartés alors qu'ils auraient éventuellement pu prendre une importance au cours de l'analyse. Alors, bien que je sois restée attentive à l'apparition d'éléments nouveaux, cela ne permet pas d'exclure totalement le risque que mon cadre théorique ait orienté la sélection et l'interprétation de mes résultats.

5. Résultats : perte de cheveux, stigma(te) et recomposition identitaire

Vous trouverez dans ce chapitre l'analyse des entretiens de cette étude qui met en évidence que la perte de cheveux ne constitue pas intrinsèquement un stigma(te) mais qu'elle le devient à travers les interactions, entre normes dominantes, mécanismes d'étiquetage, expériences émotionnelles et stratégies identitaires. Dans cette perspective, l'analyse s'organise autour de trois axes : (1) la construction sociale du stigma(te), (2) son expérience subjective, (3) les stratégies mises en place et les raisons qui peuvent expliquer leur mobilisation par les individus pour y faire face et les processus de recomposition identitaire.

5.1. De la catégorisation sociale à l'intériorisation du stigma(te)

Dans cette partie, nous revenons sur quelques mécanismes de la théorie de l'étiquetage modifiée qui ont apporté des éléments nouveaux pour comprendre le processus d'étiquetage qui se met en place lorsque l'on fait face à un jeune homme qui perd ses cheveux, ainsi que les pistes d'interprétation concernant les raisons de mobiliser différentes stratégies évoquées par Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001 ; Link et al., 2004).

Toutefois, avant de constater différentes formes d'intériorisation relevées dans les entretiens, il convient de nuancer l'appellation de « stratégie identitaire » proposée par Taboada-Leonetti (1991) lorsqu'elle évoque l'intériorisation. Car en effet, penser l'intériorisation comme une stratégie supposerait une forme de volonté dans l'adhésion aux normes sociales dominantes. Or, les intervenants de cette étude ne semblent pas choisir consciemment ou volontairement d'intégrer des normes susceptibles de les marginaliser. Dans le cadre de cette recherche, l'intériorisation des normes est comprise alors comme un processus de socialisation dans lequel certaines représentations à propos des masculinités, de la jeunesse ou de l'attractivité deviennent des évidences pour les intervenants. Je l'apprends donc ici non pas comme une stratégie, mais comme une manière de penser, influencée par les normes sociales intériorisées.

5.1.1. La catégorisation par la différence comme fondement du jugement social

Dans le processus d'étiquetage, Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001) évoquent *la séparation entre le « nous » et le « eux »* qui repose sur le fait d'être « hors norme », cette distinction entre la norme et l'anormalité. Comme nous avons pu le constater dans le chapitre méthodologique (c.f. Tableau 2), bien que les intervenants aient au moment des entretiens entre 24 et 32 ans, la perte de leurs cheveux a, en réalité, commencé bien plus tôt, soit dès l'âge de 15 ans. Comme le soulignent

C3, F5 et C2, les premières expériences où leur(s) différence(s) a/ont été soulignée(s) dans leurs interactions apparaissent dès l'école. À ce stade, le jugement semble alors d'abord porter sur la visibilité de la différence elle-même plutôt que sur les stéréotypes qui lui sont associés. Cette différence peut prendre des formes variées, allant d'une pilosité plus importante à un surpoids :

« Genre à 12 ans, t'as des poils aux jambes, ça fait un peu bizarre. [...] Le truc, c'est que c'est un peu une différence qu'il y a par rapport aux autres. Que ce soit les poils aux jambes, aux torsos, ou le manque de cheveux, ou les poils à la barbe. Dès que tu as une différence, tout le monde le remarque à l'école, je trouve. » (C3)

« On te fait des remarques : « Ah, t'es pas comme les autres » Et c'est plus ça, en fait. C'est comme moi, quand j'étais obèse, on te fait remarquer : « T'es pas comme les autres » ! T'es une personne de couleur autre que blanche : « T'es noire ou t'es brun ou t'es... » On s'en fout... T'es pas comme les autres, t'es hors-norme quoi ! » (F5)

« [...] quand tu es encore à l'école et que tu es jeune, c'est aussi difficile parce que tes différences sont toujours plus soulignées aussi ! Dès qu'il y a quelque chose qui sort de la norme, généralement les gens le soulignent beaucoup plus ! On reprend le cadre que j'ai actuellement où je suis le seul dans les 60 personnes qui m'entourent qui n'ont pas de cheveux : mais c'est pas un sujet ! Ça change rien ! Tandis qu'effectivement, je pense que si je prends toutes les mêmes personnes et qu'on a 15 ans... là, on me l'aurait dit ! De nouveau, sans que ce soit une attaque ou autre, mais on en aurait parlé pour sûr. » (C2)

5.1.2. *L'étiquetage et la production des significations sociales*

Pour rappel, le processus de *labeling* est l'attribution d'étiquette stigmatisante menant les individus étiquetés à mobiliser une ou plusieurs stratégies tout au long de leur expérience pour y faire face. Dans le cas des intervenants, c'est l'identification d'une perte de cheveux disparate, partielle ou complète par autrui, mais aussi par eux-mêmes envers les autres et envers eux-mêmes ainsi que sa catégorisation en qualité *d'anormalité* qui représente l'étiquetage de cette condition. La *stéréotypisation*, elle, concerne l'attribution de significations ou représentations liées à cette attribut distinctif. Ici, il s'agit de l'amalgame que les intervenants et leur entourage peuvent faire de cette condition, comme le fait qu'il pourrait s'agir de premiers signes de vieillesse, ou que cela signifierait une perte d'attractivité.

Les entretiens ont révélé différentes formes d'étiquetage. En effet, l'expression de conseils ou des moqueries représentent, par exemple, une forme d'étiquetage frontal ou direct comme E7 qui mentionne l'humour de ses amis : « bientôt la Turquie » ou B4 qui souligne les commentaires de sa mère : « ah chéri fais attention, là tu commences à avoir moins de cheveux, il faut aller voir un

médecin, voir ce que c'est ». Mais ce *labeling* peut également être silencieux comme B4 qui raconte son expérience chez son coiffeur habituel qui a cessé de poster des vidéos de sa coupe de cheveux sur les réseaux sociaux dès que sa perte était devenue trop visible. Enfin, par le discours de I1, nous comprenons que le *labeling* peut toutefois également être positif :

« À un moment où je me rappelle que ça a fait du bien à mon ego... c'est un peu au moment où j'ai tout rasé ! Et il y a... je ne sais même plus comment elle s'appelle... mais elle est venue vers moi, puis elle m'a dit un truc de style « mon copain, il est aussi chauve... j'adore les chauves ! » Un truc comme ça. J'étais vraiment genre : « ah bon ? » et elle était là : « mais moi les petits chauves avec une barbe, c'est genre mon énorme kink, mon gros kiff ! ». Mais du coup c'est vrai que c'est la première fois que j'entendais quelqu'un qui disait... enfin qui m'a abordé et puis ouais puis d'une manière on va dire positive que la calvitie soit aussi potentiellement attirant. » (I1)

Comme Belbachir et collègues (2016) l'ont évoqué, la *stéréotypisation* de la perte de cheveux peut être purement physique s'étendant alors de la perte d'attractivité, aux premiers signes de vieillesse, voire à la maladie. Mais elle peut aussi être d'ordre symbolique lorsqu'elle fait écho à la virilité, à la sagesse, à l'autorité ou à la confiance. Ce mécanisme influence la manière dont l'individu est perçu par les autres et la façon dont il se perçoit lui-même. La moitié des intervenants (4/8) ont fait le lien entre la perte de cheveux et le vieillissement. Les propos d'autres intervenants comme I1, notamment lorsqu'il exprime : « WOW déjà ?! C'est déjà le moment ? Donnez-moi encore 5 ans ! » montre que la perte de cheveux est inconsciemment associée à des hommes plus âgés. Cette *stéréotypisation* intériorisée se traduit par la spontanéité de sa réaction, mais aussi par le vocabulaire qu'il utilise tel que le mot « déjà » qui insiste sur l'idée de précocité, ou encore de commentaires plus explicites comme C3 ou F5 :

« Je me suis dit que c'est un truc de vieux de perdre ses cheveux, forcément. » (C3)

« [...] ça appartient aux vieux quand même au final. Enfin, quand je dis aux vieux, c'est aux plus de 35 ans parce que d'une certaine manière, ça en devient normal pour toi à partir de 35-40 ans. » (F5)

Dans la mesure où chacun·e intériorise certaines représentations associées à la perte de cheveux chez les jeunes hommes, l'entourage peut alors les transférer sur les personnes concernées. La chevelure est, au sens de Taboada-Leonetti (1991), un élément identitaire pour soi mais parfois plus pour les autres car il s'agit d'un élément de reconnaissance. Ainsi, changer de couleur de cheveux comme les perdre ou se raser la tête, peut mener à un changement d'identité sociale, ce qui peut demander aux

autres un temps d'adaptation. C2, I8 et B4 ont tous les trois souligné le déni, le refus ou l'inquiétude de leur mère :

« Je pense que ma mère était encore plus dans le déni que moi, et comme elle croyait que j'allais garder mes cheveux toute ma vie, et que j'avais des beaux cheveux aussi quand j'étais gamin, bah du coup elle pensait que j'allais les garder toute ma vie. » (C2)

« Ma maman aimait bien mes cheveux bouclés. Donc elle était dégoûtée, entre guillemets. Et puis elle ne voulait absolument pas me faire la boule à Z, malgré que je lui aie demandé. Mais elle, elle ne voulait pas. » (I8)

« Elle était inquiète, ouais. Elle m'a dit : « Ah chéri ça me fait de la peine, t'es très jeune ! » et tout... parce que j'avais quand même 19 ans... non pas 19 ans ! Mais 21 ans quand même ! » (B4)

Bien que ce transfert ramène ces mères à une éventuelle peur de voir leur enfant vieillir trop vite, il se traduit sous la forme d'une stigmatisation involontaire, mais néanmoins factuelle.

Dans les entretiens, la chevelure se voit aussi beaucoup associée à un critère de beauté et sa perte est souvent assimilée à une perte d'attractivité et donc, au sens de Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001), à une *perte de statut*. En effet, six participants sur les huit ont intégré que la perte de cheveux impacterait leur vie sentimentale ou leurs rencontres parfois par expérience, parfois par simple croyance. Par exemple, C3 raconte son échange avec une femme qui lui aurait dit : « Ah désolé mais les chauves... je ne peux pas ! » ou F5 qui explique : « Sinon, le rapport avec les femmes, comme j'ai dit, moi j'associe la perte de cheveux avec une perte de beauté et donc en fait ça... dans le rapport de séduction, ça m'enlève de la confiance en moi. J'avais des manques de confiance en moi pour plein d'autres facteurs, mais c'en était un aussi. Et je n'ai toujours pas accepté. ».

Malgré les stéréotypes négatifs, il existe également des représentations qui peuvent mener non pas à une *perte de statut*, mais au contraire, à une forme de légitimité. Effectivement, E7 et I1 illustrent que dans la sphère professionnelle, la représentation de l'homme chauve peut être retournée positivement en paraissant plus vieux et donnant une impression de maturité, d'autorité, d'ancienneté voire-même de « leadership » :

« Je dirais même que ça m'a donné justement plus de maturité déjà, le fait de ne pas avoir de cheveux. Je me comportais comme quelqu'un qui avait 30 ans. Je n'avais pas de cheveux et j'avais beaucoup de barbe. Donc on me disait des fois que je faisais 27, 28 ans. Donc moi, quand je sortais, je m'improvisais à 26, 27

ans. Et puis en entretien, j'avais l'impression d'être quelqu'un qui avait déjà un CV long comme le bras. [...] Ça fait très pro, justement. Ça, ça m'a aidé, je trouve. » (E7)

« Forcément, j'ai envie de dire que ça donne un air plus âgé. Donc je pense que pour un cadre ou même une personne qui arrive dans le marché du travail, ça lui donne une sorte d'impression de plus de maturité ou de *leadership*, d'autorité. » (I1)

En somme, les intervenants expliquent que leurs entourages respectifs ont, de différentes manières, attiré l'attention sur leur perte de cheveux. Ainsi, ces interactions peuvent être appréhendées dans certains cas, comme participant à un processus d'étiquetage. Cependant, bien que le fait de paraître plus âgé ou être moins séduisant parce qu'ils perdaient ou avaient peu de cheveux ne leur a pas été explicitement verbalisé, le simple fait de souligner un attribut suppose une norme intériorisée et ses représentations associées. Ainsi, ce qui peut être retenu de ces mécanismes d'étiquetage, c'est que non seulement le *labeling* et la *stéréotypisation* se font de manière automatique et implicite, mais aussi que l'intériorisation d'un stigma(te) est parfois tellement ancrée qu'on y occulte le sens associé.

5.1.3. De l'étiquetage à l'auto-perception : l'intériorisation du stigma(te)

Jusqu'ici, nous avons observé plutôt l'intériorisation des normes par les autres mais elle se passe surtout par la socialisation à une échelle plus large (Berger & Luckmann, 2018). Ainsi, au-delà de l'entourage, d'autres individus comme des personnalités publiques peuvent jouer un rôle dans la diffusion et l'intériorisation des normes. Lors des entretiens, certaines références ou figures connues présentant de « beaux cheveux », ou au contraire, un crâne rasé, ont été évoquées par les intervenants pour expliciter les exemples qu'ils observaient plus jeunes afin de se situer vis-à-vis de leur perte de cheveux.

« Dans l'idée, tu vois, tu regardes des films, tu regardes des clips, ils ont tous des beaux cheveux, ils ont tous une belle ligne. Du coup, t'envie ça un peu, et tu te dis que t'as aucune chance, en fait. T'as zéro chance. » (E7)

« Si tu regardes les gens chauves au cinéma, c'est soit des mecs ultra-badasses qui tirent dans tous les sens avec des flingues, soit c'est des méchants... je pense à Lex Luthor... soit des scientifiques un peu fous ! T'as moins des personnages normaux ou des héros... je sais pas s'il y a beaucoup de héros chauves [...] En fait, la représentation de l'homme chauve, elle est trop stéréotypée, je trouve... caricaturale presque ! C'est-à-dire qu'en fait, un homme chauve c'est le méchant ou c'est le mec badass. » (F5)

Nous comprenons à travers le discours d'E7 que la « ligne » parfaitement horizontale représente pour lui, une norme esthétique prépondérante à laquelle il souhaite adhérer. À l'inverse, F5 de son côté,

évoque plutôt des représentations associées à l'homme chauve dans le cinéma auxquelles il ne semble pas clairement s'identifier. Nous y reviendrons, mais cette difficulté à se reconnaître pleinement dans aucun groupe (qu'il s'agisse d'hommes chauves ou d'hommes ayant toujours des cheveux) peut favoriser un processus d'auto-stigmatisation.

Ce n'est donc qu'une fois la socialisation et l'intériorisation des stéréotypes culturels produites que les individus peuvent développer ce que Link et Phelan (2001, p.374) appellent la *conscience du stigma(te)*, c'est-à-dire l'auto-stigmatisation ou l'attente d'être dévalués par autrui, qui influencera leurs comportements interactionnels et leur estime d'eux-mêmes.

5.2. L'expérience émotionnelle du stigma(te) comme médiation centrale

La théorie de l'étiquetage modifiée a été retenue pour cette étude car la plus-value de cette théorie modifiée repose sur la primauté des réactions émotionnelles et de l'auto-stigmatisation dans le processus d'étiquetage et le choix des stratégies de coping. Effectivement, lors des entretiens, ce qui est ressorti, c'est le poids déterminant des émotions et de l'auto-stigmatisation des intervenants dans les stratégies qu'ils ont mobilisées tout au long de leurs parcours respectifs. Ce chapitre sur l'expérience émotionnelle du stigma(te) retrace les différentes manières dont les intervenants se sont auto-stigmatisés ainsi que les émotions qu'ils ont pu ressentir et qui les ont menés à mobiliser une ou plusieurs stratégies différentes au fil de leur expérience.

5.2.1. L'auto-stigmatisation comme mécanisme central

« [...] parce que quand t'es jeune t'as l'impression que tu dois vivre les meilleures années de ta vie en termes de sorties, en termes de rencontres partout, c'est là que tu forges aussi ta personnalité, le fait de perdre ses cheveux à ce moment-là... [...] t'as l'impression de passer à côté de quelque chose... moi j'avais aussi cette impression de passer à côté de quelque chose, le fait de pas être comme tout le monde non plus, quand tu vois que tout le monde a ses cheveux mais pas toi, tu dis mais toi t'es différent ! » (E7)

L'auto-stigmatisation est un processus qui consiste à ce qu'un individu ou groupe d'individus socialement stigmatisé·s intègre·nt les jugements et symboliques négatives qui circulent dans leur environnement en les appliquant à eux-mêmes. L'auto-stigmatisation résulte autant des discriminations vécues, que de l'anticipation du jugement d'autrui et elle se construit au travers des interactions sociales, mais aussi par l'intériorisation des stéréotypes associés au groupe auquel nous appartenons. Et cette intériorisation peut aussi découler comme l'explique B4, en observant ou en se comparant aux autres :

« Je regarde beaucoup d'hommes, du coup, j'analyse beaucoup les hommes. Et puis surtout les cheveux des hommes et puis aussi des femmes. Puis je dis : « Ah mais celle-ci, il lui manque des cheveux ! Lui, il commence ! » et tout... sur tout le monde, chaque homme. Puis typiquement une fois j'ai dit : « Ah mais lui il a fait une greffe ! » par exemple. Parce que tu le vois de près... donc j'ai beaucoup d'analyses depuis que j'ai fait ma greffe... puis depuis que j'ai perdu mes cheveux. » (B4)

L'individu peut ensuite y adhérer et/ou approuver ces stéréotypes, puis les appliquer à sa propre identité personnelle. Symboliquement, cela peut avoir des répercussions considérables en raison du fait que le·la stigmatisé·e, en s'auto-stigmatisant, passe de « avoir » l'attribut stigmatisant à « être » défini·e par celui-ci. Dans le cas de C3, B4 et I1 par exemple, ils sont identifiés par les autres et s'identifient eux-mêmes par leur crâne rasé ou leur ancienne chevelure au travers de leurs surnoms tel que « La Cal' »¹², « [prénom de B4] aux cheveux longs » ou plus largement encore : « [prénom de I1] égale chauve quoi ! ». Aussi, plusieurs appellations pour nommer les différentes catégories d'alopécie ont été évoquées durant les entretiens comme « La Zidane », « Les entrées d'air », « Les golfes », « Le M du Macdo », ou encore « Les coronaires ». En sommes, les intervenants sont catégorisés, identifiés ou même nommés par leur condition capillaire, ce qui permet de constater à quel point il est possible de réduire une identité toute entière à une étiquette construite autour d'une simple caractéristique corporelle.

Si l'intériorisation est présentée par Taboada-Leonetti (1991) comme une stratégie identitaire, nous pouvons également l'interpréter comme le résultat d'un processus d'auto-stigmatisation comme explicité par I1 lorsqu'il affirme être passé de : « Les chauves sont moins attirants » à « Je suis moins attirant » :

« [...] forcément moi aussi je regardais les gars et c'est vrai que je n'ai jamais été attiré par des chauves. [...] et j'avais peur quand même d'être moins attirant parce que je me projetais en me disant que peut-être qu'il y a plein de gars qui ne vont pas vouloir me *dater* parce que je n'ai pas de cheveux. » (I1)

C2 le verbalise également clairement lorsqu'il évoque sa réflexion avec lui-même : « Personne ne s'est jamais moqué de moi, donc c'était vraiment plus en réflexion avec moi sur moi-même [...] ce truc de cacher, et qu'on sait qu'on le cache, ça nous fait tout le temps douter. ».

¹² Pour « La Calvitie »

Les dires de F5, B4 et E7 explicitent aussi à tel point l'intériorisation de normes dominantes peut conduire à des pratiques de modification de soi, pouvant être interprétées comme des stratégies d'ajustement visant à réduire l'écart à la norme lorsqu'ils confient :

« [...] en gros, ce que je fais, c'est que maintenant, je les laisse pousser et en fait, je les plaque en arrière pour avoir une sorte de coiffure un peu normale. » (F5)

« [...] le problème, c'est que c'est vraiment devant. Moi, derrière, j'avais beaucoup de cheveux ! Donc ce que je faisais, c'est que je faisais des chignons, puis je cachais devant. Je faisais une technique ! [...] j'attachais, puis tu sais, le bout du chignon, je le posais là, puis comme ça, bah... ça cachait ! » (B4)

« [...] je mettais de la poudre ici pour cacher et bon... tous les jours, tout le temps il fallait mettre un spray aussi pour qu'ils tiennent bien. » (E7)

Enfin, comme E7 ou F5 l'affirment, l'auto-stigmatisation peut également conduire les individus stigmatisés à des changements ou inhibitions dans leurs interactions sociales¹³ lorsqu'ils évoquent : « Puis moi, à chaque fois que je me regardais, je me disais que je n'avais pas de cheveux, que je n'étais pas intéressant. » ou « Alors oui, je me compare à eux [hommes qui ne perdent pas leurs cheveux] et il y a plein de moments où je me dis, enfin... entre guillemets, me voilà dans une situation... surtout en matière de séduction... me voilà dans une situation où je suis en compétition disons... et une compétition où je ne peux pas me battre ! ».

En résumé, les témoignages des intervenants montrent que l'auto-stigmatisation, en tant que traduction individuelle de normes sociales intériorisées, occupe une place centrale dans leur rapport à eux-mêmes, dans l'image qu'ils pensent renvoyer aux autres, ainsi que dans leurs comportements et leur manière d'appréhender les interactions sociales. Allant du sentiment de solitude, à un sentiment de perte d'attractivité, de statut et d'intérêt, ils font preuve à de multiples reprises, d'un manque de confiance qu'ils ont subi pour certains et subissent encore pour d'autres suite à la perte de leurs cheveux, un élément identitaire auquel ils étaient attachés à un moment où leur personnalité était encore en construction.

5.2.2. Une expérience construite dans l'interaction avec soi-même et les autres

Bien que Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001) catégorisent *le secret*, *le retrait*, *l'éducation*, *la distanciation* et *la confrontation* comme des stratégies d'adaptation pour gérer la stigmatisation

¹³ ce que Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001) qualifient de stratégie de *retrait*

dans un contexte de maladies mentales, les résultats de cette étude montrent que ces stratégies sont aussi, mais surtout perçues comme des réponses face à l'anticipation du jugement des autres plutôt que face à une stigmatisation exercée par autrui.

Nous avons parcouru précédemment les différentes formes de stigmatisation possibles exercées par les autres mais qui soulignent néanmoins la différence, que ce soit sous la forme de moqueries, remarques ou conseils de l'entourage voire-même par le silence ou un changement de comportement à l'égard de la personne stigmatisée. Mais l'expérience de la perte de cheveux peut également être vécue de manière très violente lorsque le·la stigmatisé·e se confronte à son image sociale et ce, sans aucune stigmatisation réelle dans l'interaction. L'impact des photos a été mentionné à plusieurs reprises lorsque je questionnais les intervenants au sujet de l'élément déclencheur qui leur ont fait prendre conscience de l'image qu'ils renvoyaient aux autres.

Qu'il s'agisse de I1, C2 ou encore BF, chacun soulève ce moment où il se sont rendu compte au travers d'une photo prise par un·e proche, que ce qu'ils pensaient être un *secret* (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001) avec eux-mêmes, était en fait dévoilé aux yeux de tous·tes. C2 raconte :

« [...] je me rappelle d'une photo particulièrement où c'était au Montreux Jazz [...] quelqu'un avait pris une photo vraiment depuis le dessus et là... j'étais là : « Putain ! Pourtant j'ai des cheveux longs et ça se voit de malade ! » et ça m'avait un peu choqué... mais donc forcément quand on sait qu'on perd ses cheveux souvent on se regarde dans le miroir ! Et pour le coup, j'ai oublié de le mentionner... mais comme je suis relativement petit quand même, je savais que moi je ne le voyais pas mais que la plupart des gens, comme ils sont juste un poil plus grands que moi, eux le verraient. » (C2)

Aussi, sur les huit intervenants, tous sans exception affirment que les personnes qui leur sont proches se moquent, remarquent et conseillent mais avec « bienveillance ». Cependant, bien qu'il s'agisse, selon leur ressenti, de remarques ou de moqueries bienveillantes, celles-ci peuvent néanmoins participer à des processus de stigmatisation dans la mesure où elles semblent mobiliser certaines représentations stéréotypées associées à la perte de cheveux masculine survenue tôt¹⁴. Comme le témoignent F5 et E7, cela n'efface pas pour autant les répercussions possibles sur l'individu et la confiance qu'il peut avoir en lui :

¹⁴ ce que Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001) nomment de *stéréotypisation*.

« [...] je reçois des remarques... tu sais, c'est un peu des remarques... c'est tes potes du coup, ils te charrient ! Mais toi, tu le prends un peu personnellement du coup forcément. J'avais ça, et puis... en fait, mes parents, ils ont commencé à me faire des remarques aussi, en mode : « ah mais tu perds tes cheveux il faudrait faire quelque chose » et du coup, moi c'est vrai que ça me complexait très vite parce que déjà j'étais complexé par mon corps. » (F5)

« Bah t'as déjà des copains qui te font la remarque : « Bientôt la Turquie ! » tu vois ? Après, au lycée, j'ai pas subi en fait de moqueries ! C'était plutôt des échanges entre amis : « tu perds tes cheveux », des trucs comme ça mais très rigolos... c'était pas méchant ! Moi, j'ai eu cette chance-là où j'ai pas été confronté à une once de méchanceté liée à ça. Mais même avec les moqueries, justement, tu te remets en question finalement ! Tu te regardes un peu, tu te dis : « ah mais c'est vrai » ou s'il y a une *punchline* en plus qui passe bien, tu vas y repenser, tu te dis : « ah le salaud, il m'a eu » ! » (E7)

Ainsi, même si les intervenants ne perçoivent pas ces commentaires comme une réelle forme de marginalisation sociale impactant leur estime personnelle, les témoignages de E7 et F5 révèlent que cela peut néanmoins avoir des conséquences par après sur leurs interactions sociales et leur vision d'eux-mêmes. Par ailleurs, peut en résulter un conflit interne entre ce que les intervenants « devraient faire » selon les normes sociales et ce qu'ils souhaitent vraiment faire pour se sentir « libérés » de cette étiquette stigmatisante.

F5 l'a vécu en confrontant son entourage lorsqu'à la suite de sa greffe, il s'est fait questionner sur les raisons qui l'ont poussé à faire une telle opération, ce à quoi il leur a répondu : « Vous êtes une partie du problème ! Vous m'avez fait des remarques en mode : « Ah c'est trop drôle, [prénom de F5] il a perdu ses cheveux » mais je rigolais jaune ! ». Cette *confrontation* au sens de Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001) démontre qu'il a fait un choix non pas totalement individuel, mais aussi pour répondre à une pression collective et se délester de l'étiquette qu'on lui avait attribué au fil des interactions¹⁵ comme il l'affirme : « Comme j'étais hors norme par rapport à mon âge, c'était juste histoire de me rapprocher de la norme le temps où je serais dans cet intervalle d'âge ! ». De son côté, H6 souligne également que s'il avait reçu des remarques négatives de manière répétée de la part de son entourage, cela aurait pu également le conduire à envisager une autre option que le rasage pour pallier sa perte de cheveux :

¹⁵ ce que Taboada-Leonetti (1991) nomme *d'assimilation au groupe majoritaire*.

« Si ton entourage est tout le temps en train de te dire : « Il faut que tu fasses des implants, ça ne va pas », là tu vas te poser plus de questions... je pense que si on me disait tout le temps « ça ne va pas du tout, tu as une tête de patate » alors j'aurais fait des implants ! » (H6)

En résumé, ces interactions, qu'il s'agisse de celle entre l'individu stigmatisé et son entourage, ou de celle entre le « lui » construit dans et par les normes et le « lui » qu'il souhaite intrinsèquement être et devenir, sont des dialogues menant à des pensées obsessionnelles voire-même à une forme de charge mentale. C3 et E7 l'évoquent de différentes manières lorsqu'ils disent :

« [...] j'ai senti que du moment où je l'ai assumé, je me sentais mieux aussi. Mais franchement, dès que j'ai commencé à l'assumer, je me suis senti plus libre. » (C3)

« Tu te regardes souvent dans le miroir [...] tu rentres chez toi, tu te regardes, tu te dis : « Putain, mais j'ai été comme ça toute la journée, en fait », tu te sens un peu mal. Donc, un peu l'image que j'avais de moi-même, elle n'était pas très bonne à ce moment-là. Je manquais de confiance justement dans tout parce que je n'en avais pas. Et puis, je pensais systématiquement à ça. » (E7)

5.2.3. *Le rôle structurant des émotions*

Link et Phelan (2004) abordent sous une thématique plus globalisante ce que ces interactions provoquent en évoquant le terme de « réactions émotionnelles » dans leur théorie de l'étiquetage modifiée. Cet apport, en sus de l'auto-stigmatisation, prend tout son sens dans cette étude et justifie encore davantage le choix de mobiliser la forme modifiée de cette théorie, plutôt que sa forme originelle car les réactions émotionnelles que les intervenants ont pu ressentir ou celles qu'ils ont pu attribuer à leur entourage, sont révélatrices des stratégies adoptées pour faire face à leur perte de cheveux.

« Après, au fil du temps, je recevais un tout petit peu des remarques par les amis... mais c'était toujours bienveillant, on a toujours pris à la rigolade. Puis, en fait, je trouve que la plupart du temps, les remarques qu'ils font, ça dépend de comment toi tu les prends, tu vois. Ça dépend de comment toi tu te mets vis-à-vis de ces remarques, en gros ! Parce que la plupart du temps, oui, il y a peut-être quelques-uns qui sont assez taquins et puis qui essaient de te rabaisser entre guillemets, mais finalement, si toi tu le vis bien, et puis que tu n'as aucun complexe par rapport à ça... et que ton rapport à ta perte de cheveux à toi, est déjà assez aligné... c'est ça qui t'aide. » (I8)

Au travers des chapitres précédents, nous avons parcouru quelques premières réactions que ce soit la stupeur de C2 qui découvre l'ampleur de sa perte de cheveux sur une photo, la honte qu'ont pu ressentir B4, F5 et E7 en tentant de camoufler leurs zones dégarnies, mais aussi la peur de ne plus

plaire de I1. Comme on l'a compris, ces différentes réactions sont la résultante de la stigmatisation par autrui et surtout, de l'auto-stigmatisation dont les intervenants ont fait preuve.

Cependant, d'autres réactions émotionnelles ont été relevées, notamment l'attachement aux cheveux, mais aussi aux gestes et habitudes qui leur sont associés. I1 raconte : « J'aimais vraiment bien mes cheveux. En fait, j'ai... je sais pas... j'avais toujours un tic ! C'est que je tournais toujours mes doigts comme ça dans les cheveux. C'était un peu... je regardais la télé, je faisais ça ! C'était juste un tic naturel que je faisais toujours avec mes cheveux. ». Cette attache, H6 et F5 la traduisent aussi par l'entretien des cheveux comme la prise de rendez-vous chez le coiffeur ou encore la manière et la fréquence de se recoiffer :

« [...] oui, moi j'aimais bien justement aller chez le coiffeur, faire un petit dégradé. Et puis j'aimais bien, je faisais ça toutes les deux semaines, donc j'accordais quand même une certaine importance à ça. » (H6)

« Les cheveux, c'est quelque chose que tu manipules un peu tous les jours. C'est-à-dire que... quand le matin tu te réveilles, t'es décoiffé, du coup, tu dois te recoiffer ! Ou tu vas dans l'eau, dans la piscine, dans la mer... tes cheveux, il faut les remettre en place. » (F5)

À l'inverse, I8 se démarque des autres intervenants par son détachement à ses cheveux bouclés. Car bien qu'il soit celui ayant la plus grande résilience et acceptation de sa situation, cela pourrait s'expliquer en réalité par son rapport à ses cheveux avant leur perte. Son cas, mais aussi celui de C3, laissent à penser que le degré d'acceptation de la perte de cheveux pourrait également avoir un rapport avec l'attachement ou le détachement aux cheveux originels :

« [...] quand j'étais jeune... ça, j'ai oublié de le dire... mais j'avais les cheveux très très bouclés et j'en avais énormément. Au début, j'aimais pas mes cheveux... parce que moi, je voulais les cheveux lisses, tu vois ? Du coup, ben... j'ai essayé de les lisser tout le temps. Et puis, je voyais en fait, au fur et à mesure, ils en avaient marre de moi, tu vois ? En fait, quand j'ai commencé à les perdre... ben... je me suis dit : « Putain ils vont pouvoir respirer un petit coup ! » tu vois ? Ils vont être tranquilles ! » (I8)

Je pense que le fait d'avoir perdu jeune aussi, ça fait que je ne me suis pas forcément habitué à avoir une coupe, à me définir avec une coupe ! Je pense que ceux qui perdent à trente ans... tu as fait trente années de ta vie avec une coupe bien définie, les gens te voyaient avec cette coupe... je pense du coup ils sont plus habitués à leurs cheveux et puis du coup ils sont plus attachés aussi ! Moi du fait que c'était jeune, comme je t'ai dit j'ai fait un an... enfin deux, trois ans avec mes cheveux longs ! Avant c'était court, long, court, long, court, long ! J'ai jamais eu cette attache-là à mes cheveux, à ma coupe... ça m'a jamais défini vraiment quoi. - C3

Aussi, la projection et plus précisément celle liée aux hommes de la famille est une réaction émotionnelle qui est revenue à plusieurs reprises. Bien que la projection ne soit pas explicitée par les auteur·ices dans la théorie de l'étiquetage modifiée comme une réaction émotionnelle, elle n'en est pas moins le moment précis où les croyances apprises et intériorisées durant la socialisation, deviennent personnellement pertinentes ou impertinentes. I1, I8 et H6 l'expliquent :

« [...] mon papa il est chauve, il a une calvitie [...] et moi forcément depuis petit, je voyais ça, puis j'étais là : « Bon, il y a peut-être un moment donné où j'aurais ça, j'aurais une calvitie » mais sur le moment, quand t'es jeune, tu t'en fous un peu. » (I1)

« Ce n'était pas une surprise parce que mon papa, il a ça aussi. Donc je n'ai jamais été confronté, entre guillemets, à ça de manière imprévisible tu vois ? » (I8)

« Oui, j'ai des oncles qui ont perdu les cheveux tôt aussi [...] du coup, ça ne m'a pas du tout inquiété. » (H6)

Cette projection, se traduisant par la recherche d'une explication pragmatique et rationnelle de cette perte survenant jeune, met en lumière la tension qui peut résulter lorsque les croyances liées à la perte de cheveux masculine et leur cas spécifique ne concordent pas. Autrement dit, si la représentation collective dénote que les hommes concernés par une perte de cheveux ont en général, entre 35 et 50 ans, et que les intervenants ont entre 15 et 24 ans, alors l'explication logique derrière cette « inadéquation » serait le rôle majeur de l'hérédité. Cette projection permet soit d'apaiser, soit au contraire d'engendrer d'autres réactions émotionnelles, telles que l'inquiétude comme l'a dit H6 ou l'imprévisibilité comme I8 l'a expliqué.

En somme, il existe différentes réactions émotionnelles. Il y a les émotions que les personnes qui stigmatisent ressentent et qui les poussent à marginaliser et stéréotyper les personnes porteuses du stigma(te) et il y a les émotions que les individus stigmatisés ressentent par la stigmatisation qu'ils subissent, mais aussi par celle qu'ils s'infligent à eux-mêmes. Ces différentes émotions ressortent et apparaissent au cours de leur expérience (consciemment ou inconsciemment) et elles influencent inévitablement leur manière d'appréhender les situations discriminantes et d'y faire face.

5.3. Répondre au stigma(te) : entre adaptation, résistance et négociation

Comme Link et Phelan (2004) l'expliquent, les réactions émotionnelles impactent et influencent le choix des stratégies que les individus stigmatisés mobilisent. À titre illustratif, si un individu stigmatisé ressent de la honte, alors il se peut qu'il se replie sur lui-même en limitant ses interactions sociales (stratégie de *retrait*). Ou encore, si ce même individu ressent de la colère, alors il est possible

qu'il se confronte à celles et ceux qui le discriminent (stratégie de *confrontation*) parfois par l'humour (stratégie de *surenchère*), parfois en démocratisant (stratégie d'*action collective*) ou en démystifiant les stéréotypes associés (stratégie d'*éducation*). Ce chapitre explore les différentes stratégies majoritairement sollicitées par les intervenants de cette étude, ainsi que l'explication contextuelle et circonstancielle dans laquelle elles ont été adoptées.

5.3.1. Des stratégies socialement situées

Il est fondamental de préciser que les stratégies de coping et identitaires sont de caractère situé car après avoir exploré avec les intervenants leur récit d'expérience, il en est ressorti qu'ils mobilisaient des stratégies qui tendaient parfois à se contredire ou en tout cas, à aller dans deux directions différentes si on venait à les interpréter de manière globalisante. En effet, l'environnement est un terrain évolutif et dynamique, les symboliques qui y circulent aussi et les individus qui le composent également. Ainsi, le caractère éphémère des choix, des pensées et des actes est une dimension essentielle à la compréhension et l'analyse des stratégies mobilisées lors des différents parcours.

Pour donner un exemple concret, lorsque E7 raconte le moment où il a conscientisé qu'il perdait ses cheveux, il explique qu'il a d'abord eu un choc, puis a décidé de modifier ses habitudes de coiffage pour minimiser la chute. Ceci, car au vu de son jeune âge et des stéréotypes associés à la perte de cheveux qui ne correspondaient pas à son profil, il n'expliquait sa perte capillaire uniquement par une hygiène inadéquate :

« [...] l'image que j'ai, c'est que je sors de la douche et je vois qu'il y a des cheveux partout... Et là, ça m'a fait un choc ! Je me dis que c'est juste sur le moment, puis c'était répété ! À chaque fois que j'allais dans la salle de bain ou que je prenais le peigne. Du coup, je crois qu'à partir de 16 ans, j'ai arrêté le gel et je ne faisais que à l'eau. Je pensais que c'était dû au gel ou à tout autre produit que je mettais dessus. Donc, je me disais que je ne vais faire qu'à l'eau. » (E7)

À cause de la précocité de sa perte de cheveux, nous pouvons interpréter qu'il a eu recours d'abord à une forme de *déni* au sens de Taboada-Leonetti (1991) ou s'est muré dans le *secret* au sens de Link et collègues (1989 ; Link & Phelan, 2001) à cause de cette non-corrélation entre les représentations collectives autour de la perte de cheveux masculine et son profil. Toutefois, E7 raconte aussi qu'au cours de son expérience, il est passé par plusieurs états émotionnels, allant de la perte de l'estime de soi, à un regain presque total de celle-ci à la suite de sa greffe. Ainsi, lorsqu'il perdait confiance, il mettait en place une stratégie de *retrait* comme il l'explique :

« Quand on fait des soirées chez mes amis, et qu'il y a d'autres personnes que je ne connais pas qui arrivent, et puis que nous, on est entre amis, on rigole, et puis qu'il y en a un qui lâche un : « t'as pas de cheveux »... moi, je vois dans le regard des autres qu'ils sont assez gênés ! C'est salaud de dire ça ! Entre nous il n'y a pas de problème, mais c'est vrai que là, dans ces moments-là, je ne me sentais pas bien et je ne parlais même plus. » (E7)

Mais plus tard, à la suite de sa greffe, il met en place des stratégies toutes autres, comme la *surenchère* ou la *confrontation* :

« [...] je me suis bien vengé d'ailleurs ! J'ai mon meilleur ami-là, c'est l'exemple parfait. [...] toute notre adolescence il m'envoyait des pics, des pics, des pics... et au final, là, ça s'est retourné contre lui ! Et puis, c'est moi qui lui dis : « Moi j'ai déjà fait le pas ! À ton tour maintenant, aujourd'hui ! ». Et puis je l'attaque là-dessus ! Et puis bon, on en rigole, on en rigole mais voilà... il sait que lui, il doit pas tarder à aller faire un tour en Turquie aussi. » (E7)

Non seulement l'exemple d'E7 souligne le caractère impermanent et situé des stratégies qu'un individu stigmatisé peut mobiliser, mais il met en exergue aussi la relation de pouvoir dynamique entre l'individu stigmatisé dans son interaction avec l'autre mais aussi avec son stigma(te).

Aussi, le sujet de l'armée est revenu à plusieurs reprises durant les entretiens et permet d'exemplifier davantage le caractère contextuel des stratégies car en effet, il s'agit d'un environnement où être chauve (ou avec peu de cheveux) est bien plus accepté et normalisé, voire-même valorisé. Il exprime d'ailleurs s'être moins senti jugé car cela représentait une certaine normalité :

« À l'armée, j'avais fait l'armée quand j'avais 18-19 ans et à un moment donné, j'avais rasé entièrement mes cheveux aussi... parce que c'était le bon endroit pour faire le look *redneck* ! [...] c'est vrai qu'à l'armée par exemple bah en fait le look rasé c'est très... ouais il y a beaucoup ! [...] Mais après, il y en a plein qui se sont dit je pense aussi : « C'est un délire, vas-y, je suis à l'armée, je me rase ! ». Comme moi : « Vas-y, je suis à l'armée, je me rase. » (I1)

En conséquence, dans un contexte comme à l'armée, se raser la tête serait interprété comme une stratégie d'*assimilation au groupe majoritaire* tandis qu'en dehors, cette stratégie correspondrait davantage à une stratégie de *surenchère*. Sous cet angle, non seulement nous comprenons que les stratégies sont sensiblement dépendantes des émotions ressenties, mais elles peuvent aussi être interprétées de manières très différentes en fonction du milieu dans lequel elles sont adoptées.

5.3.2. Les principales stratégies pour gérer la perte de cheveux

I1	C2	C3	B4
<i>Le Secret</i>	<i>Le Secret</i>	<i>Le Secret</i>	<i>Le Secret</i>
<i>Le Retrait</i>	<i>Le Retrait</i>	<i>Le Retrait</i>	<i>Le Retrait</i>
<i>L'Éducation</i>	<i>L'Éducation</i>	<i>L'Éducation</i>	<i>L'Éducation</i>
<i>La Distanciation</i>	<i>La Distanciation</i>	<i>La Distanciation</i>	<i>La Distanciation</i>
<i>La Confrontation</i>	<i>La Confrontation</i>	<i>La Confrontation</i>	<i>La Confrontation</i>
<i>Intériorisation</i>	<i>Intériorisation</i>	<i>Intériorisation</i>	<i>Intériorisation</i>
<i>Surenchère</i>	<i>Surenchère</i>	<i>Surenchère</i>	<i>Surenchère</i>
<i>Contournement</i>	<i>Contournement</i>	<i>Contournement</i>	<i>Contournement</i>
<i>Instrumentation</i>	<i>Instrumentation</i>	<i>Instrumentation</i>	<i>Instrumentation</i>
<i>Recomposition identitaire</i>	<i>Recomposition identitaire</i>	<i>Recomposition identitaire</i>	<i>Recomposition identitaire</i>
<i>Assimilation</i>	<i>Assimilation</i>	<i>Assimilation</i>	<i>Assimilation</i>
<i>Déni</i>	<i>Déni</i>	<i>Déni</i>	<i>Déni</i>
<i>Action collective</i>	<i>Action collective</i>	<i>Action collective</i>	<i>Action collective</i>
F5	H6	E7	I8
<i>Le Secret</i>	<i>Le Secret</i>	<i>Le Secret</i>	<i>Le Secret</i>
<i>Le Retrait</i>	<i>Le Retrait</i>	<i>Le Retrait</i>	<i>Le Retrait</i>
<i>L'Éducation</i>	<i>L'Éducation</i>	<i>L'Éducation</i>	<i>L'Éducation</i>
<i>La Distanciation</i>	<i>La Distanciation</i>	<i>La Distanciation</i>	<i>La Distanciation</i>
<i>La Confrontation</i>	<i>La Confrontation</i>	<i>La Confrontation</i>	<i>La Confrontation</i>
<i>Intériorisation</i>	<i>Intériorisation</i>	<i>Intériorisation</i>	<i>Intériorisation</i>
<i>Surenchère</i>	<i>Surenchère</i>	<i>Surenchère</i>	<i>Surenchère</i>
<i>Contournement</i>	<i>Contournement</i>	<i>Contournement</i>	<i>Contournement</i>
<i>Instrumentation</i>	<i>Instrumentation</i>	<i>Instrumentation</i>	<i>Instrumentation</i>
<i>Recomposition identitaire</i>	<i>Recomposition identitaire</i>	<i>Recomposition identitaire</i>	<i>Recomposition identitaire</i>
<i>Assimilation</i>	<i>Assimilation</i>	<i>Assimilation</i>	<i>Assimilation</i>
<i>Déni</i>	<i>Déni</i>	<i>Déni</i>	<i>Déni</i>
<i>Action collective</i>	<i>Action collective</i>	<i>Action collective</i>	<i>Action collective</i>

Tableau 6 : Récapitulatif des stratégies d'adaptation et de négociation mobilisées par intervenant

La première stratégie majoritairement mobilisée (8/8) est le *contournement*, amenée par Taboada-Leonetti (1991). Pour rappel, cette stratégie est une compensation consistant à valoriser d'autres traits pour contrebalancer la perte de cheveux. Cette stratégie de *contournement* repose particulièrement sur un constat selon lequel chaque intervenant sans exception, présente une barbe plus ou moins touffue mais néanmoins présente, et particulièrement entretenue. D'ailleurs, les dires de H6 rendent explicites cette nécessité intériorisée de compenser sa perte de cheveux lorsqu'il affirme : « Ouais genre, sans barbe et sans cheveux, ça aurait été trop de choses qui manquaient. ». Ce vocabulaire qu'il mobilise, notamment l'utilisation du verbe « manquer », suggère donc que l'absence de capillarité chez un homme doit être compensée par la présence et l'entretien d'une autre pilosité. En ce sens, la barbe représente l'attribut de substitution privilégié chez les intervenants de cette recherche comme certains l'expriment :

« J'ai aussi de la barbe, donc ça complète aussi. [...] Quand tu n'as pas de barbe, tu ne portes pas de lunettes, et que tu n'as pas l'habitude de mettre des bijoux, je pense que c'est encore plus difficile parce qu'au début ça doit faire vraiment vide. » (C2)

« Puis j'ai de la chance d'avoir de la barbe aussi, donc ça compense un peu ! » (C3)

« Alors ce que je disais, j'avais toujours dit quand j'étais petit, c'est que quand j'aurai la calvitie, je me laisse chauve et avec une grosse barbe. [...] C'est un beau look, chauve et puis une grosse barbe, c'est très joli. [...] parce que chauve sans barbe ça fait directement malade ! » (B4)

« [...] on me disait souvent « bon tu perds tes cheveux mais t'as une jolie barbe ! » (F5)

« Dès le début, c'était important pour moi... tu n'as pas de cheveux, mais au moins j'ai une barbe. » (E7)

« Je voulais une grosse barbe pour justement compenser. » (I8)

Bien que la barbe soit l'outil de compensation dominant, il existe aussi d'autres manières de compenser cette absence de capillarité comme C2 qui explique qu'une fois s'être rasé les cheveux, il était devenu plus inventif et s'investissait davantage dans d'autres aspects de son image pour se créer un *look* qui lui plaise, notamment avec les lunettes, les bijoux et accessoires ou encore les vêtements. F5 et B4 soulignent également l'importance qu'ils accordent à prendre soin de leur hygiène de vie (alimentation plus saine, reprise du sport, etc.) depuis qu'ils ont constaté leur perte de cheveux. En résumé, le *contournement* représente une stratégie où les individus stigmatisés ne se laissent pas définir uniquement par leur stigma(te) (en l'occurrence, leur perte de cheveux), en se construisant

une identité basée sur d'autres points forts ou en bâtissant de nouvelles fondations pour *booster* leur estime d'eux-mêmes.

La *recomposition identitaire* est une autre stratégie mobilisée par 6 intervenants sur 8 qui peut mener les individus ayant vécu certaines expériences discriminatoires comme C3, F5, I8 et E7 à prendre en maturité. En effet, qu'il s'agisse de rencontres amoureuses ou d'échanges avec des amis ou connaissances, les remarques discriminantes qu'ils ont pu recevoir leur ont permis, selon leurs dires, de prendre conscience de la nature éphémère du physique et de la superficialité des relations qui reposeraient uniquement sur un esthétique. En d'autres termes, la stigmatisation vécue pour certains et la discrimination subie par d'autres, se voit alors transformée en une ressources identitaire positive permettant de « faire le tri » dans leurs relations comme F5, C3 et I8 l'expriment :

« En fait, c'est peut-être une théorie à la con mais... parfois, si t'es trop beau, peut-être que la personne, elle pourrait t'avoir choisi que pour cet attrait-là ! Mais si elle t'a choisi pour toi, ton intérêt plutôt que ton extérieur... ça fait que tu as peut-être un rapport de confiance plus intense avec la personne. Puis moi, je me trouve pas laid ! C'est juste que je connais mes atouts... je connais mes défauts physiques, toujours aux yeux de la société évidemment... mais je sais que si je suis avec quelqu'un, elle m'accepte pour qui je suis. » (F5)

« [...] forcément, je sais très bien qu'il y en a beaucoup qui regardent ça ou qui, justement... me foutent une étiquette ! Inconsciemment, je pense que quand je me suis rendu compte de ça, j'ai mis plus l'accent sur ma personnalité que mon physique. Et puis, je suis bien plus heureux comme ça ! » (C3)

« Le conseil que je pourrais donner aux autres, c'est de s'écouter intérieurement et d'essayer de combler le vide qu'il y a à l'intérieur plutôt que de le combler par l'esthétique ou la surface des choses. [...] il faut qu'ils cherchent ces vides-là pour le combler et puis à partir de ce moment-là, toutes ces petites choses, comme la perte de cheveux, vont sembler de petites futilités. » (I8)

La *recomposition identitaire* est marquée par ce que Taboada-Leonetti (1991) nomme le *retournement sémantique* qui consiste à se réapproprier une définition de soi. En ce sens, le vocabulaire utilisé par E7 est particulièrement explicite dans la mesure où il évoque les « options » possibles et non les « solutions » (comme il a pu être présenté dans l'état de littérature par exemple). Au sens littéral du terme, cela présuppose que le jour où l'entretien a eu lieu, cet intervenant ne percevait peut-être plus la perte de cheveux survenant jeune comme un problème cherchant à être résolue, mais comme une particularité singulière parmi d'autres. Ou encore H6 qui nuance le stéréotype de la vieillesse associée à la perte de cheveux masculine, entre le fait d'être vieux et de

devenir vieux : « Je ne sais pas comment dire ça, c'est pas qu'on est vieux, mais c'est qu'on a passé un cap... plutôt que tu commences à devenir vieux ! ».

Au cours des entretiens, nous pouvons retracer que la volonté de sensibiliser ou en tout cas, corriger quelques stéréotypes associés à la perte de cheveux survenant jeune revient de manière récurrente. Cette troisième stratégie mobilisée le plus souvent est celle de *l'éducation* (Link et al., 1989 ; Link & Phelan, 2001). Par exemple, C3 qui renverse par son âge, le même stéréotype associé à la vieillesse en affirmant : « [...] je ne me suis pas dit à 16 ans : « putain, je commence à être vieux, je n'ai plus de cheveux, dans deux mois, j'ai les cheveux gris ! ». ». Mais *l'éducation* ne passe pas uniquement par-là, elle passe aussi par la remise en question de certains actes, notamment la greffe de cheveux, qui a été fortement normalisée à cause des (ou grâce aux) réseaux sociaux comme l'explique F5 :

« [...] franchement, à posteriori, j'étais un peu inconscient parce que... dans le sens où je me suis clairement pas assez renseigné sur... enfin... je me suis renseigné sur la procédure opératoire mais en fait, je prenais ça très *chill* ! C'est-à-dire que j'étais trop *chill* par rapport à... j'allais quand même faire une opération lourde ! Sauf que moi, je le prenais comme si ça allait être une balade de santé. C'est parce qu'en fait, sur les réseaux, on te banalise ça. [...] Tu te dis : « Mais qu'est-ce que j'ai fait ? », et t'es en train de regretter ! Et puis aussi, le problème avec cette opération, c'est que ça prend à peu près un an avant que tu vois les résultats. Donc, tu fais une opération et les résultats finaux, tu ne les verras que 10 à 15 mois plus tard. »
(F5)

Ou encore E7 qui ne compte pas refaire de greffe car : « la greffe, ça a aussi des conséquences derrière qui sont assez dures pour le reste de ta vie. ». Enfin, certains intervenants comme I1, déconstruisent des stéréotypes qu'ils s'étaient fait, comme le fait de perdre en attractivité ou en séduction, en expérimentant le *dating* qui s'est avéré fructueux à la suite de son rasage intégral : « Puis en fait, dès le moment où j'ai tout rasé, j'ai eu je pense, trois *dates* ?... quatre *dates* ?... en trois mois ! Puis du coup, en fait, c'est là où je me suis rendu compte qu'en fait les gens s'en balec ! ».

Enfin, l'autodérision ou l'humour¹⁶ ont régulièrement été mobilisés. Au travers des différents récits, nous comprenons qu'il s'agit d'ailleurs, d'une véritable arme servant à désamorcer une potentielle stigmatisation ou à poser un cadre à l'autre. E7, C3 et F5 reviennent sur leur expérience :

¹⁶ convertie sous la stratégie de *la surenchère* au sens de Taboada-Leonetti (1991)

« Non, moi justement, avec les femmes, plutôt je jouais de ça : « De toute façon, je n'ai pas de cheveux, je n'ai pas besoin de peigne ! », des trucs comme ça. J'abordais ça sur le ton de l'humour ! Moi ça me faisait rire, elle ça la faisait rire... pour désamorcer un peu. [...] Tu vois, des trucs tout cons qui me viennent à l'esprit... je suis en train de prendre un café ou un truc, il y a beaucoup de vent : « Ça va, mes cheveux ne risquent pas de s'envoler ! » Tu vois, des situations comme ça. » (E7)

« Je m'y suis vite fait... je pense que du fait que je me sois affirmé comme ça et que j'ai fait comprendre à tout le monde que c'était comme ça, avec cette autodérision aussi, les gens ont eu facilement ce truc avec « [prénom de C3] le chauve »... on en rigole ! » (C3)

« C'est souvent moi qui fais des remarques. C'est moi qui tourne ça à la rigolade... je dis que c'est une catastrophe écologique, je dis que c'est le désert de Gobi ! » (F5)

La *surenchère* est donc une stratégie particulièrement intéressante en ce qu'elle souligne l'écart qu'il peut y avoir entre l'identité sociale et individuelle. Car bien que certains intervenants acceptent leur condition, pour ceux qui l'acceptent faiblement ou moyennement, cette stratégie semble être utilisée comme une façade sociale, pour montrer aux autres qu'ils acceptent complètement leur condition alors que ce n'est pas le cas. De cette manière, nous pouvons affirmer que la *surenchère* est une stratégie qui permet de faire comprendre implicitement aux autres qu'ils ne peuvent être atteints par la mise en lumière de leur stigma(te) dans l'objectif clair de reprendre le pouvoir sur ce dernier.

5.3.3. *Entre contrainte et agentivité : les modifications corporelles entreprises*

L'ensemble d'un grand nombre de facteurs expliquerait donc pourquoi un individu stigmatisé agirait d'une certaine manière dans une situation donnée. De ce fait, qu'il s'agisse des normes sociales et collectives, de l'expérience propre à chaque intervenant, des émotions qui les ont menés à certaines stratégies (de coping ou identitaires), comme de toutes les stratégies qu'ils ont pu mobiliser *in situ*, chacune de ces composantes mène à une compréhension plus ciblée de leurs choix pour accepter un peu plus pour certains, voire complètement pour d'autres, leur perte de cheveux survenue tôt.

Dans cette perspective, la greffe de cheveux, la prise de médicament, la pose d'une prothèse capillaire ou le rasage intégral apparaissent comme des modifications corporelles pouvant être entreprises par les hommes concernés. Dans le cadre de cette recherche, seuls la greffe capillaire et le rasage ont été évoqués et choisis. Cette partie revient sur les raisons qui ont poussé les intervenants de cette étude à choisir une option plutôt qu'une autre et ce qu'elles leur ont apporté.

La motivation première qui les ont poussé à modifier leur corps repose sur leur volonté de sortir de ce que les intervenants qualifient de l'« entre-deux ». Ceci, car la perte de cheveux masculine

survenant jeune se voit aussi expérimentée dans l'interaction entre le *soi* avant et le *soi* après la perte. Proche d'un deuil de leur ancienne image, I1, C2, C3, et I8 racontent leur expérience évoquant leur *soi d'avant* et marquant la rupture avec leur *soi d'après* par le rasage total :

« [...] quand je vois les hommes qui sont dans l'entre-deux, ou peut-être tu vois que : « mec... c'est : *You need to accept*, tu dois accepter. ». Là, c'est...mais à nouveau... sans faire de jugement de valeur mais moi je trouve que c'est vraiment le pire ! Je trouve que c'est vraiment moche l'entre-deux ! Puis en plus... en fait, j'ai l'impression que moi, ça me donne l'information en mode... genre : « Je suis en train de perdre mes cheveux, je l'assume pas et du coup, je fais tout pour aller à l'encontre. » et du coup, ça se voit encore plus ! » (I1)

B4 aussi exprime cette rupture mais par sa greffe en évoquant que ce n'est qu'après celle-ci qu'il assumait avoir eu une calvitie dans le passé : « c'est maintenant que j'ai la greffe que je dis : « oui j'avais la calvitie ! ». ». Il y a donc une négociation interne pour tenter de se redéfinir une nouvelle identité entre ceux qu'ils étaient avant et pendant leur perte de cheveux, et ceux qu'ils sont après cette expérience « d'entre-deux ». La greffe capillaire ressort alors comme une des modifications corporelles permettant à l'individu de se sentir également acteur de sa situation et avoir le contrôle sur sa perte de cheveux comme B4 le décrit : « Puis la calvitie, je dirais que peut-être c'est une mauvaise alimentation ou un choc émotionnel [...] ça m'a fait prendre conscience que je devais prendre soin de moi par exemple. ».

Ce sentiment d'agentivité l'a d'ailleurs mener par effet domino, à d'autres effets positifs : « [...] et maintenant suite à ça, j'ai commencé le sport ! Et du coup, ça a activé quelque chose en moi de vouloir changer et devenir mieux. Parce que moi, je m'étais, en gros, laissé aller. ».

Cependant, parmi les huit intervenants, seuls trois d'entre eux ont opté pour la greffe. Les six autres ont fait le choix de se raser la tête complètement. Et bien qu'il s'agisse de l'option pouvant être perçue comme la plus simple, elle demande en réalité autant de réflexion qu'une greffe capillaire. D'ailleurs, tous les intervenants (greffés ou rasés) affirment que cette étape est la plus difficile, car les intervenants concernés n'avaient jamais vu la forme de leur crâne avant qu'ils ne soient forcés à le faire. Et cet enjeu semble apparaître au travers des différents discours, comme déterminant dans le choix des options possibles :

« Non, mais c'est vrai que j'étais content parce que mon crâne, il a une belle forme... il est régulier, puis il coupe bien ! Donc, c'est vrai que c'est aussi ça qui m'a rassuré quand j'ai rasé mon crâne. Et je pense que c'est aussi un des aspects qui fait que je l'accepte aussi peut-être mieux. » (I1)

« Je me rends bien compte que j'ai un crâne encore relativement bien... mais je pense que si j'avais eu un crâne difforme et pas de barbe ou autre chose, je pense que je l'aurais pris beaucoup moins bien ! Si tu acceptes ton complexe, mais que tu t'en montres un autre, tu te dis qu'il n'y a rien qui va, que c'est de la merde. Je me rends bien compte que j'ai de la chance d'avoir aussi un beau crâne. » (C3)

Toutefois, même si se raser la tête représente l'étape la plus difficile selon les intervenants, il convient de préciser qu'il s'agit également aux yeux de tous, de l'étape « finale » dans le fait d'assumer sa condition. D'ailleurs, I8 et C3 racontent même qu'ils se sont sentis « libérés » de la charge mentale qu'ils pouvaient porter à devoir constamment cacher leur chute de cheveux :

« Je me suis senti libre. J'étais dans un bon *mood*. » (I8)

« [...] j'ai senti que du moment où je l'ai assumé, je me sentais mieux aussi. Mais franchement, dès que j'ai commencé à l'assumer, je me suis senti plus libre ! » (C3)

En conséquence, la greffe capillaire pourrait être interprétée selon la typologie de Taboada-Leonetti (1991) comme une stratégie d'*assimilation au groupe majoritaire* dans la mesure où F5, B4 et E7 ont tous les trois souhaité se débarrasser (pour certains temporairement et pour d'autre, durablement) de l'identité minoritaire dans l'objectif de réintégrer le groupe majoritaire. Quant au rasage intégral, cette modification corporelle représente la stratégie de *surenchère* dans le sens où ceux qui ont choisi cette option acceptent (ou en tout cas se résilient à) l'identité prescrite, tout en mettant en avant l'aspect stigmatisant pour mieux l'assumer à leurs yeux et au regard des autres. En finalité, ce qui est particulièrement intéressant à soulever, c'est que cela montre que deux stratégies *a priori* opposées peuvent produire un même effet subjectif de stabilisation identitaire.

« C'est un autre *look*. C'est vraiment... c'est pas qu'on change de personne mais je pense qu'on dégage aussi une autre... notre nouvelle identité, une nouvelle manière de se présenter au monde. » (I1)

6. Conclusion

L'objectif de ce travail de mémoire était de comprendre comment la perte de cheveux chez les jeunes hommes représentait un véritable enjeu identitaire pour les individus qui la vivaient, mais aussi expliquer à quel point elle n'était pas qu'un simple phénomène biologique ou esthétique, mais un objet social traversé par des normes, des rapports de pouvoir et des représentations.

6.1. Synthèse : d'un stigma(te) social à la recomposition de soi

Cette recherche visait à répondre à deux questions : non seulement nous cherchions à comprendre comment les mécanismes de catégorisation et d'étiquetage influençaient la perception des autres et l'auto-perception des jeunes hommes perdant, ou ayant perdu leurs cheveux, mais aussi, quelles étaient les stratégies de réponse et de négociation symbolique qu'ils mettaient en place, et pour quelles raisons ils les mobilisaient. La synthèse des résultats issus de l'analyse de données permet d'y répondre plus nettement au travers de trois axes principaux : 1) L'anticipation du jugement des autres est plus importante que la stigmatisation réelle ; 2) La perte de cheveux masculine est une expérience socialement construite et est signifiée différemment en fonction des environnements dans lesquels elle est vécue et des temporalités de vie ; 3) Les stratégies mobilisées par les intervenants pour faire face à leur perte de cheveux sont multiples, contextuelles et évolutives.

Premièrement, si nous revenons sur l'importance que Link et Phelan (2004) accordent aux réactions émotionnelles et à l'auto-stigmatisation dans le processus d'étiquetage, les témoignages des intervenants de cette recherche confirment en effet, souffrir parfois davantage de l'anticipation sociale, que des interactions stigmatisantes et violentes. Ceci, car ils ont intégré les jugements négatifs de la société et ont fini par se les appliquer à eux-mêmes, ce qui vient modifier leur estime d'eux-mêmes et leurs comportements sociaux.

Les résultats montrent que les normes sociales dominantes (que ce soit concernant la virilité, la jeunesse, la vieillesse, ou la séduction) transforment la perte de cheveux en une marque parfois ambivalente, pouvant être tantôt dévalorisée, tantôt valorisée (notamment lorsqu'elle est associée à la maturité ou à l'autorité) mais qui ne relève pas d'un choix conscient des individus mais d'une socialisation profonde, où la frontière entre la normalité et ce qui est jugé « hors norme » est intimement intériorisée. Dès l'adolescence, le milieu scolaire agit comme un premier terrain de catégorisation où toute différence physique quelle qu'elle soit, est immédiatement repérée et étiquetée. Ce processus d'étiquetage conduit l'individu étiqueté à passer de « ayant » une particularité à celui « d'être » défini, réduit et résumé par celle-ci. Dans cet angle, les intervenants de cette étude

sont passés de « perdre leurs cheveux » à « être chauves » ou « dégarnis », figeant alors leur identité sociale autour de cette étiquette stigmatisante.

Secondement, les représentations collectives jouent un rôle déterminant en ce qu'elles associent une caractéristique physique à une explication symbolique ou biologique. En l'occurrence, au travers des différents discours des intervenants, nous avons compris que les deux représentations prépondérantes de la perte de cheveux masculine sont : 1) qu'il s'agit d'un signe de vieillesse et 2) qu'il est difficile d'être autant séduisant et attirant sans, qu'avec une chevelure. Pour les intervenants de cette étude, perdre leurs cheveux à l'âge de 15, 18 ou 24 ans a été vécu comme une contradiction temporelle en ce que cet attribut devient acceptable socialement qu'après 35 ou 40 ans selon certains dires. Ainsi, il ne s'agit donc plus uniquement d'une perte de cheveux, mais aussi d'un vieillissement survenant tôt et accompagné d'une crainte profonde de perdre son pouvoir de séduction, son identité et son statut social (la chevelure étant considérée comme un critère de beauté important). Paradoxalement, ces mêmes représentations ou d'autres plus symboliques, peuvent être retournées positivement, notamment dans le monde du travail où être chauve ou dégarni peut projeter une image de maturité, d'autorité et de « leadership ». Toutefois, les modèles culturels (et notamment cinématographiques) renforcent souvent les stéréotypes négatifs en limitant l'homme chauve à des rôles de méchant, de « badass » ou de « scientifiques fous », rendant alors difficile la possibilité de s'y identifier.

L'un des résultats majeurs de cette étude concerne l'impermanence et la nature située des stratégies identitaires mobilisées. Car en effet, les intervenants ont démontré au travers de leur récit d'expérience, qu'ils ne s'enfermaient pas dans une seule réponse mais naviguaient plutôt entre plusieurs (telles que *le secret*, *le retrait*, ou *la surenchère*) en fonction de leur état émotionnel et du contexte pour reprendre le pouvoir sur le stigma(te) et sortir de l'état inconfortable de « l'entre-deux ». Par exemple, l'armée représente un environnement spécifique où le style « redneck » est normalisé voire-même valorisé et permet des stratégies d'adaptation toutes autres qu'à l'extérieur, dans un cadre où le crâne rasé est perçu comme une différence marginalisante. Ou encore le recours massif à la barbe comme stratégie de *contournement* pour compenser un « manque » par un autre attribut valorisé. En somme, les raisons de ces choix sont multiples, visant soit *l'assimilation au groupe majoritaire* (par la greffe en l'occurrence dans cette étude), soit la *recomposition identitaire* permettant alors de se détacher de la superficialité esthétique en valorisant d'autres aspects de soi.

Pour terminer, bien que l'intériorisation des normes esthétiques associées à la perte de cheveux masculine soit principalement abordée sous le prisme des intervenants, il est non-négligeable que les

interactions avec l'entourage, même lorsqu'elles sont empreintes de *bienveillance* ou d'humour, contribuent à la reproduction de celles-ci et participent ainsi au maintien du stigma(te), provoquant constamment la médiation entre le « soi » socialisé et soumis aux normes, et le « soi » qui cherche à se libérer des chaînes normatives. Cette tension est d'ailleurs souvent exacerbée par la confrontation à son image sociale, notamment via une photo prise par un tiers, brisant alors l'illusion du secret et pouvant déclencher une prise de conscience parfois douloureuse.

Catégories pertinentes	I1	C2	C3	B4	F5	H6	E7	I8
Niveau d'auto-stigmatisation	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Processus d'acceptation	Pas accepté	Pas accepté	Pas accepté	Pas accepté	Pas accepté	Pas accepté	Pas accepté	Pas accepté
	Partiellement accepté	Partiellement accepté	Partiellement accepté	Partiellement accepté	Partiellement accepté	Partiellement accepté	Partiellement accepté	Partiellement accepté
	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté
Dépendance à la validation extérieure	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Tableau 7 : Catégories précisées et pertinentes dans l'analyse des résultats

6.2. Réponses aux questions de recherche

À l'issue de cette recherche, nous pouvons conclure au fait que les mécanismes de catégorisation et d'étiquetage jouent un rôle central dans l'expérience sociale de la perte de cheveux chez les jeunes hommes. Les résultats montrent en effet, que la perte de cheveux est investie par des significations sociales associées majoritairement à la vieillesse et à l'attractivité. Des représentations qui ont conduit certains intervenants à être progressivement définis et réduits socialement à cette seule caractéristique. Les résultats montrent également que l'influence de ces mécanismes ne se limite pas au regard des autres mais s'étend jusqu'à l'auto-perception des intervenants (notamment par l'intériorisation des normes) faisant de l'anticipation du jugement des autres, un moteur dans leur expérience vécue. Face à cette réalité, les intervenants ont montré qu'ils développaient une pluralité de stratégies de réponse

et de négociation qui évoluent et changeaient selon les contextes et les interactions. Quelles qu'elles soient, l'objectif commun aux intervenants dans le fait de mobiliser ces différentes stratégies était de chercher à reprendre le contrôle sur cet attribut en tentant de limiter ses effets négatifs, tout en préservant leur estime d'eux-mêmes. En ce sens, nous pouvons conclure que cette recherche a permis de mettre en évidence que les stratégies mobilisées répondent en réalité pas à la perte de cheveux elle-même, mais plutôt aux significations sociales qui lui sont associées, ce qui permet de révéler l'articulation entre les processus d'étiquetage, les dynamiques interactionnelles et la construction de l'identité.

6.3. Discussion générale : théories mobilisées, apports et limites de la recherche

6.3.1. Théories mobilisées

Comme nous avons pu le voir tout au long de ce travail, ce que Taboada-Leonetti démontre dans son article (1991) s'applique parfaitement à sa population de recherche. La sociologue aborde alors des stratégie et négociations identitaires en partant d'un postulat qui semble être celui de la permanence de l'étiquette, comme si les représentations des personnes migrantes étaient immuables. Cependant, ce qu'on a pu voir au travers de mon état de littérature et de mes données, la perte de cheveux concerne peu d'hommes à l'adolescence, un peu plus à la trentaine et davantage encore, après la cinquantaine. De cette manière, nous constatons que plus l'âge avance, plus il y a d'hommes qui perdent leurs cheveux. En ce sens, j'ai pu appliquer la typologie théorique de Taboada-Leonetti à mon échantillonnage car au moment de leur perte de cheveux (avant 25 ans), mes intervenants présentaient une caractéristique encore peu fréquente au sein de leur groupe d'âge. Cependant, au fil du temps, cette caractéristique devient progressivement plus fréquente et socialement plus ordinaire : la tendance s'inverse. Ainsi, lorsque Taboada-Leonetti évoque par exemple, la stratégie de *l'assimilation au groupe majoritaire*, celle-ci peut seulement être envisagée dans le cadre de mon étude, comme une stratégie transitoire. Car en effet, avec l'avancée en âge, les individus se rapprochent progressivement d'une situation davantage conforme aux représentations associées à leur génération, ce qui modifie leur position vis-à-vis de cette caractéristique et par conséquent, les stratégies qu'ils sont susceptibles de mobiliser.

Aussi, il y a une limite à cette typologie car certaines stratégies ne fonctionnent pas ensemble. Il y a une condition *sine qua non* qui est : l'intériorisation ou la conscience du stigmaté. En effet, l'individu, pour pouvoir mobiliser certaines stratégies, doit accepter et/ou se résigner à sa condition qui le catégorise dans le groupe minoritaire. Par exemple, ce dernier ne peut user stratégiquement de son

stigma(te) (stratégie d'*instrumentation*) s'il refuse catégoriquement d'être caractérisé par ce dernier (stratégie de *déni*). De même sorte qu'il ne peut s'*assimiler au groupe majoritaire* s'il réfute le stigma(te) en question. De la même manière, il est nécessaire de prendre en considération le rapport que l'individu entretient avec son stigma(te), c'est-à-dire s'il le subit, ou le vit naturellement afin de saisir son degré d'acceptation. Ainsi, la typologie gagnerait à expliciter que l'acceptation du stigma(te) ou du moins, la reconnaissance de son existence, constitue un préalable à la mobilisation de stratégies de négociations.

6.3.2. *Apports de ce travail*

Le premier apport que j'amène à la littérature scientifique repose sur le fait que la perte de cheveux chez les jeunes hommes constitue en réalité un véritable fait social et qu'elle représente une porte d'entrée pour comprendre les attentes liées à la jeunesse, à l'attractivité, à la virilité, à la réussite sociale et même au contrôle de son image. Plus précisément, ma recherche a révélé que les stratégies mises en œuvre par les intervenants ne répondent pas uniquement à des expériences de jugements, de moquerie ou encore de rejet, bien au contraire. Elle se mobilisent également, et parfois principalement, à partir de l'anticipation du regard que les autres pourraient porter sur leur apparence. De cette manière, je propose un changement de paradigme en prenant la perte de cheveux masculine, non comme un phénomène biologique mais comme un objet sociologique qui révèle tout un tas de normes esthétiques intériorisées et de représentations donnant lieu à des rapports de pouvoir symboliques et interactionnels ainsi qu'à des processus tels que l'auto-stigmatisation.

Cela me mène plus spécifiquement à mon second apport qui repose sur le rôle central de l'âge dans la signification sociale attribuée à la perte de cheveux. Les résultats ont montré que perdre ses cheveux ne porte pas la même signification selon le moment auquel elle survient. En effet, chez les participants de cette étude, le fait d'avoir perdu leurs cheveux à un âge considéré comme jeune participe précisément à rendre cette expérience particulièrement difficile dans la mesure où elle entre en tension avec la représentation associant la perte de cheveux à la vieillesse et leur situation. L'âge n'apparaît dès lors, plus comme une simple caractéristique sociodémographique, mais comme un élément structurant le vécu de la perte de cheveux. De plus, en soulignant l'importance de prendre en considération la temporalité de l'expérience vécue, les trajectoires individuelles et la malléabilité des représentations, je nuance les apports théoriques et montre que les stratégies d'adaptation et de négociation ne peuvent être comprises indépendamment de l'évolution et la reconfiguration du contexte, de la construction identitaire de chacun, et de leur entourage.

De cette manière, ma recherche a également permis de mettre en évidence la relation entre le *micro* et le *macro* car je montre que les interactions quotidiennes sont traversées par l'intériorisation des normes esthétiques et des attentes sociales. Autrement dit, en prenant la perte de cheveux comme objet de recherche, je rends explicite les phénomènes macrosociaux qui prennent vraiment forme dans les interactions ordinaires.

Enfin, je souligne et mets en contexte au travers de mon travail, le caractère évolutif des stratégies mobilisées. La façon dont les hommes interrogés perçoivent leur perte de cheveux et leurs manières d'y répondre ne sont effectivement pas figées mais peuvent être abandonnées ou réinterprétées au fil du temps et en fonction des ressources qu'ils possèdent ainsi que de leur avancée dans leur expérience vécue. De cette façon, cette recherche met en lumière la complexité de prendre en considération tout un tas de facteurs dans l'analyse de cette expérience et d'élargir la compréhension des stratégies en ne pensant pas simplement que leur mobilisation se limite à dissimuler, traiter ou accepter cette caractéristique mais plutôt, à redéfinir la manière dont les personnes concernées souhaitent se présenter aux autres et à eux-mêmes.

6.3.3. *Limites et ouvertures de cette étude*

« La notion de stigmatisme a été étendue à des champs d'application très larges et multiples : la santé, le chômage, le handicap, l'origine ethnique, la profession, etc. On a dès lors parlé d'inflation conceptuelle au point que l'on a évoqué le risque d'une diminution de la pertinence du concept. Appliquée à des champs très (trop ?) divers, la notion de stigmatisme a pu être conceptualisée de façon quelque peu différente d'un cas à l'autre : « [...] différents cadres de référence ont conduit à différentes conceptualisations » (ibid., p.365). Le risque pour le concept d'une diffusion trop large est de perdre sa pertinence théorique mais surtout la force de son impact « sensibilisateur » initial. » (Lacaze, 2008, p.188)

Comme le stipule Lacaze (2008), appliquer la notion de stigma(te) à différents cadres de référence peut affaiblir sa pertinence théorique. Dans le cadre de cette étude, il s'agissait de préciser que l'application du concept de stigma(te) à la perte de cheveux chez les jeunes hommes dépendait du contexte social dans lequel elle était perçue, des normes esthétiques et des interactions dans lesquelles s'inscrivaient les intervenants. Ainsi, il est important de considérer que non seulement la perte de cheveux masculine est appréhendée comme un stigma(te) déterminant de manière contextuelle et temporellement située, mais en plus, nous pouvons la saisir comme telle que lorsqu'elle concerne des hommes âgés de moins de 35 ans qui ont été confrontés à différentes formes de moqueries ou de dévalorisations liées à cette caractéristique physique.

Parmi les limites de mon étude, l'une repose sur le fait que j'adopte principalement une démarche descendante en m'intéressant à la manière dont les normes et les représentations sociales façonnent les expériences interactionnelles des jeunes hommes confrontés à la perte de leurs cheveux survenue tôt. En d'autres termes, dans mon état de littérature je démontre quelques normes et représentations dominantes sur l'esthétisme masculin mais cette étude se concentre sur la construction symbolique et les expériences interactionnelles de mes intervenants. À ce titre, ma recherche s'inscrit principalement dans une perspective microsociologique mais n'interroge pas le mouvement inverse, à savoir la capacité des individus à agir sur ces normes et à participer à leur transformation.

Alors, deux pistes de recherche pourraient être intéressantes afin d'analyser la dynamique ascendante en étudiant les processus de socialisation dès l'enfance dans la construction des représentations de la perte de cheveux, ou alors les mobilisations collectives autour de la perte de cheveux sur les réseaux sociaux. Dans cette perspective, j'aurais souhaité questionner à ce sujet de jeunes garçons en-dessous de l'âge de 15 ans, afin de comprendre comment ces représentations se produisent et éventuellement, analyser l'évolution générationnelle des représentations et des normes autour de la perte de cheveux masculine. À la suite d'une conversation autour de mon sujet de mémoire avec une amie professeure de primaire, cette dernière m'avait informé que le sujet de la perte de cheveux était fortement abordé chez ses élèves. Non seulement il ne s'agissait pas d'un sujet tabou, mais en plus les symboliques étaient bien différentes de tout ce que j'avais pu lire jusque-là : perdre ses cheveux était une caractéristique parfois neutre, parfois valorisante et parfois-même désirée. Alors, afin d'analyser s'il existait ou non, une quelconque forme de re-symbolisation de la perte de cheveux auprès des jeunes, il aurait été intéressant de mener une intervention dans une classe primaire sous forme de focus groups par exemple. Cette démarche aurait non seulement permis d'analyser les premières constructions symboliques associées à la perte de cheveux chez les jeunes, mais également d'élargir la réflexion à propos d'éventuels processus de re-symbolisation concernant les normes associées à la perte de cheveux masculine. Cependant, par contraintes de temps je n'ai pu mener à bien ce terrain d'ouverture, ce qui souligne la limite de mon échantillonnage mais il reste néanmoins une perspective intéressante pour étendre et actualiser cette recherche aux normes genrées et esthétiques d'aujourd'hui.

Aussi, il convient alors de souligner à nouveau une limite méthodologique importante liée au recrutement et à la composition de mon échantillonnage. Car comme déjà évoqué précédemment, mon échantillonnage s'est uniquement constitué par le biais de mon réseau personnel et sur la base d'une participation volontaire. Et même si d'autres modalités de recrutement auraient éventuellement

permis d'accéder à des profils plus diversifiés, elles auraient cependant soulevé des enjeux éthiques plus délicats. De ce fait, le mode de recrutement que j'ai utilisé a ainsi contribué à une certaine homogénéité dans le profil de mes intervenants, ce qui a nécessairement des répercussions sur les résultats de la recherche. Certaines situations (comme les hommes vivant leur perte de cheveux de manière particulièrement difficile, ainsi que d'autres vivant leur perte de cheveux dans d'autres contextes culturels et sociaux) demeurent alors peu représentées, voire absentes.

Par ailleurs, bien que l'analyse de mes données ne révèlent pas l'initiative d'une *action collective* au sens de Taboada-Leonetti (1991), certaines formes de valorisation de la calvitie sur les sociaux pourraient constituer une piste intéressante pour de futures recherches. À titre d'exemple, la communauté en ligne dédiée à la calvitie et au fait d'assumer son crâne rasé, nommée « r/bald »¹⁷ aide les hommes concernés à s'accepter sans cheveux et abolir les croyances concernant une perte de beauté, de séduction, de vitalité ou de jeunesse. Ces espaces pourraient ainsi être des terrains permettant d'interroger les formes collectives de négociation des significations associées à la perte de cheveux.

« La communauté r/bald est devenue une véritable sensation sur Internet grâce à sa positivité radicale et à son approche consistant à « assumer le crâne rasé » plutôt que de lutter contre la perte de cheveux. À l'origine simple niche sur Reddit, elle a explosé en popularité fin 2025 en offrant un espace bienveillant où les gens partagent des transformations impressionnantes (« glow-up »). Contrairement à d'autres forums centrés sur l'apparence, le groupe met l'accent sur la santé mentale et la confiance en soi, aidant ses membres à surmonter l'anxiété et la stigmatisation liées à l'amincissement des cheveux. Le succès viral du groupe repose sur sa culture incroyablement bienveillante, où des inconnus apportent un soutien massif à ceux qui franchissent le cap. Bien qu'il serve de nombreux hommes confrontés à la calvitie masculine, il est aussi devenu un espace inclusif pour les femmes et les jeunes souffrant de perte de cheveux liée à diverses conditions médicales. En redéfinissant la calvitie comme un choix stylistique audacieux plutôt qu'une perte d'identité, la communauté a transformé la manière dont les réseaux sociaux peuvent favoriser une véritable acceptation de soi. » (fact.philes, 2026, *(traduction personnelle)*)

Alors, toujours dans l'objectif d'élargir cette recherche, il pourrait être intéressant d'investir les réseaux sociaux comme terrain d'enquête afin d'examiner auprès d'hommes (jeunes ou moins jeunes) ou de femmes dans quelles mesure les discours de valorisation de la calvitie (ou de l'alopécie plus largement) contribueraient, ou non, à reproduire, voire transformer les normes et représentations sociales qui lui sont associées et influencent les stratégies des personnes concernées.

¹⁷ « r » pour *reddit* et « bald » pour *chauve* ou *crâne rasé*

Enfin, la limite principale de ma recherche concerne la place accordée au concept des masculinités. Comme précisé en introduction, celles-ci n'ont volontairement pas été mobilisées comme catégories analytiques centrales car bien qu'elles constituent une perspective théorique susceptible d'éclairer certains des résultats obtenus, j'ai fait le choix de m'inscrire dans une posture interactionniste en priorisant les significations formulées par mes intervenants et en observant la manière dont ceux-ci interprétaient leur perte de cheveux ainsi que les normes auxquelles ils se référaient pour négocier leur expérience au travers de leurs interactions. En revanche, ce choix implique certaines limites car à l'issue de mon travail de recherche, plusieurs représentations propres au masculin apparaissent et dans les discours de mes participants (notamment autour des ressources compensatoires utilisées comme l'entretien de la barbe, ce qu'est la virilité ou encore, de ce que sont les attentes esthétiques associées aux hommes). Celles-ci ne sont toutefois pas mobilisées de manière homogène car mes intervenants ont fait référence à des critères parfois sensiblement différents pour donner sens à leur expérience. Alors, bien que ce constat soutienne l'intérêt que j'ai porté aux significations formulées par les participants de ma recherche, cela montre aussi qu'une analyse spécifiquement consacrée aux masculinités aurait pu permettre d'approfondir davantage la dimension genrée de certains résultats. Cette dimension alors partiellement explorée, représente une des nombreuses pistes de prolongement particulièrement intéressante dans le sens où une recherche qui place les masculinités au centre pourrait examiner par exemple, la manière dont les différentes représentations et configurations contemporaines du masculin interviendraient dans l'interprétation et la négociation des hommes dans leur perte de cheveux.

« Tout ce qui est associé à un groupe social dominant est bien souvent considéré comme plus désirable que lorsqu'il est associé à un groupe social dominé. »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Miller', located in the bottom right corner of the page.

Références bibliographiques

- Belbachir, S., Eljarafi, R., & Sekkat, F. (2016). *Calvitie chez l'homme et estime de soi - baldness at the man and the self-estim.*
- Benelli, N. (2011). Rendre compte de la méthodologie dans une approche inductive : Les défis d'une construction a posteriori. *Recherches Qualitatives*, (11), 40-50.
- Berger, P. L. (2014). *Invitation à la sociologie* (La Découverte).
- Berger, P., & Luckmann, T. (2018). *La Construction sociale de la réalité*. Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.berge.2018.01>
- Bloch, A. (1915). La calvitie au point de vue physiologique et anthropologique. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 6(2), 106-115.
<https://doi.org/10.3406/bmsap.1915.8719>
- Blumer, H. (1986). *Symbolic interactionism : Perspective and method* (1. paperback print., renewed). Univ. of California Press.
- Blumer, H. (2004). Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. *Politix*, 17(67), 185-199. <https://doi.org/10.3406/polix.2004.1630>
- Clerc, M., Carrier, A., Lebrun, A., Baudot, P.-Y., Guellier, M., & Martin, A. (2023). L'intimité des sociologues : Retour réflexif sur une enquête collective sur des proches. *Genèses*, n° 131(2), 130-145. <https://doi.org/10.3917/gen.131.0130>
- Comité départemental d'Éducation pour la Santé des Alpes-Maritimes. (2024, octobre 14). *Stigmatisation en santé mentale*. <https://www.codes06.org/stigmatisation-1>
- Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept. *Gender & Society*, 19(6), 829-859. <https://doi.org/10.1177/0891243205278639>
- Corbetta, P. (2003). *Social research : Theory, methods and techniques*. SAGE Publications.
- Dardour, J.-C., & Hennebert, H. (2003). Chirurgie de la calvitie. *Annales de Chirurgie Plastique Esthétique*, 48(5), 364-370. <https://doi.org/10.1016/j.anplas.2003.08.004>

- Hoerni. (2006). Cheveux. *réflexions*, 888.
- Kapp, S. (2019). *La Sociologie, Retenir l'essentiel* (Sébastien Le Jean, Vol. 47). Nathan.
- Krenc, M. (2018). *L'alopécie androgénétique masculine : Revue des connaissances actuelles et impact socio-psychologique*.
- Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'« analyse stigmatique » revisitée: *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 5(1), 183-199. <https://doi.org/10.3917/nrp.005.0183>
- Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité: *Sociétés*, n° 121(3), 41-52. <https://doi.org/10.3917/soc.121.0041>
- Link, B. G., Cullen, F. T., Struening, E., Shrout, P. E., & Dohrenwend, B. P. (1989). A Modified Labeling Theory Approach to Mental Disorders : An Empirical Assessment. *American Sociological Review*, 54(3), 400-423. <https://doi.org/10.2307/2095613>
- Link, B. G., & Phelan, J. C. (2001). Conceptualizing Stigma. *Annual Review of Sociology*, 27(1), 363-385. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.27.1.363>
- Link, B. G., Yang, L. H., Phelan, J. C., & Collins, P. Y. (2004). Measuring Mental Illness Stigma. *Schizophrenia Bulletin*, 30(3), 511-541. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.schbul.a007098>
- Maghia, R. (2021). Les cheveux du roi Louis XIV. *L'art dans la peau*, (3), 199-200.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, Self, and Society* (The University of Chicago Press). <https://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.275359>
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue Française de Sociologie*, 16(2), 229. <https://doi.org/10.2307/3321036>
- Montoussé, M., & Renouard, G. (2021). *100 fiches pour comprendre la sociologie* (Bréal).
- Névert, B. (Réalisateur). (2025, avril 23). *La calvitie – Entre mecs* [Enregistrement vidéo]. YouTube. <https://youtu.be/2O2qB3BFj8Y>

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). Chapitre 11. L'analyse thématique. In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales: 4e éd.* (p.235-312). Armand Colin. Cairn.info.

<https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01.0235>

Pin, C. (2023). *L'entretien semi-directif* (N° 3). LIEPP. <https://sciencespo.hal.science/hal-04087897v1/document>

Rostaing, C. (2015). Stigmate. In *Les 100 mots de la sociologie*.

<https://journals.openedition.org/sociologie/2572#entries>

Taboada-Leonetti, I. (1991). Stratégies identitaires et minorités. *Migrants formation*, 86(1), 54-73.

<https://doi.org/10.3406/diver.1991.7279>

Dans la réalisation de ce travail de mémoire, l'intelligence artificielle a été mobilisée à titre d'assistance. Ayant tendance à faire des phrases à rallonge, son utilisation a concerné la reformulation et la ponctuation de certaines phrases, ainsi que leur correction syntaxique. Elle m'a également servi dans la traduction de certains documents. Malgré sa mobilisation, cet outil n'a jamais été utilisé pour produire quelconque contenu scientifique présenté dans ce mémoire. En qualité d'apprentie chercheuse et d'autrice de ce travail de recherche, je suis la seule à l'origine des choix théoriques, méthodologiques et analytiques présentés, ainsi que de la rédaction finale.

Annexe

Accord de participation à la recherche

Accord de participation à une recherche

La personne soussignée qui donne son accord, le fait dans le cadre du projet de recherche pour lequel sa participation a été sollicitée. Le projet de recherche porte sur :

Perte de cheveux chez les hommes : expériences interactionnelles et négociation d'une symbolique stigmatisante

Ce projet de recherche est mené par Kim Genier, sous la direction de la Professeure Núria Sánchez-Mira.

- La personne qui donne son accord consent à être interrogée, interviewée ou observée, en lien avec ledit projet.
- La personne participant à la recherche a été informée de ses droits et a pris connaissance de la possibilité d'interrompre sa participation à tout moment, sans justification.
- Ce droit s'exerce tout au long de l'entretien ou de la phase d'observation. À l'issue de celui ou celle-ci, les données recueillies sont transcrites et anonymisées, acquérant ainsi le statut de données scientifiques.
- La chercheuse s'engage à garantir la confidentialité de l'entretien, lequel ne sera accessible qu'aux membres de l'Institut. L'ensemble des informations recueillies, qu'elles soient orales ou écrites, sera traité de manière anonyme : le nom de la personne concernée ainsi que tout élément permettant son identification seront supprimés ou rendus non identifiables.
- Ces données seront utilisées exclusivement à des fins scientifiques, dans le cadre de la recherche pour laquelle elles ont été collectées, et conformément aux principes de protection des données.

Accord de participation

Par la présente, le soussigné autorise la chercheuse susmentionnée :

- ☐ À effectuer avec elle un entretien enregistré
- ☐ À utiliser les informations recueillies de manière anonyme, confidentielle et conforme à la protection des données pour les besoins de sa recherche
- ☐ À présenter les données anonymisées à des étudiant·es et des professeur·es (lors d'un cours ou d'un séminaire), ou à d'autres chercheur·euses de la discipline (durant un exposé à un congrès ou une conférence)

Nom, prénom :

Lieu, date :

Signature de l'intervenant :

Signature de la chercheuse :